Pierre LINTINGRE

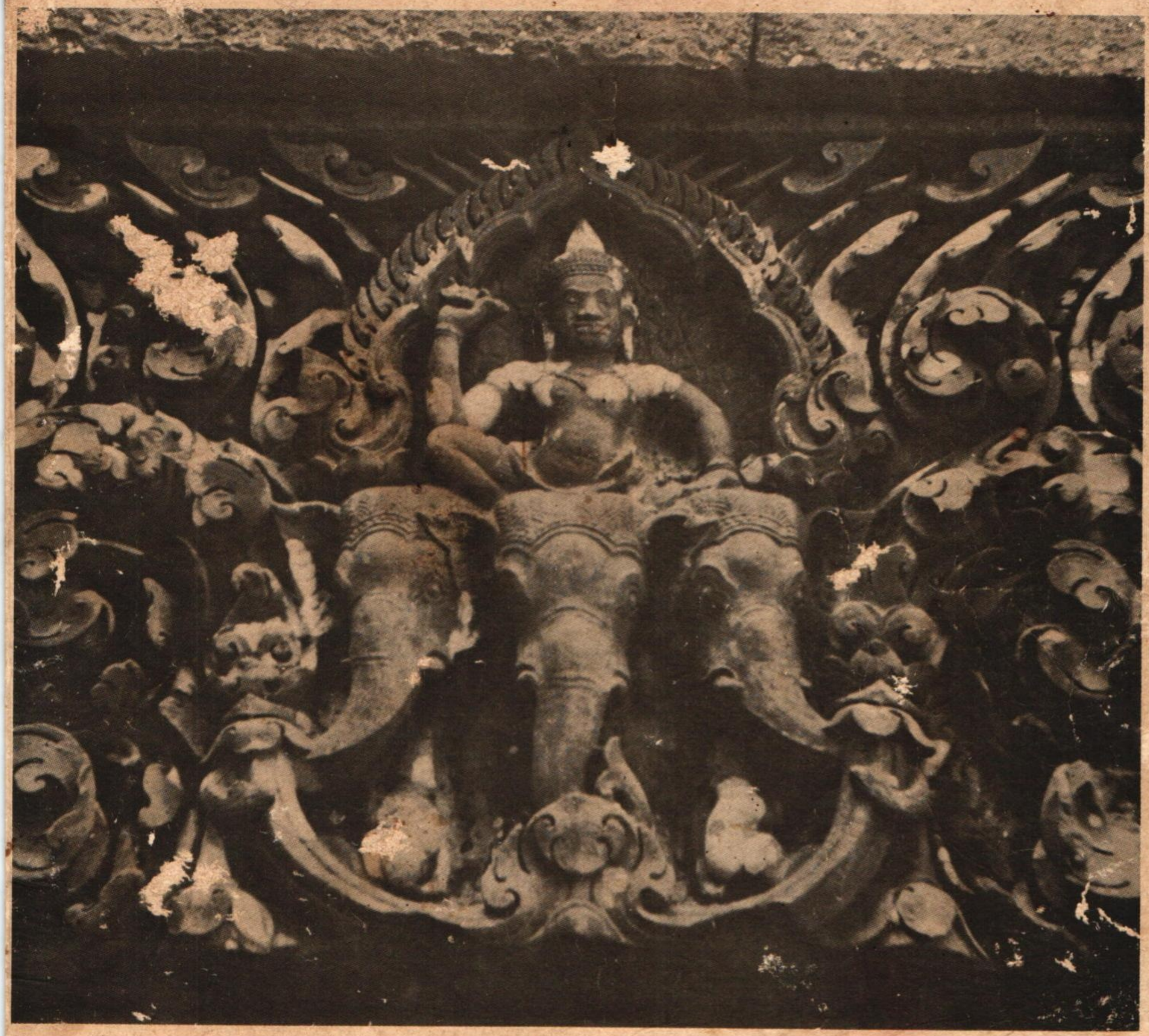

LES ROIS DE CHAMPASSAK

INSPECTION GENERALE DU ROYAUME
PARIS
19/?

Pierre **LINTINGRE**

LES ROIS DE CHAMPASSAK

INSPECTION GENERALE DU ROYAUME
PAKSÉ
1972

Chao KHAM SOUK na CHAMPASSAK

Chao RATSADANAY NHOUY na CHAMPASSAK

Chao BOUN OUM na CHAMPASSAK

Pierre LINTINGRE

LES ROIS DE CHAMPASSAK

Il y a un peu plus de cent ans, dans les derniers mois de 1866, six voyageurs français, traversant le sud du Laos, visitèrent les ruines du temple de Wat Phou. C'étaient les membres de l'expédition d'exploration du Mékong, commandée par Ernest Doudart de Lagrée et que devait illustrer la relation de Francis Garnier.

Ils arrivaient du Cambodge, où ils avaient pu contempler les temples d'Angkor. L'un d'eux, le vicomte Louis de Carné, confiait alors à son journal qu'il n'avait éprouvé, en face d'Angkor Wat, aucune espèce d'émotion : seulement le sentiment d'admiration.

Or, méditant sur les ruines de Wat Phou quelques mois plus tard, le même Louis de Carné écrivit : "Quand je songe que je suis dans une capitale où réside encore le descendant des anciens rois, je me sens envahi par la tristesse en visitant ces temples délabrés".

Mon propos n'est pas de vous parler du temple de Wat Phou. Mais d'évoquer l'ombre prestigieuse des rois de Champassak, de ces anciens rois dont il vous est donné aujourd'hui d'entourer le descendant - rois lao bien sûr, mais aussi rois khmer, rois tchenla, rois champa.

Afin qu'en visitant à votre tour ces temples délabrés, votre admiration cède un moment le pas à la mélancolie.

Texte revu et augmenté de la conférence prononcée à Wat Phou le samedi 29 janvier 1972 par M. Pierre LINTINGRE professeur au lycée de Paksé, en présence de son Altesse Royale le Prince BOUN OUM de CHAMPASSAK et celle des représentants des Corps diplomatiques accrédités à Vientiane, à l'occasion des Fêtes traditionnelles de Champassak.
Tous droits de reproduction réservés : copyright by Chao BOUN OUM, Paksé, 1972.

A l'aube de l'histoire, l'Inde a formé un prodigieux foyer de civilisation, dont le rayonnement est remarquable autant par l'étendue de son expansion dans l'espace que par la persistance, dans le temps, des valeurs culturelles, religieuses et artistiques qu'elle a introduites jusqu'aux plus extrêmes confins du continent asiatique.

C'est au cours des premiers siècles de l'ère chrétienne que la civilisation indienne a atteint la plupart des pays du Sud-Est de l'Asie et s'y est répandue. Inspirée par des fins commerciales que doublait un prosélytisme religieux, cette expansion a eu le caractère, surprenant et bien rare en histoire, d'une colonisation essentiellement culturelle, jamais guerrière ni politique. Venus avec les marchands - commerçants en quête des épices, aventuriers à la recherche de l'or -, des religieux répandirent l'usage du sanscrit, la langue de civilisation de l'Inde ancienne, comme langue savante et officielle, et la connaissance des deux grandes religions de l'Inde, l'Hindouisme (qui est la forme évoluée du Brahmanisme : cultes de Çiva et de Vishnou) et le Bouddhisme. Ces religions, adoptées d'abord par les classes supérieures, allaient devenir les religions officielles des pays de l'Asie du Sud-Est, en même temps que s'y implanteraient les traditions littéraires et artistiques indiennes.

Ainsi langue, croyances, littérature (le Ramayana, qui est l'épopée hindoue de Rama, l'une des deux incarnations humaines du dieu Vishnou; et le Mahabharata, qui est l'épopée de Krishna, l'autre incarnation de Vishnou) et canons esthétiques furent peu à peu introduits en même temps qu'étaient fondés des comptoirs commerciaux. Autour de ces comptoirs se développèrent de petites communautés qui, assez homogènes et assez fortement organisées, se transformèrent bientôt en de véritables royaumes. " La fondation de tels royaumes, la transformation d'un simple comptoir commercial en un Etat politique organisé pouvait s'effectuer de deux façons différentes : ou bien un Hindou s'imposait comme chef à la population autochtone plus ou moins fortement imprégnée d'éléments hindous, ou bien un chef indigène adoptait la civilisation des étrangers et affirmait son pouvoir en s'hindouisant" (G. COEDES, " Les Etats hindouisés d'Indochine et d'Indonésie", p. 53) : aussi peut-on parler, suivant M. Coedès, de royaume "hindouisé" ou "indigène-indianisé"! De cette façon toute pacifique (1) se constituèrent, dans les premiers siècles de l'ère chrétienne, le royaume de Fou Nan (qui deviendra l'empire Khmer), le royaume de Champa (Viet Nam central), les Etats hindous de la péninsule malaise, ceux des Iles de la Sonde (Sumatra, Java), ceux du pays des Mon (Birmanie, Siam); et il est ici une tradition orale qui attribue la fondation du royaume de Champassak à un roi d'origine indienne, le Phagna Kammatha, entendons : d'un brahmane qui s'arrogea une royauté indigène (Kha ou Souei).

" Dans beaucoup de cas, l'établissement d'un royaume de type indien par le rassemblement sous l'autorité d'un chef unique, Indien ou indigène indianisé, de plusieurs groupes locaux possédant chacun son génie tutélaire ou son dieu du sol, s'est accompagné de l'établissement, sur une montagne naturelle ou artificielle, du culte d'une divinité indienne étroitement associée à la personne royale et symbolisant l'unité du royaume. Cette coutume, associée à la fondation initiale d'un royaume ou à celle d'une nouvelle dynastie, conciliait le culte indigène des génies sur les hauteurs avec la conception indienne de la royauté et donnait aux populations rassemblées sous un souverain unique un dieu en quelque sorte national, intimement associé avec la monarchie " (COEDES, " Les peuples de la Péninsule indochinoise" p. 57).

Dans certains cas, en revanche, le génie autochtone était tellement bien implanté que la nouvelle religion, ne pouvant l'absorber, dut le tolérer et parfois l'adopter : ce fut le cas, nous le verrons, de l'Esprit de la Montagne (appelé par les Chinois "Pho To Li") qui était vénéré sur le Phou Bassac aux premiers siècles de l'ère chrétienne. Ainsi trouve-t-on, au début de l'indianisation, une synthèse du Brahmanisme et des croyances locales. "Le çivaïsme (culte de Çiva) dont les racines se situent dans le passé pré-aryen, offrait beaucoup de similitudes avec ces croyances locales qui appartenaient à la religion de l'Asie des Moussons. Cette facilité à assimiler les croyances pré-indiennes, jointe à son libéralisme social (à l'égard des castes et des races), a dû contribuer au succès qu'il a connu dans toute l'Inde extérieure ... L'instrument de cette synthèse était le roi, que tout désignait en effet pour cet office : chef commun des Indiens et des indigènes, il symbolisait sans doute aussi la fusion ethnique, puisque dans ses veines coulaient vraisemblablement le sang indien et le sang indigène ... Un fait est certain, à savoir que les traditions autochtones ont persisté pendant toute la période indienne. Le brahmanisme les incorpora progressivement" (Kamaleswar BHATTACHARYA, "Les religions brahmaniques dans l'ancien Cambodge d'après l'épigraphie et l'iconographie", pages 169, 24 et 170). "C'est précisément un des caractères fondamentaux de la civilisation indienne de savoir incorporer, sans cesser d'être indienne, les éléments étrangers les plus divers" (COEDES).

L'histoire de ces royaumes hindouisés n'est ensuite qu'une longue séquelle de guerres, d'invasions et de destructions. Pendant cinq siècles, la puissance dominante sur le sud et sud-est de la péninsule indochinoise fut le royaume hindouisé de Fou Nan, qui exerça sa suprématie du IIème au VIème siècles de notre ère. Mais à la fin du VIème siècle, le royaume Khmer devait s'ériger aux dépens du Fou Nan et du royaume cham installé dans la région de Champassak.

Mentionné dès le IIème siècle dans les annales chinoises (Histoire des Trois Royaumes ; Histoire des Tsin : biographie de Thao Houang, gouverneur chinois du Tonkin ; Histoire des Léang) sous le nom de LinYi puis de Houan Wang et, à cette époque, déjà fortement hindouisé, le royaume de Champa - qui s'étendait le long d'une étroite bande de terre entre l'éperon montagneux du Hoanh Son ("la Porte de

l'Annam" au sud du delta du fleuve Rouge) et le delta du Mékong, les actuelles provinces vietnamiennes de Quang Nam et de Phu Yên (Binh Dinh) formant le coeur, "la terre sainte" du pays cham - le royaume de Champa aurait été fondé en l'an 192 après Jésus Christ par un "barbare venu du Sud" (fonctionnaire indigène? malais? indonésien?) nommé Kieu Lien. Les descendants de Kieu Lien devaient profiter du démembrement de l'empire chinois à la chute de la dynastie des Han pour s'étendre vers le Nord, vers le Tonkin.

En 248, les armées cham montent piller les villes du nord et, à la suite d'un grand combat sur la baie au sud de Ron, conservent de leur raid le territoire de Kieu Sou (région de Badon, sur le Song Gianh). Vers 270, le roi Fan Hiong, petit-fils de Kieu Lien en ligne féminine, renouvelle ces attaques, aidé par le roi du Fou Nan, Fan Siun. Il faudra dix années au gouverneur chinois du Tonkin pour faire rentrer les gens du Champa dans leurs frontières. En 284, le roi Fan Yi envoie en Chine la première ambassade cham officielle ; il règne plus de cinquante ans ; à sa mort, survenue en 336, c'est son principal conseiller (et général en chef) Fan Wen qui lui succède après avoir fait écarter les héritiers du trône. En 340, Fan Wen envoie à l'empereur Tsin une ambassade demandant que la frontière septentrionale du royaume de Champa soit fixée au mont Hoanh Son ; l'empereur hésitant à lui abandonner les terres fertiles de la commanderie chinoise de Jé Nan, Fan Wen s'en empare en 347, donnant ainsi à ses Etats les limites qu'il avait demandées ; il meurt deux ans plus tard, au cours d'une autre expédition au nord de sa nouvelle frontière. A la suite de campagnes malheureuses (en 351 et en 359), le fils de Fan Wen, Fan Fo, se voit contraint de restituer le Jé Nan à la Chine, où il envoie des ambassades en 372 et 377. En 380, son fils lui succède, dont le nom en caractères chinois, Fan Hou Ta, semble être la transcription du nom sanscrit Bhadravarman.

Les inscriptions en langue sanscrite, qui apparaissent pour la première fois au Champa dans la seconde moitié du IVème siècle, nous apprennent en effet que les belliqueux rois cham, qui se succèdent depuis la fin du IIème siècle, portent des noms sanscrits. Après Bhadravarman, règneront : Manorathavarman, Rudravarman, Devavarman, Viyajavarman, Çambhuvarman (Fan Fa Tché), Kandarpadharma (Fan Tchéou Li), Phabhasadharma (Fan Tchen Long), Bhadreçvaravarman, Prakaçadharma (Vikrantavarman Ier), Prithivindravarman, Satyavarman, Indravarman, Harivarman, Jayaçaktivarman, etc... A partir de la deuxième moitié du VIIIème siècle, les rois cham adopteront même l'usage des noms posthumes "qui indiquent le séjour divin du roi après sa mort, le dieu à qui le roi défunt est allé s'unir" (COEDES) : ainsi Prithivindravarman s'appellera de son nom posthume Rudraloka, Satyavarman Içvaraloka, etc...

La capitale du Champa se trouvait établie primitivement sur le site de l'actuelle ville de Hué. Bhadravarman la déplaça vers le sud ; dans la seconde moitié du IVème siècle, elle se trouvait située au sud de la baie de Da Nang, sur l'emplacement de l'actuelle ville de Tra Kieu (Indrapoura) à l'est du site archéologique de Mi Son. Bhadravarman y fit construire un sanctuaire dédié au dieu Çiva (Çiva Bha-

dreçvara, dont le nom, suivant un usage constant, rappelle celui du fondateur) auquel était consacré le royaume de Champa et qui était représenté par un linga, emblème phallique érigé, comme le dira l'inscription relative à l'érection d'un linga par le roi khmer Rajendravarman à Pré Rup, "en vue de la prospérité du roi et comme si ç'eût été sa propre substance royale". (Ce temple, le premier construit dans le cirque de Mi Son, sera détruit par un incendie deux siècles et demi plus tard). Les inscriptions de Bhadravarman, les premiers documents que l'on possède sur la religion des rois cham, nous révèlent en effet la prépondérance au Champa du culte de Çiva, sans préjudice des hommages rendus aux deux autres membres de la Trinité brahmanique (la Trimourti) : Brahma, le dieu créateur du monde, et Vishnou, le dieu conservateur, le dieu sauveur - Çiva étant le dieu destructeur.

Bhadravarman (Fan Hou Ta) continue la politique traditionnelle d'expansion vers le nord. En 399, il envahit le Jé Nan, mais essuie une défaite. Encouragé par l'anarchie qui marque en Chine la chute des Tsin, il renouvelle ses incursions en 405 et en 407, puis se lance en 413 dans une nouvelle expédition vers le nord, d'où il ne revient pas. Son fils, Ti Tchen, lui succède, mais abdique bientôt en faveur d'un de ses neveux, Manorathavarman, et s'en va péleriner sur les bords du Gange. Vers 420 apparaît un roi d'origine obscure qui se fait appeler Yang Mah (le Prince d'Or); en 421, il demande l'investiture à la Cour de Chine, mais meurt la même année. Son jeune fils (19 ans) lui succède sous le même nom et continue d'exercer la piraterie au nord de son royaume. Une importante flotte cham (plus de cent vaisseaux) étant venue en 431 piller les côtes du Jé Nan, le gouverneur du Tonkin détruisit en représailles la capitale du Champa, d'où les Chinois tirèrent plus de cent mille livres d'or pur ; le roi mourut de chagrin. Le Prince d'Or eut pour successeur son fils (ou son petit-fils) Fan Chen Tcheng : "ce roi n'est probablement autre que Dévanika, qui a laissé une inscription sanscrite à Bassac "(COEDES, " Les Etats hindouisés ", p. 112).

Ainsi, dès le début, les tentatives d'expansion du royaume de Champa vers le nord se sont heurtées à la poussée des Vietnamiens vers le sud. " Assimilée par les Chams, la civilisation indienne s'est répandue jusqu'à la frontière naturelle du Hoanh Son, qu'elle n'a jamais franchie. Elle a résisté pendant des siècles à la pression de la civilisation sino-vietnamienne " (COEDES, " Les Peuples de la Péninsule indochinoise",p. 70). Mais " à partir du XIème siècle, et malgré quelques sursauts, l'histoire du Champa ne sera plus que celle du recul de la civilisation indienne devant la civilisation chinoise " (COEDES, " Les Etats hindouisés ", p. 233). Et " les luttes qui mettront aux prises les deux représentants de deux civilisations rivales, les Chams hindouisés et les Vietnamiens sinisés, auront pour résultat le recul définitif des Chams au XIVème siècle "(COEDES, id., p. 88), après que le royaume de Champa aura été réduit à l'état de province khmère à la fin du XIIème siècle (règne de Jayavarman VII).

Vers l'est et vers l'ouest, le royaume de Champa était primitivement limité par la mer de Chine et par les massifs montagneux de l'arrière-pays. Contenue

vers le nord, son expansion vers l'intérieur du continent semble s'être faite en deux temps. D'abord les Cham franchirent la Cordillère Annamitique par la voie d'invasion naturelle que constitue encore aujourd'hui la région de Tchépone (cf. les offensives viet-minh de janvier 1959 et sud-vietnamienne de février 1971), ils envahirent le moyen bassin du Mékong et en chassèrent les Kha, descendants d'une race indonésienne installée là depuis les temps préhistoriques : des tribus Kha auraient habité les grottes calcaires de Mahaxay et de Luang Prabang du deuxième au premier millénaire avant Jésus Christ (âge de la pierre polie en Indonésie et en Indochine). La région occupée fut purement et simplement annexée au royaume cham, si bien que, dans un premier temps, " l'extrémité sud du territoire lao faisait partie intégrante du royaume de Champa " (A.R. MATHIEU, " Tableau chronologique de l'histoire du Laos " dans " Présence du Royaume Lao ", p. 725). Par la suite, " un second royaume Cham aurait été fondé dans le bassin de la Sémoun" (MATHIEU id.), affluent de la rive droite du Mékong en amont de Paksé (c'est la rivière qui passe à Phimoun et à Oubone). Les Cham représentent donc, après les Protos-Indochinois (Kha et Souei), la deuxième strate du peuplement du Sud Laos ; s'ils purent réaliser une occupation plus dense et plus solide que les Protos-Indochinois, c'est parce qu'ils étaient armés de techniques agraires avancées, notamment celles de la rizière en eau, qui rendirent possible la mise en valeur des plaines.

La stèle en langue sanscrite de la Houei Sa Houa, le plus ancien document épigraphique trouvé à Champassak (sur le terrain de la Mission catholique de Ban Phra None) et qui décore aujourd'hui le jardin de Chao Boun Om - déchiffrée par M. Coedès et confirmant les Annales chinoises - nous apprend en effet qu'au milieu du Vème siècle de l'ère chrétienne, la région de Champassak formait un royaume autonome et que ce royaume était allié au royaume de Champa. Elle nous apprend aussi qu'à cette époque, le roi qui y règne se nomme Dévanika (Maharadjahiradja Çriman Çri Dévanika) " amené d'un pays lointain et installé dans cette puissance royale suprême par le bienheureux Çri Lingaparvata honoré depuis l'antiquité", et que le Phou Bassac est déjà une montagne sainte puisque c'est à son pied que le roi Dévanika construit un nouveau tirtha (bassin sacré), ce qui suppose l'existence à cette époque d'un temple sur la montagne, temple dédié à Çiva dont la représentation la plus sacrée est le linga (2). Quant au choix du site, il s'explique aisément : le Phou Bassac, qui domine le Wat Phou, porte à son sommet un énorme linga naturel, formé par un monolithe vertical, auquel la colline doit son nom (en sanscrit : Lingapoura, Lingadri ou Lingaparvata ; en chinois : Ling Kia Po Pho) : la Montagne du Linga (= Phou Khôy).

Le royaume cham de Champassak, dont l'existence est ainsi attestée à la fin du Vème siècle, cède bientôt la place à un nouveau royaume : le royaume du Tchen La.

Dans l'état actuel de nos connaissances sur le passé de la péninsule indochinoise, on a longtemps placé aux environs de Champassak le centre primitif du pays auquel les Chinois ont donné le nom de Tchen La et dont les habitants étaient connus

sous le nom de Kambuja, du nom de l'ancêtre éponyme de leurs souverains, l'ermite Kambu, époux d'une danseuse céleste, l'apsara Méra. " On peut localiser le centre du Tchen La sur le moyen Mékong, dans la région de Bassac " (COEDES " Histoire ancienne des Etats hindouisés d'Extrême-Orient ", p. 79). " La montagne près de Bassac, où s'élèvera plus tard Vat Phu, fut le centre du Tchen La, selon les historiens chinois " (Bernard-Philippe GROSLIER, " Indochine, Carrefour des Arts "). " L'antique sanctuaire de Wat Phou (a été) le berceau des Kambuja " (COEDES, " Les Etats hindouisés d'Indochine et d'Indonésie ", p. 216). Et ceci est d'autant plus vraisemblable que le Wat Phou, haut lieu de la religion çivaïte au temps de l'occupation cham, deviendra sanctuaire national du Tchen La.

Les premiers rois kambuja furent Çrutavarman et son fils Çresthavarman, vassaux du roi de Fou Nan. C'est en mettant à profit la dissociation du royaume de Fou Nan au milieu du VIème siècle que le roi Çresthavarman (de la famille princière de Jayadityapoura) aurait conquis son indépendance : il attaqua la région de Champassak, en chassa les Cham et créa sur le moyen Mékong un nouveau royaume. Il installa sa capitale au pied du Phou Bassac et lui donna son nom, suivant l'usage de ce temps : Çresthapoura; ce toponyme existait encore à l'époque angkorienne, au moins comme nom d'un district situé dans la région de Champassak. "La fondation de la cité de Çresthapoura pourrait avoir été la conséquence de la conquête du pays sur les Cham, conquête dont le souvenir s'est conservé jusqu'à nos jours dans la tradition orale des Cambodiens d'après laquelle le royaume khmer se serait originellement constitué aux dépens des Cham installés à Champassak" (COEDES).

Quant au culte de Çiva Bhadreçvara, qui était célébré sur le Phou Bassac depuis la fin du IVème siècle au moins, "il a pu être choisi par le roi kambuja Çresthavarman pour marquer sa victoire sur les Chams de Champassak" (COEDES, dans " Les Peuples de la Péninsule indochinoise ") " et l'occupation du pays de Basak-Champassak par les Kambujas " (COEDES, dans "Nouvelles données sur les origines du royaume khmer"). Çiva Bhadreçvara, qui était en quelque sorte le dieu national du Champa depuis l'érection du linga royal de ce nom par le roi cham Bhadravarman en sa nouvelle capitale (on ne saurait oublier que Champassak se trouvait, en ligne droite, à quelque trois cents kilomètres seulement du coeur du royaume de Champa), devint divinité nationale du Tchen La : c'est lui qui sera adoré au Xème siècle dans le temple angkorien de Pré Rup, et au XIème siècle dans l'autre fameux temple-montagne de Préah Vihéar où le roi khmer Suryavarman Ier prétendra avoir miraculeusement transporté le Bhadreçvara de Wat Phou.

Si la stèle de la Houei Sa Houa nous a appris que les premiers rois cham de Champassak ont été de fervents adorateurs de Çiva - et du linga, symbole par excellence du dieu et objet principal de son culte -, nous sommes renseignés sur la religion des premiers rois kambuja de Champassak par les historiens chinois. Voici ce qu'en dit l' "Histoire des Souei" : " Près de la capitale (Çresthapoura) est une montagne (le Phou Bassac) au sommet de laquelle s'élève un temple toujours gardé par mille soldats et consacré à l'esprit (génie) nommé Pho To Li, auquel on sacrifie

des hommes ". Il s'agit là " d'un rite non brahmanique, que le brahmanisme n'a pas supprimé, mais auquel le sacerdoce ne participe pas : l'officiant de ce rite est le roi " (BHATTACHARYA, " Les Religions brahmaniques ... ", p. 23). En effet, nous apprend encore l'Histoire des Souei, " chaque année, le roi va dans ce temple faire lui-même un sacrifice humain pendant la nuit ".

La tradition orale a conservé le souvenir de ces rites sanglants, quoiqu'elle ne les rapporte pas aux premiers rois kambuja (elle les attribue au légendaire fondateur du royaume de Champassak, le Phagna Kammatha, lequel présidait, dit-on, chaque année au sacrifice d'un couple vierge consacré au Génie du lieu). On peut encore en trouver l'écho dans le sacrifice rituel d'un buffle qui a lieu à Wat Phou chaque année au cinquième jour de la lune croissante du sixième mois (avril-mai), rite sacrificiel que l'on retrouve dans les régions limitrophes (Viet Nam, Philippines) comme dans les terres lointaines à peuplement indonésien (Madagascar : Tananarive). Le sacrifice du buffle, a écrit M. Paul Lévy, est " le plus grand hommage que les Thaï puissent rendre à leurs génies ". Et, du même auteur : " Les pratiques chamanistiques (incarnation des génies dans un être humain ordinairement spécialisé dans ce genre de fonction : un chamane) et le sacrifice sanglant constituent en Asie les deux grands moyens d'entrer en relation avec le Sacré ", le sacrifice sanglant, homme ou buffle, ayant pour fin d'établir " une communication entre le monde sacré et le monde profane par l'intermédiaire d'une victime, c'est-à-dire d'une chose condamnée, détruite au cours de la cérémonie " (H. HUBERT et M. MAUSS, " Essai sur la nature et la fonction du sacrifice ", p. 124).

Plus convaincantes sont les pierres sculptées qui se trouvent à proximité du sanctuaire même de Wat Phou. L'une d'elles représente, gravé en creux, un immense crocodile de la taille d'un homme : elle offre toutes les caractéristiques d'une véritable table à sacrifice. (Cf. BHATTACHARYA : " Le Vishnu de Prasat Kravan (à Angkor), avec son crocodile ou lézard, semble bien inspiré par une mythologie autochtone "; cf. également le quadrupède associé au Vishnou de Préah Pithu et celui de Mangalartha).

Ainsi existait à Wat Phou, aux premiers temps du royaume de Tchen La, un culte syncrétique, fait de la synthèse du brahmanisme (Çiva ou Vishnou) et du culte des génies locaux (l'esprit Pho To Li), culte auquel, on l'a dit, le clergé ne participait pas. Probablement le phi Pho To Li fut-il facilement identifié avec le dieu Çiva, celui-ci étant lui-même un esprit de la montagne : Çiva est Girisa (le Seigneur de la Montagne), Giritra (le Protecteur de la Montagne), son épouse est Parvati (la Fille de la Montagne), Çikharavasini (Celle qui réside sur les cimes), etc... Cette synthèse fut rendue possible, à Champassak comme ailleurs, parce que le çivaïsme a su garder une large place aux cultes autochtones ; et si l'on en juge par le nombre de Phi qui sont demeurés vivaces à Champassak, on peut penser que le culte des génies en honneur chez les aborigènes Kha ou Souei devait être particulièrement florissant (3). Elle était d'autant plus facile, cette synthèse, que le brahmanisme est lui-même une religion syncrétique, puisqu'à un certain stade de ce

syncrétisme, Vishnou est considéré comme " l'épouse " de Çiva et que l'on a donné à Dévi les attributs de Vishnou (le disque, la conque, la massue et le lotus ou, dans l'iconographie khmère, la Terre), Çiva étant, pour sa part, tout à la fois un dieu personnel, l'âme subtile de tout l'Univers et l'Absolu transcendant. Il faudra attendre l'instauration du culte du Déva-Radja (4), culte " indépendant de la pratique des diverses religions d'origine indienne " (MONOD) et qui date de l'accession au pouvoir de Jayavarman II le fondateur de la royauté angkorienne en 802, pour que la religion indigène primitive soit complètement absorbée et pour que le culte d'Etat, dont l'officiant est maintenant un brahmane, cesse d'être l'affaire exclusive du roi : " ainsi le Dévaraja consolide non seulement la royauté, mais encore le pouvoir sacerdotal " (BHATTACHARYA, p. 28). Il convient de noter la persistance à Champassak de cérémonies non bouddhiques et non brahmaniques, tel le Beuk de Pi May institué par Chao Soysisamout, dans lesquelles le roi - aujourd'hui le chef de la Maison de Champassak : Chao Boun Oum - a conservé le rôle principal, le rôle d'officiant, souvenir probable de ce qui fut le culte officiel des premiers rois de Champassak.

Dans la seconde moitié du VIème siècle, Bhavavarman, dont une inscription nous dit pourtant qu' "il prit le pouvoir avec énergie ", devient roi du Tchen La par son mariage avec une princesse du pays ; il était le petit-fils de Rudravarman, dernier roi du Fou Nan avant le démembrement. A la mort de Rudravarman, Bhavavarman entreprend, avec son frère (ou cousin) Çitraséna, de reconquérir le trône dont son grand-père a été dépossédé. Partant de la région de Champassak en direction du sud (5), Bhavavarman et Çitraséna attaquent le Fou Nan et poussent leurs conquêtes au moins jusqu'à la hauteur de Kratié, de Bouri Ram (entre Korat et Sourin) et de Mongkol Borey (à l'ouest du Tonlé Sap), si l'on en juge par les inscriptions qu'ils y ont laissées.

Bhavavarman installa sa capitale à Bhavapoura : " elle devait se trouver sur la rive septentrionale du Grand Lac, dans les environs du site archéologique d'Ampil Rolum, à une trentaine de kilomètres au nord-ouest de Kompong Thom " (COEDES, " Les Etats hindouisés ", p. 131). Çresthapoura fut donc abandonnée, du moins comme capitale. De cette première capitale du royaume de Tchen La, il reste aujourd'hui les fondations d'une extraordinaire enceinte en briques, parfaitement visibles d'avion (6). Tout autour de l'église de Ban Phra None, de nombreux autres vestiges sont encore apparents du sol même, fondations de monuments en briques déjà signalées en 1907 par E. Lunet de Lajonquière dans son " Inventaire descriptif des monuments du Cambodge " (tome 2, p. 76). La tradition locale veut même que monuments et remparts aient appartenu à " la ville des Cham " (7). C'est d'ailleurs parce qu'ils le disaient hanté par les Phi des nombreuses générations qui s'étaient succédé là que les habitants installés sur la rive droite de la Houei Sa Houa abandonnèrent ce terrain au Père fondateur de la Mission catholique de Ban Phra None..

C'est donc un domaine comprenant déjà de vastes territoires et s'étendant, vers l'ouest, jusqu'à la vallée de la Nam Sak (à l'ouest du plateau de Korat) que

Bhavavarman légua à Çitraséna, lequel prit, lors de son avènement vers l'an 600, le nom de règne de Mahendravarman. En dehors des inscriptions qu'il avait fait graver alors qu'il s'appelait encore Çitraséna, Mahendravarman a érigé, sous son nom de sacre, d'autres lingas de victoire : au nord des chutes de Khone, au confluent de la Sémoun et du Mékong, à Sourin; inscriptions faites, précise-t-il, à l'occasion de " la conquête de toute la contrée ". Ainsi le Tchen La, sous son règne, comprend-il, à l'est, l'actuelle région de Champassak, et à l'ouest, toute la région arrosée par la Sémoun. Mahendravarman envoya au Champa un ambassadeur pour "s'assurer l'amitié entre les deux pays ".

Le successeur de Mahendravarman fut son fils, Içanavarman. Celui-ci continua d'absorber les anciens territoires du Fou Nan : Kompong Cham, Prey Veng, Kandal et Takéo ; vers l'ouest, le territoire relevant de son autorité s'étendait au moins jusqu'à Chantaboun. Le Tchen La englobait donc l'actuel Siam oriental et l'actuel moyen Cambodge (jusqu'au lac du Tonlé Sap). Continuant la politique de son père à l'égard du Champa, Içanavarman entretint avec ce pays de bons rapports qui furent scellés par une alliance matrimoniale entre les deux Maisons royales. Il construisit une nouvelle capitale à Içanapoura (Sambor Prei Kuk) à une quarantaine de kilomètres à l'est de Bhavapoura. Avec lui s'acheva la conquête du Fou Nan (Ière moitié du VIIème siècle). A Içanavarman Ier succéda vers 650 Jayavarman Ier dont le règne semble avoir été pacifique et qui fit des fondations religieuses au temple de Wat Phou. Sa mort, en 681, provoqua une désagrégation politique du Tchen La.

" Après Jayavarman Ier (mort sans héritier), le Tchen La n'eut plus de souverain unanimement reconnu. Au début du VIIIème siècle, le pays se scinda en deux : le Tchen La d'eau, qui comprenait l'ouest de la Cochinchine et les provinces cambodgiennes qui s'étendent du Tonlé Sap au Mékong ; le Tchen La de terre qui, s'étendant des Dangrek au Nan Tchao (Yun Nan), comprenait la rive droite du Mékong (rive siamoise actuelle) et le Champassak sur la rive gauche. Le Tchen La de terre avait toute la structure d'un Etat organisé et vivait autonome (8). En 802, Jayavarman II se fit sacrer Roi Souverain des Kambuja (nom que se donnaient les habitants des deux Tchen La) et fonda le Kambujadeça, dont Angkor devint la capitale. Ce royaume absorba les principautés formant le Tchen La d'eau, puis absorba le Tchen La de terre, mais avec plus de difficulté puisque ce n'est qu'au Xème siècle qu'il réussit à contrôler l'ouest du Champassak et la région de Korat. Le Kambujadeça, qui avait une frontière commune avec le Champa (à l'est), avec le Nan Tchao (au nord) et avec les principautés établies sur le Ménam (à l'ouest), s'étendait au Xème siècle sur l'actuel territoire du Cambodge, sur l'ouest de la Cochinchine, l'est du Siam et l'actuelle province lao de Champassak... La région de Champassak était entièrement khmérisée jusqu'à la Sé Done (9) ... Au début du XIVème siècle, les Khmers se maintenaient toujours dans la région de Bassac, mais ils ne devaient plus la contrôler très longtemps " (Pierre-Bernard LAFONT, " Aperçus sur le Laos ", pages 17 à 20).

Et, de fait, lorsqu'au milieu du XIVème siècle Tiao Fa Ngoum entreprendra

la reconquête du royaume de son père, parti de Phnom-Penh il remontera le Mékong, rencontrera au passage, battra et soumettra le roi khmer de Champassak ; quand, en 1353, il se fera proclamer roi du Lan Xang, son royaume englobera toutes ses conquêtes depuis les chutes de Khone jusqu'à Chieng Mai. Dès lors, la Principauté de Champassak sera et restera une principauté lao et ses princes (tel ce roi, Chao Southat Saratsa, mort en 1627) seront, jusqu'au début du XVIIIème siècle, vassaux du roi de Lan Xang.

Mais "les nombreux biefs du Mékong, séparés par des rapides difficilement franchissables et, de ce fait, quasi étrangers les uns des autres, opposèrent de sérieux obstacles à la fusion politique des groupements de même race, de même langue et dont les frontières se touchaient. Il avait fallu toute l'énergie de Fa Ngoum le Conquérant pour réaliser, après de multiples campagnes, l'unité laotienne. Les chefs de province continuèrent à gouverner leurs fiefs dans un esprit d'indépendance qui les incitait sans cesse à secouer le joug du souverain" (LE BOULANGER, "Histoire du Laos français").

Pour sa part, le particularisme de la Principauté de Champassak était trop vivace pour ne pas se réveiller à tous moments et encourager une autonomie locale. Fort de son éloignement, le vassal essayait de se soustraire le plus possible au pouvoir central ; le souverain n'obtenait qu'avec les plus grandes difficultés le paiement du tribut et il était continuellement obligé de rétablir par des opérations militaires une autorité qui semblait n'être, le plus souvent, que nominale. En 1571, c'est le roi lui-même Tiao Settathirath, après avoir établi la capitale de son royaume à Vientiane tant pour des raisons politiques que stratégiques, qui viendra confirmer par les armes sa suzeraineté sur la Principauté de Champassak, l'étendant par la même occasion sur les régions d'Attopeu et de Saravane. Et en 1641, le voyageur hollandais Gerrit van Wujsthoff, visitant la région, notera la présence à Champassak d'un tévinia (on dirait aujourd'hui un phagna : un mandarin) relevant d'un autre grand dignitaire qui administrait le Sud-Laos pour le compte de son souverain : Tiao Souligna Vongsa, roi du Lan Xang.

C'est à cette époque - milieu du XVIIème siècle - que commence "officiellement" l'histoire du royaume de Champassak.

Suivant les Annales du royaume (10), en l'an mil de la petite ère bouddhique, année du serpent, troisième de la décade (soit en l'an 1638 de l'ère chrétienne), le roi de Champassak était mort depuis peu, ne laissant qu'une fille nommée Nang Phao; et en attendant qu'elle fût en âge de régner, les ministres de son père gouvernaient le royaume avec l'aide des dignitaires de tout rang.

Or il advint qu'en ce temps-là, Chao Pang Kham (11), prince du village de Nong Boualamphou (dans la région d'Oudone, Siam oriental), alla avec une suite imposante de dignitaires, de sujets, d'éléphants et de cornacs,

capturer des éléphants sauvages dans la forêt. De campement en campement, il parvint à Nakhon Chambak Nakkhabourisi (Champassak) où il se reposa plusieurs jours. Voyant que Nang Phao n'était pas mariée, il lui fit la cour, passa avec elle plusieurs nuits ; puis il retourna à Nong Boualamphou avec ses dignitaires, ses sujets, ses éléphants et ses cornacs.

A quelque temps de là, Nang Phao s'aperçut qu'elle était enceinte. Elle eut une grossesse pénible. Le moment de la délivrance venu, elle endura de vives souffrances physiques et morales, car il n'y avait point d'époux auprès d'elle pour l'assister. Alors elle formula cette imprécation : "Si une jeune fille se laisse faire la cour par un garçon et a des rapports avec lui de sorte qu'elle devienne mère, qu'elle donne en offrande un buffle aux génies protecteurs ! Quant au jeune homme, qu'il offre de l'argent ! Sinon, que le riz des rizières sèches périsse au moment de la formation des épis ! Que le riz des rizières humides se déssèche et meure !"

Après avoir donné naissance à une fille qu'elle nomma Nang Pheng, Nang Phao ordonna aux dignitaires de Nakhon Chambak Nakkhabourisi de rédiger un édit estampillé d'un cachet indélébile et il fut ordonné à tous les sujets d'observer ces prescriptions sur toute l'étendue du royaume ...

Pourtant, quand Wujsthoff visita Champassak trois ans plus tard, ce n'est point une reine régentant un royaume indépendant qu'il y rencontra. Mais peu importait aux historiographes lao (et siamois) du royaume de Champassak ce témoignage irréfutable d'un voyageur étranger, car pour eux il était nécessaire que la reine Nang Phao existât, qu'elle fût l'ultime souveraine d'une lignée déchue et qu'elle vécût assez longtemps pour remettre son royaume à un bonze prestigieux, le Phra Khrou Phonesamek (12), royaume que le saint bonze devait transmettre presque aussitôt à son protégé, un pieux prince de Vientiane respectueux de toutes les traditions locales (Chao Nokasat). Cette reine hypothétique demeure, dans la mémoire collective, le trait d'union indispensable entre les anciennes dynasties du Sud et l'émigré fondateur de la nouvelle dynastie.

Pourtant, réorganisé par un descendant des rois de Vientiane, le royaume du Sud ne reconnaîtra plus les idéaux du Moyen Laos lorsque, plus de quatre vingt-ans après la mort de Chao Nokasat, un autre prince venu de Vientiane (Tiao Nho) prendra le pouvoir à Champassak : "comme si le lien unissant les deux traditions avait été rompu ; comme si, durant ce siècle qui sépare les deux règnes, il s'était formé dans le Sud une conscience historique" (Ch. ARCHAIMBAULT, p. 566).

En 1694, Tiao Souligna Vongsa, roi du Lan Xang depuis 1637, meurt sans laisser d'héritier (12 bis). Très rapidement, les rivalités dynastiques et les revendications des princes vassaux, exploitées par le Siam et par l'Annam, conduisent à l'éclatement du Laos en trois royaumes rivaux : le royaume de Luang Prabang et celui de Champassak, vassaux du Siam ; le royaume de Vientiane, théoriquement vassal de l'Annam, mais en réalité sous le contrôle siamois comme les deux autres. "Le Pays Lao n'en est pas moins demeuré une nation gouvernée par plusieurs souverains de même souche dynastique, exerçant leurs pouvoirs temporels chacun dans les limites de son petit Etat, mais jouissant d'une véritable autorité morale et spirituelle sur l'ensemble du pays" (Katay DON SASORITH, "Présence historique du Laos" dans "France-Asie", numéro 118-119-120 de mars-avril-mai 1956, page 722). C'est ainsi qu' "après le dernier démembrement du Lan Xang en 1711, il régna au Laos jusqu'à trois rois simultanés : un roi lao à Luang Prabang à partir de 1711, un autre roi lao à Vientiane à partir de 1712, et un troisième roi lao encore à Champassak, à partir de 1713" (id., p. 721).

"L'ensemble des territoires du Lan Xang - écrivit encore feu S.E. Katay - continuant à être désigné sous le nom de Muong Lao (c'est-à-dire Pays Lao), les différents royaumes qui naquirent de la dislocation de l'Etat Lao se firent appeler simplement de leur nom de capitale : Muong Luang Prabang, Muong Vientiane, Muong Champassak. Le terme "muong", qui signifie pays, est du reste assez général ; il peut s'appliquer à un pays entier comme à toute agglomération d'une certaine importance. C'est pourquoi dans le langage courant, le mot Muong est devenu synonyme de ville, de circonscription ou de région ; son chef est invariablement Chao Muong, le terme "Chao" impliquant, dans son acception générale, l'idée de propriété, d'autorité, de souveraineté" (id., p. 721). De son côté, E. Lunet de Lajonquière remarque que le mot muong (muang) qui est une "expression employée maintenant pour désigner une circonscription administrative" désignait anciennement "une formation féodale des Thaï" (op. cit., tome 2, p. VI). Et S.E. Katay de préciser : "C'est ce qui a conduit certains historiens français mal renseignés à contester la dignité royale ou princière aux Chao de Luang Prabang et de Champassak, en les assimilant à de simples chefs régionaux" (op. cit., p. 721, note 1). Ce qui n'a pas empêché deux historiens français, M. François Galliéni ("Le Royaume du Lane Xang" dans "La Revue française de l'Elite européenne", numéro spécial sur le Laos, n° 203, octobre 1967) et M. Georges Taboulet ("Le Voyage d'exploration du Mékong" dans la "Revue française d'histoire d'outre-mer", n° 206, 1er trimestre 1970), nommant occasionnellement le roi de Champassak, d'avoir cru bon devoir employer des guillemets : le "roi" de Champassak (GALLIENI, p. 17), le "roi" de Bassac (TABOULET, p. 53), jetant ainsi sur le caractère monarchique des princes de cette Maison quelque suspicion ou ironie.

Je m'empresse d'ajouter que les historiens français ne sont pas les seuls à être mal renseignés à ce sujet, et qu'on en pourrait dire tout autant de certains politiciens lao. On n'a pas oublié ici la violente polémique qui s'engagea sur "l'affaire de Bassac" entre plusieurs députés à l'Assemblée nationale constituante lao, le mardi 8 avril 1947, au moment de la rédaction de la constitution du Laos unifié. S.E. Leuam Insixiengmay, alors chaokhoueng de Savannakhet, ayant proposé à la Chambre que le Prince de Champassak soit déclaré membre de droit du Conseil du Roi du Laos - ce qui revenait à demander la reconnaissance constitutionnelle de la Principauté héréditaire de Champassak -, Thao Kou Voravong, député de Thakhek (futur négociateur des accords de Genève de 1954), s'y opposa au nom de son parti, en arguant que la famille de Champassak n'était pas et n'avait jamais été une famille royale "telle qu'on le conçoit dans le Laos et dans les autres pays du monde", et ceci du fait qu'elle n'avait jamais régné, "à moins qu'on ne veuille appeler régner le fait de diriger une région comme celle de Champassak et d'avoir quelque vague influence personnelle sur certaines circonscriptions ...

C'est une famille qui n'avait l'autorité effective, découlant des fonctions de son chef, que sur la région de Bassac qui, comme on le sait, est à peine plus grande qu'une circonscription ordinaire. Elle pouvait avoir de l'autorité sur les autres circonscriptions limitrophes, cela est probable mais non sûr, l'autorité morale étant particulièrement difficile à déterminer au Laos" (cf. BOUAGHACUM, "Le problème politique laotien", n° de novembre 1948, pages 10 et 18).

Les passions s'étant heureusement apaisées, la parole est aujourd'hui aux seuls historiens. Aussi, suivant la leçon de S.E. Katay, doit-on dire en français (comme en lao) le royaume (Muong) et le roi (Chao Muong) de Champassak. Sans guillemets.

Quant aux rois, feu S.E. Nhouy Abhay (13) nous apprend dans une courte étude intitulée "Le Royaume de Champaçak" (publiée à Saïgon, sans date), que le premier prince lao de la Maison de Champassak qui monta sur le trône de Nakhon Chambak Nakkhabourisi fut Chao Nokasat qui, intronisé et sacré par le Phra Khrou Phonesamek en 1713, régna jusqu'en 1737 sous le nom de règne de Chao Soï Si Samout Phouthang Koun, plus couramment : Chao Soysisamout.

Le premier acte de Chao Soysisamout fut d'élever son protecteur, le Phra Khrou Phonesamek, au grade de Chao Ratsakhrou Luang et de lui faire ériger une pagode (Wat Luang Mai) où il l'invita à demeurer avec ses disciples. Puis il convia Nang Pheng à résider dans le palais qu'il venait de se faire construire (Ban Sisoumang), il lui accorda aide et protection et fit appel à ses dignitaires, soulignant ainsi qu'il entendait maintenir la continuité avec la dynastie de ses prédécesseurs (14).

Or, suivant Thao Nhouy Abhay (pages 6 et 7), Chao Nokasat était le frère de Chao Ong Lo (futur roi de Vientiane sous le nom de Saï Ong Hué - ou Saï Ong Viet), tous deux étant les petits-fils de Tiao Souligna Vongsa ; donc tous deux de la dynastie royale (mythique) de Khoun Lo, plus effectivement : de la dynastie du roi

fondateur du Lan Xang, Fa Ngoum.

De même, le roi qui porta le royaume de Champassak à sa perte, le roi Tiao Nho (1819-1826), était le propre fils de Tiao Anou, dernier roi de Vientiane. (En revanche, Phra Fay Na, nommé roi de Champassak par les Siamois en 1791, n'était que le fils de Thao Pravo (Phawo), ancien dignitaire de la Cour de Vientiane auquel le roi de Vientiane avait refusé la dignité d'oupahat (vice-roi) précisément parce qu'il n'était pas de sang royal.) Quand, prenant prétexte de la félonie de Tiao Nho, le Siam donnera l'ordre de modifier dans les décrets du Muong Bassac l'énoncé des titres princiers et de substituer à l'appellation "princes" celle de "fils et petits-fils de princes", il soulignera, malgré qu'il en eût, l'origine royale des princes de la Maison de Champassak.

Tiao Anou s'étant révolté en 1826 contre la suzeraineté de Bangkok, le royaume de Vientiane - c'est-à-dire ce qu'il en restait : un vaste champ de ruines et de végétation rudérale - devint province siamoise. Tiao Nho fut mis à mort pour s'être compromis dans la rébellion de son père (il avait levé une armée et organisé la ville d'Oubone en camp retranché) : il avait d'abord réussi - nous dit Garnier - à s'échapper, "mais il fut poursuivi et atteint auprès d'une pagode, du toit de laquelle il se précipita... Quant au roi de Vientiane, il fut enfermé dans une cage où il mourut promptement". Après quoi, "le Laos fut scindé en deux royaumes vassaux du Siam : le royaume de Luang Prabang et le royaume de Champassak" (LAFONT, op. cit., p. 34).

A la fin du règne de Chao Soysisamout, le royaume de Champassak était constitué de dix muong, soit outre le Muong Bassac, les Muong Khong, Sirikompong (au sud de la Sé Lam Pao, que les Khmer appellent le Tonlé Répou et qui marque aujourd'hui la frontière entre le Laos et le Cambodge), Stung Treng, Attopeu, Mane (futur Saravane), Kham Thong, Khong Tièng, Sikhontao (aujourd'hui Ratanabouri, dans la région de Sisaket, en Thailande) et Thong (aujourd'hui Souvannaphoum, dans la région de Yasothon), auxquels Phra Fay Na ajouta les Muong Saphat, Nakhon Phanom et Oubone (celui-ci érigé en 1795 en Muong Oubonratchatani et administré par le frère du roi, Thao Thit Phom). Après la mort de Tiao Nho, le royaume fut démantelé et l'aspect de damier qu'il présentait au milieu du XIXème siècle retint l'attention de Francis Garnier (15).

En 1866, c'est-à-dire au moment du passage dans le Sud-Laos de l'expédition française Doudart-Garnier, les Muong Yasothon, Oubone, Khong (élevé en 1828 par le Siam au rang de Muong Sithandone), Stung Treng, Saravane, Attopeu et Kham Thong duquel dépendent le Muong Saphat et le Muong Kông, futur Khong Sédone (16), forment des fiefs autonomes tributaires de Bangkok, ils sont administrés par des gouverneurs directement nommés par la Cour du Siam auprès de laquelle ils doivent se rendre une fois l'an pour lui renouveler leur serment de vassalité et payer le tribut (17). Les Muong Khong Tièng et Samia, fondés par Tiao Nho en 1819, ont été détachés du Muong Bassac en 1828 et rattachés au Muong Khemarat, créé en 1814 et qui dépendait directement de Bangkok (18).

Si le royaume de Champassak ainsi réduit n'offre, à l'époque de Doudart et de Garnier, aucune des caractéristiques habituelles aux monarchies européennes ; si sa capitale n'est qu'une suite de "maisons disséminées le long de la rive du fleuve sur une étendue de plusieurs kilomètres" (GARNIER), plus heureuse toutefois que Vientiane où, après le raid exterminateur du général siamois Phraya Mitop, il ne reste que "l'eau, la terre et les fauves de la forêt" ; si le palais royal n'est "qu'un assemblage de chaumières entourées d'une haute palissade en bois" (CARNE) et si les signes de la puissance royale se ramènent à "une corbeille, une aiguière et un crachoir en or" (id.), le roi de Champassak est bien roi : Chao Nakhon Champassak Khong Ratsasombat.

"Les Siamois, écrit Garnier, tout en fractionnant autant que possible le royaume du Laos, ont conservé aux plus petites provinces les titres correspondant aux anciens royaumes. C'est Bangkok qui choisit les gouverneurs (19) et les choisit, comme à l'époque de l'indépendance, parmi les princes de sang royal" (GARNIER, "Voyage d'exploration en Indochine", volume 1, page 336). C'est ainsi que les Siamois, ayant destitué Tiao Nho, désignèrent en 1829, pour lui succéder sur le trône de Champassak, son cousin Chao Houy, "prétendant légitime écarté en 1819 en faveur d'un prince étranger" (NHOUY ABHAY, p. 11), c'est-à-dire l'arrière-petit-fils de Chao Soysisamout (20) le fondateur de la famille régnante héréditaire des Princes de Champassak, autrement dit : de la dynastie de Champassak, branche cadette de la famille princière lao issue de Tiao Fa Ngoum. "En remontant sur le trône, Chao Houy renoue donc, dans la chaîne de succession, la dynastie nationale" (NHOUY ABHAY, ibid.).

"Le gouverneur (de Bassac), écrit encore Garnier, porte le titre de roi, dernier vestige de l'indépendance dont jouissait la principauté de Bassac avant la conquête des Siamois". Quoique vassal de la Cour de Bangkok dont il reçoit à son intronisation une plaque d'or, insigne de sa légitimité, et qui envoie, à sa mort, le briquet d'incinération, le roi de Champassak, lorsqu'il monte sur le trône, est couronné dans sa capitale, de la même façon que son voisin et parent le roi d'Oubone, au couronnement duquel Doudart de Lagrée assista aux premiers jours de l'année 1867. Cf. GARNIER : "Le gouverneur de cette province (Ubon) récemment nommé (par Bangkok) portait, comme celui de Bassac, le titre de roi. Il appartenait à la famille royale de Vientiane" (p. 231). Et Carné d'écrire pour sa part : "Le gouverneur de Bassac a conservé le titre de roi" (p. 90). Il y avait d'ailleurs autour de ce trône, comme de tous les trônes de la terre, d'âpres compétitions : "Un cousin du roi (de Bassac) se plaignit (à Doudart) de ce que ses droits au trône avaient été indignement foulés aux pieds" (CARNE, p. 91) ; le roi d'Oubone, de son côté, "homme intrigant et habile (...) cherchait à faire remplacer le roi de Bassac par un de ses parents" (GARNIER, p. 231) - probablement son oncle qui était alors assigné à résidence par les Siamois dans le Muong Kham Thong - et n'hésitait pas, pour ce faire, à l'accuser de concussion auprès de la Cour de Siam...

Comme tous les autres rois du monde, le roi de Champassak avait une Cour

(21). En sa qualité de gouverneur, nous apprend Garnier, le roi de Champassak nomme trois mandarins supérieurs (Phagna Muong Sen, Phagna Muong Chan, Phagna Muong Khang) qui ont chacun sous leurs ordres sept autres mandarins auxquels ils délèguent les affaires peu importantes, ceux-ci commandant à leur tour à des mandarins d'ordre inférieur. En sa qualité de roi, il a droit à un certain nombre de mandarins particuliers ; "le nombre des Mandarins particuliers composant sa Maison est considérable : il y a le chef des gardes, les gardiens du parasol, les gardiens des femmes, les chefs des ouvriers, les bourreaux, les secrétaires, etc ..." (p. 336). Comme à la Cour de Luang Prabang, il y a un vice-roi (en lao : Maha Oupahat) à la Cour de Champassak, qui a pour fonction principale d'assurer la régence du royaume pendant la période qui va du décès du roi à l'accession au trône du nouveau souverain, laquelle étant soumise au bon plaisir du roi de Bangkok se fait parfois longtemps attendre. La puissance suzeraine est représentée près la Cour de Champassak par un commissaire siamois (Kha Luang) dont le rôle est de surveiller le prince laotien et "surtout l'empêcher d'avoir des contacts avec les étrangers" (NHOUY ABHAY, p. 15). C'est "pour sauver leur autonomie et leur existence (que) rois de Louang Prabang et rois de Bassac durent accepter toutes les ingérences du Siam dans l'administration de leur royaume" (id.).

En 1866, c'est-à-dire au moment de sa rencontre avec la Mission française d'exploration du Mékong, le roi de Champassak est Chao Nhouttithama Thone, plus connu sous le nom de Chao Kham Souk. Il était le quatrième fils de Chao Houy, mort en 1840 à 63 ans des suites d'une chute d'éléphant en laissant sept fils et six filles (22). Son frère Chao Kham Nhay, auquel il succédait, était mort en 1858 à l'âge de 28 ans en laissant deux filles : il n'avait régné que deux ans, sous le nom de Chao Nhouttithama Sounthone. Mais Chao Kham Souk avait dû attendre sa majorité pour accéder au trône, en 1863. A la fin de l'année 1866, Carné écrit de lui : "C'est un homme jeune aux manières distinguées, à la physionomie agréable et un peu triste". Et Garnier : "Le roi de Bassac est un homme de 25 à 30 ans, à l'air timide et à la physionomie distinguée". (Les Annales du royaume lui donnent, pour leur part, 31 ans à cette date.) C'est lui qui, à son avènement, établit la capitale de son royaume sur l'actuel site de Champassak (23).

En 1866, il y a à Champassak seize pagodes (24), riches en statues du Bouddha (25) ; la plus importante est le Wat That, "pagode royale située près de la résidence du Roi, à l'extrémité sud de la ville" (26). Par la suite, Chao Kham Souk fit construire le Wat Thong, à égale distance entre le village de Pha Pin, où se dresse le Ho Phi (autel des génies protecteurs), et celui de Wat That Foun où est érigé le that funéraire du Phra Khrou Phonesamek. Et devant le Wat Thong devenu pagode royale (27), le roi fit bâtir son nouveau palais et le Ho Say (Pavillon de la Victoire) d'où, en grand apparat, il contemple, au onzième mois, la course des pirogues au cours de laquelle les Kha, anciens possesseurs du sol, se reconnaissent sujets du monarque et des génies tutélaires du royaume.

Il s'en faut de beaucoup qu'à l'époque de Chao Kham Souk, le royaume de

Champassak soit, comme l'a prétendu M. Galliéni (op. cit., p. 17), "absorbé par le Siam" : à la Cour de Bangkok, d'entre tous les rois inféodés à la Couronne de Siam, le roi de Champassak est le premier dans l'ordre hiérarchique, immédiatement après le Premier Ministre.

Pour s'opposer à la politique siamoise de dépècement qui menaçait le Muong Bassac, Chao Kham Souk tenta, bien au contraire, de reconstituer son royaume muong par muong, authentique mainteneur de l'héritage légué par Chao Soysisamout et ses successeurs. Rassemblant, par une diplomatie habile, les muong dispersés et les regroupant autour du centre primitif où s'élevait la tombe du roi fondateur, Chao Kham Souk réussit en outre à fonder une dizaine de muong nouveaux dont "certains, enclavés dans des territoires relevant directement de Bangkok, constituaient des positions avancées pour de futures annexions" (ARCHAIMBAULT, p. 574). Ainsi furent créés les Muong Souvanna Khili, Wapi Phra Boun, Mathoura Saphon (au sud de Saphat), Soutavari (dans le Muong Saravane), Nakhon Pheng (au nord-est d'Oubone), Varincamrap (en face d'Oubone, sur l'autre rive de la Sé Moun), Dompradit (Ban Chanlanadom, dans le Muong Bassac), Outhoum (Ban Thakha érigé en muong en 1872), Saphang Phoupha (Ban Houei Hin, au nord-ouest de Khong) et Soutnakhon (sur la Sé San, dans la province aujourd'hui cambodgienne de Ratanakiri). Quoiqu'il bénéficiât des faveurs du roi Rama V (Chulalongkorn) et jouît d'une autonomie relative, Chao Kham Souk devait ruser avec les Siamois et se tenir constamment sur ses gardes, de crainte que Bangkok ne mît brutalement fin à ses projets. Digne successeur des anciens rois de Champassak, il sut maintenir les traditions politiques de ses devanciers et réveilla en son royaume l'idée monarchique.

Mais, au moment où celui dont Etienne Aymonier a écrit qu'il était le plus remarquable de tous les Laotiens qu'il avait rencontrés au cours de ses voyages au Laos, au moment, dis-je, où Chao Kham Souk aurait pu voir ses efforts récompensés, "le sort dispersa tous les morceaux qu'il avait si patiemment rassemblés" (ARCHAIMBAULT). Et ce roi mourut en 1900, âgé de 62 ans, sans avoir pu réaliser son rêve de "restaurer le patrimoine ancestral".

Déjà, quand la France eut en 1891 créé trois bureaux politiques dans le Sud-à Stung Treng, à Outhène et à Ban Mouang (28) - puis, en 1893, une légation à Bangkok (Auguste Pavie consul), l'ingérence de la Cour de Siam dans les affaires du royaume s'était faite plus oppressante : Bangkok avait imposé à Chao Kham Souk un gouverneur général siamois (Krom Luang) qui pratiquement administrait le Muong Bassac aux lieu et place du vieux roi.

Déjà, en 1893, le Siam avait impudemment cédé tous les territoires de la rive gauche du Mékong à la France (29), trop heureux que celle-ci, encore mal renseignée, lui laissât le bénéfice de tout ce qui était lao sur la rive droite. Avec l'annexion par la France des huit muong de la rive gauche, Chao Kham Souk avait perdu non seulement toute autorité sur un bon nombre de ses vassaux, mais aussi une bonne partie de ses revenus (certaines terres fertiles des muong de la rive gauche, tel le village de Ta Pho, appartenant au domaine royal).

On sait qu'avec Pavie la politique française consista ensuite à reconstituer l'unité du Laos aux dépens du royaume de Champassak. Par la convention franco-siamoise du 7 octobre 1902 (article 2), les territoires du Muong Bassac situés sur la rive droite du Mékong et dont le traité du 3 octobre 1893 avait consacré l'annexion par le Siam, redeviennent lao; mais le royaume, déjà amputé des muong de la rive gauche, est limité au sud par la chaîne des Dangrek : d'où perte de l'ampho de Thala Borivat (ancien Muong Sé Lam Pao au sud-ouest de Khong, fondé en 1844) et du Muong Stung Treng (lao depuis le début du XVIIème siècle) rattaché au Cambodge en 1904 "pour commodité administrative". Par le traité franco-siamois du 23 mars 1907, délimitant la frontière entre le Laos et le Siam, Oubone (lao depuis 1792) est définitivement rattaché au Siam. Par la convention franco-siamoise du 11 mars 1942, la France abandonne au Siam, allié du Japon, les territoires lao de la rive droite du Mékong (Sayaboury et Champassak). Suivant la frappante expression de S.E. Leuam Insixiengmay, on peut dire que le royaume de Champassak a été "l'Alsace-Lorraine laotienne".

Chao Kham Souk mort et le trône de Champassak vacant, le Siam, compte-tenu de la conjoncture politique (à savoir l'intervention française au Laos), ne se pressa pas de désigner le successeur. L'interrègne était assuré, en principe, par le vice-roi. Un des fils de Chao Kham Souk, Chao Nhouy (30), que son père avait envoyé à Bangkok en 1897 avec ses deux frères (31), fut nommé, par la Cour de Siam, Chao Ratsadanay (32).

Quand, au début de ce siècle, la France entreprit d'asseoir son empire sur les territoires lao de la rive droite, l'oupahat (33) se réfugia à Bangkok. Tous les enfants de Chao Kham Souk, séduits par les promesses siamoises ou contraints, quittèrent Champassak. Sauf un, très fermement attaché à la terre de ses pères : Chao Ratsadanay Nhouy. "Tenant compte à demi de l'Histoire, le Gouvernement français nomma Chao Nhouy gouverneur de Champassak pour le distinguer des chefs de circonscription ordinaires. Son titre de Chao Ratsadanaï, qui lui avait été conféré par le roi du Siam, lui fut conservé. Le Laos français comptait donc un Roi, qui symbolisait aux yeux des Laotiens du Nord les anciennes splendeurs du Lan Xang, et un "Gouverneur" (34) qui, aux yeux des Laotiens du Sud, restait le descendant et l'héritier direct des Rois de Champaçak" (NHOUY ABHAY, pp. 17 et 18). Chao Ratsadanay Nhouy exerça son autorité nominale sur les Muong Bassac, Phonethong et Moulapamok (ancien Ban Chan, érigé en muong en 1881 et relevant primitivement du Muong Sithandone) et sur les Kha Boloven de la rive gauche.

Mais alors qu'elle avait officiellement reconnu le royaume de Luang Prabang dès 1895, la France ne voulut jamais considérer le roi de Champassak que comme un simple fonctionnaire (35). Et c'est bien à propos de Chao Ratsadanay que l'on peut dire : "Seuls quelques simples ornements issus d'autorité royale légitime fu-

rent épargnés" (SISOUK na CHAMPASSAK, "Tempête sur le Laos", p. 1).

Quand, le 14 octobre 1905, Chao Ratsadanay Nhouy est nommé gouverneur de Champassak, le gouvernement de Champassak est alors une délégation du commissariat français de Ban Mouang, lequel n'est dirigé que par un administrateur de troisième classe. Quand, en 1908, Paksé devient chef-lieu de province (36) dont relève désormais le Champassak, Chao Ratsadanay Nhouy, dont les ancêtres recevaient deux fois l'an l'hommage de leurs vassaux et sujets, doit aller chaque année prêter serment de fidélité au résident de Paksé. Enfin, le 21 décembre 1934, le gouverneur de Champassak est mis à la retraite par le Résident supérieur de France au Laos, "pour limite d'âge", comme un quelconque fonctionnaire.

Le premier acte du gouvernement de Bangkok, après l'occupation siamoise de 1941, fut de restaurer Chao Ratsadanay Nhouy comme prince héréditaire du Muong Bassac. Et comme les territoires lao de la rive droite ne furent rétrocédés au Royaume lao que le 27 novembre 1946, on peut dire que Chao Ratsadanay Nhouy, mort en juin 1946 (d'un cancer), est mort roi de Champassak - le dernier des douze rois lao de Champassak. Le caractère monarchique de ce prince est d'ailleurs hautement manifesté par le fait que l'on dut attendre, pour allumer son bûcher funèbre, que le roi de Thaïlande eût envoyé le briquet d'incinération réservé aux crémations royales (37).

Après le coup de force japonais du 9 mars 1945, les autorités françaises internées, c'est le fils de Chao Ratsadanay Nhouy, Chao Boun Oum, qui prit dans le Sud la tête de la résistance armée franco-laotienne contre les Nippons (alliés aux Thaï) puis contre les Lao Issara (qui s'exileront en Thaïlande après la chute de Vientiane en avril 1946), alors même que son père, en sa qualité de roi de Champassak, était vassal du roi de Bangkok auquel il avait prêté l'hommage lige (38).

Après la libération de Luang Prabang par les troupes françaises (13 mai 1946), la France s'était engagée à faire du Laos un "Etat unifié et autonome". Le 15 mai suivant, le roi de Luang Prabang, Tiao Sisavang Vong, dans une lettre adressée à M. de Raymond, commissaire de la République française au Laos (Vientiane), prenait acte de "la volonté de la France de reconstruire l'Unité laotienne"; il s'agissait, ajoutait le roi, d' "éviter tout particularisme régional" et de reconstituer "sous l'égide de la France, une partie de ce que fut historiquement le grand Lan Xang". Le 12 juin, l'amiral Thierry d'Argenlieu, haut commissaire de France en Indochine (Saïgon), proposait au roi d'organiser une consultation populaire équitable "qui appellera les populations du Moyen et du Sud Laos à se prononcer sur les modalités de leur incorporation à un Etat laotien unique"; cette consultation, précisait l'amiral, "me paraît le moyen effectivement le plus sûr d'éviter les risques d'un particularisme régional". Enfin, dans sa réponse à l'amiral, le 5 juillet, le roi acceptait le principe de cette consultation populaire équitable, d'où devait naître l'assemblée nationale constituante lao de 1947 : cette consultation, disait encore le roi, "permettra d'une part aux populations du Laos tout entier d'affirmer leur vif désir de former un Etat laotien unique et de se prononcer sur les règles

constitutionnelles à donner au Royaume, d'autre part de supprimer les risques d'un particularisme régional".

L'idée d'un Laos définitivement unifié, soumis à un même régime politique, trouvait en effet de plus en plus d'échos tant chez les représentants de la France que dans l'élite laotienne. "Quelques esprits avaient bien envisagé une solution fédérative (39). Mais, à l'examen, elle se révélait à peu près irréalisable. En effet, pour créer une Fédération laotienne, il aurait fallu que toutes les provinces soient arrivées à un même degré d'évolution, ce qui était loin d'être le cas. Il aurait fallu des situations politiques identiques : or on se trouvait en présence d'un royaume protégé d'une part (le Muong Luang Prabang) et de provinces relevant de l'administration directe française d'autre part (le Muong Bassac entre autres). Il aurait fallu des conditions économiques sensiblement égales : or les provinces du Sud sont particulièrement fertiles tandis que celles de la frontière de Chine sont excessivement pauvres. Bref, il n'y avait aucun élément susceptible d'autoriser une association. Un Etat fédéral laotien créé dans de telles conditions devait tôt ou tard s'effondrer et tourner à la dictature d'une province plus favorisée. La thèse de l'unité permettait, au contraire, de concevoir un Etat équilibré, possédant une solide armature et capable de se mettre en valeur" (P. LEBEL de CHATEAUVIEUX, "Commentaires sur la Constitution laotienne" dans "L'Assemblée constituante laotienne", Saïgon, 1949, pages 13 et 14).

C'est pour pallier ces "risques d'un particularisme régional" que Chao Boun Oum, descendant direct de Chao Soysisamout, chef de la Maison de Champassak de par la volonté paternelle et héritier du trône de Nakhon Chambak Nakkhabourisi, renonçait, le 27 août 1946 (40), à tous ses droits de souveraineté sur le royaume quinze fois séculaire de ses ancêtres au profit de Sa Majesté Sisavang Vong, roi de Luang Prabang (41), "pour la grandeur et le bien du pays" (42). Son sacrifice permettait, deux cent trente cinq ans après le fatal démembrement du Lan Xang, de refaire l'unité du Muong Lao.

Mais sans avoir jamais été roi, le Prince Boun Oum na Champassak, Inspecteur général du Royaume Lao, troisième personnage du royaume dans la hiérarchie de ses grands dignitaires (après le Prince héritier), est aussi vénéré par les Laotiens du Sud que s'il l'avait été. Que ce soit dans le faste des fêtes traditionnelles du Wat Phou, que ce soit dans son palais de Done Talat où il reçoit pour un baci le corps diplomatique au grand complet (Américains, Russes, Chinois, etc.), que ce soit à Paksé quand, quittant sa land-rover, il fait un tour de marché ou vient boire un verre à la Mission française d'instruction, le Prince Boun Oum demeure toujours, majestueusement, souverainement, chez soi.

Roi de Champassak malgré lui, en quelque sorte.

Le seul dont l'Histoire pourra écrire, un jour, qu'il fut "roi" de Champassak. Avec guillemets.

1 - On pourrait s'étonner que dans ces contrées si proches de la Chine et qui entrèrent avec elle en relations commerciales et diplomatiques dès les premiers siècles de l'ère chrétienne, l'influence culturelle chinoise ait été pratiquement insignifiante, alors qu'elle a été si intense dans les deltas du Tonkin et du Nord Vietnam. "La raison en est dans la différence radicale des méthodes de colonisation employées par les Chinois et par les Hindous. Les Chinois procédèrent par conquête et par annexion : les militaires occupaient le pays et les fonctionnaires répandaient la civilisation chinoise. La pénétration, l'infiltration hindoues semblent avoir presque toujours été pacifiques et ne s'être accompagnées nulle part de ces destructions qui déshonorent la chevauchée mongole ou la conquête espagnole de l'Amérique. Bien loin d'avoir été anéantis par les conquérants, les autochtones ont trouvé dans la société hindoue, transplantée et assouplie, un cadre dans lequel leurs propres sociétés ont pu s'intégrer et se développer. Les Hindous ne pratiquèrent nulle part la conquête militaire et l'annexion au nom d'un Etat ou d'une métropole, et les royaumes hindous qui se constituèrent dans l'Inde extérieure durant les premiers siècles de l'ère chrétienne n'eurent avec les dynasties régnant dans l'Inde propre que des liens de traditions, sans dépendance politique. Les échanges d'ambassades entre les deux rives du golfe du Bengale se faisaient sur un pied d'égalité, tandis que la Chine exigea toujours des "barbares du Sud" la reconnaissance de sa suzeraineté qui se traduisait par l'envoi régulier d'un tribut. Les commanderies chinoises de l'Indochine septentrionale étaient administrées par des gouverneurs chinois, alors que les royaumes hindous de l'Inde extérieure étaient gouvernés par des souverains indépendants d'origine autochtone ou de sang mêlé, entourés de conseillers hindous ou hindouisés dont l'action fut surtout culturelle. Ainsi, bien que pendant de longs siècles la Chine ait exercé une tutelle politique plus ou moins effective sur ces pays, sa civilisation ne s'est pas répandue au-delà de ses conquêtes militaires; la pénétration pacifique des Hindous atteignit au contraire dès le début les limites de leurs navigations commerciales. Les pays conquis militairement par la Chine ont dû adopter ou copier ses institutions, ses moeurs, ses religions, sa langue et son écriture; au contraire, ceux que l'Inde a conquis pacifiquement par le seul prestige de sa culture ont conservé l'essentiel de leurs caractères individuels et les ont développés, chacun suivant son génie propre. C'est ce qui explique, en face de l'uniformité culturelle des pays sinisés, la différenciation, et dans une certaine mesure l'originalité, des civilisations khmère, chame et javanaise, malgré leur commune origine hindoue" (COEDES,

2 - "Les Etats hindouisés d'Indochine et d'Indonésie", pages 71 et 72).

"L'art et la littérature sont, depuis leur premier jour, jonchés de symboles phalliques de toutes sortes ... De toute évidence, si l'on utilise l'érection du pénis comme manifestation menaçante de la domination, il s'ensuit que plus grande est l'érection et plus grande est la menace ... Il y a une limite à ce que l'on peut faire au corps humain lui-même, mais cette limite n'existe pas pour les effigies humaines. Dans les dessins, les peintures et les sculptures de la forme humaine, on peut grossir à volonté les attributs phalliques ... On en arrive à supprimer totalement la représentation du corps et le dessin ou la sculpture montre simplement un énorme pénis vertical et désincarné" (Desmond MORRIS, "Le Zoo humain", pages 120 et 121). Le linga est un emblème phallique considéré comme la plus sacrée représentation du dieu Çiva. Les lingas naturels (pierres dressées) sont particulièrement sacrés, parce qu'ils sont censés exister de toute éternité; en principe, il ne s'en trouve qu'en Inde, où l'on compte 68 lieux "saints" de cette sorte; mais la moyenne vallée du Mékong est riche elle aussi de lingas naturels : outre celui qui se dresse au sommet du Phou Bassac (et dont il sera parlé tout à l'heure), on peut citer la "rivière aux mille lingas" (rivière de Siemréap) dans le Phnom Koulen. La réalité d'un culte phallique à Champassak est attestée par les nombreux lingas qui sont encore visibles sur toute l'aire du temple (il y en a plusieurs au pied de la statue du Phagna Kammatha) et dans certaines pagodes de la ville : en particulier, au Wat Amadtaram.

3 - On doit distinguer les Génies-Tutélaires du royaume (Phi Mahésak) et les Génies-Ancêtres (Phou Ta). Le Grand Génie de Champassak est aujourd'hui Chao Teng Kham, qui fut un général contemporain de Chao Soysisamout (le premier roi lao de Champassak, début du XVIIIème siècle). D'autres Phi Mahésak sont : le génie du village Chao Noy (probablement Chao Ma Noy - ou Phomma Noy - qui fut roi de Champassak, de 1813 à 1817, Nang Eckhay (seconde femme de Khoun Bourom), Nay Dam, etc. Les plus célèbres des Phou Ta sont le Phagna Khammatha et la Nang Phao. Un culte solennel est rendu aux génies de Champassak le premier jour des fêtes de Pi May (procession du Songkhrane).

4 - Le Déva-Radja (le Dieu-Roi) est le plus caractéristique des rites culturels khmers; ce culte officiel de la royauté divine, qui correspond assez exactement au principe européen du roi de droit divin, avait été ramené de Java par le roi Jayavarman II qui se disait une incarnation terrestre du dieu Vishnou : à sa mort, le roi regagne le mont Mérou sous sa forme première de Vishnou. Dans la théorie

du Déva-Radja, " l'essence royale est confondue avec l'essence divine sous l'apparence du linga, symbole du pouvoir créateur : le linga royal est le principe permanent de la royauté . . . Par analogie avec les conceptions qui font trôner les dieux sur de hauts sommets sacrés (le mont Mérou), le linga royal est dressé sur une éminence, un temple-montagne, qui symbolise à la fois le centre de l'univers et le centre du royaume. Tout roi puissant doit élever au Roi-Dieu un temple-montagne autour duquel s'organise la nouvelle capitale" (Odette MONOD, "Guide du Musée Guimet", page 117). Selon M. Louis FINOT, le plus ancien linga royal attesté dans l'Inde extérieure est celui qui fut dressé au IVème siècle par le roi cham Bhadravarman dans la vaste cité sainte de Mi Son dédiée au dieu Çiva. Le plus célèbre fut le linga en or massif élevé au milieu du XIème siècle par le roi khmer Udayadityavarman VII au sommet du Baphuon. "Le culte du linga royal fait figure de religion d'Etat au Cambodge (COEDES, "Les Etats hindouisés . . . ", p. 140).

5 - Mais à la lumière des nouvelles informations fournies par la lecture de la stèle de la houei Sa Houa, M. Georges Coedès a proposé une façon toute différente (et toute personnelle, car il paraît bien qu'elle n'ait été acceptée, entre autres, ni par M. Charles Archaimbault, ni par M. Pierre-Bernard Lafont) d'écrire les débuts de l'histoire du royaume de Tchen La: "Le centre du pays des Kambuja (Tchen La) semble avoir été primitivement la région voisine de la rive nord-est du lac de Tonlé Sap (cf. "Les peuples de la Péninsule indochinoise") . . . Il faut chercher plus au sud (que Champassak) le centre du futur Kambujadéça et le siège de l'autorité de Çrutavarman et de Çrestavarman, et par conséquent, le point de départ de la conquête du Fou Nan par Bhavavarman et son frère Çitraséna-Mahendravarman : sur le moyen Mékong, au sud des chutes de Khôn et dans la plaine située entre les Danrêk et la rive septentrionale du Grand Lac" (cf. "Nouvelles données sur les origines du royaume khmer" dans le "Bulletin de l'Ecole française d'Extrême Orient", tome XLVIII, 1954, pages 209 à 220). Voici comment, pour sa part, M. Coedès propose de se représenter la succession des évènements qui ont amené la formation du royaume khmer : " Au Vème siècle, la vallée du moyen Mékong en amont des chutes de Khôn était sous la dépendance d'une dynastie que certains indices tendent à faire considérer comme régnant au Champa. La plaine au sud des Danrêk et la vallée du moyen Mékong en aval des chutes de Khôn se trouvaient placées sous l'autorité de chefs que l'épigraphie angkorienne qualifie de Kambuja, et qui devaient être plus ou

moins inféodés au Fou Nan. Dans la seconde moitié du Vième siècle, sous le règne du roi Devanika (= Fan Chen Tcheng du Champa ?) ou d'un de ses successeurs, les rois Kambuja nommés Çrutavarman et Çrestavarman entreprirent d'étendre leur pouvoir sur la région située au nord des Danrêk. L'installation sur la montagne de Vat Phu du culte de Bhadreçvara dieu national du Champa, marque vraisemblablement leur victoire sur les Chams et l'occupation du pays de Basak-Champasak. La conquête de toute la partie méridionale du plateau de Korat et de la vallée du moyen Mékong jusqu'à l'embouchure de la rivière Moun, fut achevée par le cinquième et le sixième rois de la dynastie des Kambuja , Bhavavarman et son frère cadet Çitraséna-Mahendravarman" ("Nouvelles données . . ."). Je n'ai pas ici suivi la leçon de M. Coedès, et j'ai cru bon d'entendre la phrase "l'installation sur la montagne de Vat Phu du culte de Bhadreçvara dieu national du Champa marque (. . .) l'occupation du pays de Basak-Champasak (par les Kambuja)" comme suit : l'adoption par les Kambuja du culte de Çiva Bhadreçvara dieu national du Champa célébré à Wat Phou, marque que "l'antique sanctuaire de Wat Phou (a été le) berceau des Kambuja" (COEDES), que le Phou Bassac "fut le centre du Tchen La" (GROSLIER), que le Champassak a été "le Tchen La initial" (LAFONT).

6 - Comme il m'a été donné de le constater par moi-même grâce à la peu banale obligeance de Mr. Jonh P. DAVIS, chef du Requirements Air Office de l'US - Aid à Paksé : l'enceinte de la ville antique apparaît comme formée de quatre quadrilatères concentriques de plusieurs kilomètres de côté et qui s'appuient sur la rive du Mékong, dans l'axe exact du Wat Phou perpendiculairement au fleuve, à l'endroit des actuels villages de Wat Luang Cau et de Phra None où des fouilles ont été menées avec succès en décembre 1971 et janvier 1972 par M. Georges PFEIFFER, archéologue français chargé de recherches près le ministère lao des Cultes. Au milieu du XVIIème siècle, le voyageur hollandais Gerrit van Wujsthoff, qui visita la région en 1641, rapportera qu'il y avait sur le site de Champassak deux localités du même nom : "Bassac" et "Vieux-Bassac", celle - ci située un peu en aval de celle - là "sur la route d'Angkor". La première de ces deux villes est assurément celle que signalent les annales siamoises sous le nom de Phra Nakhon Kala Chambak Nakkhabourisi et qui, suivant ces annales existait dès avant l'an mil çulla (1638 de l'ère chrétienne) : Champanakhon pour les annalistes lao du royamme. Quant au "Vieux-Bassac" mentionné par Wujsthoff (probablement : Muong Cau Bassac), ce pourrait être précisement le site de l'ancienne capitale.

7 - Pour sa part, l'explorateur français Francis Garnier rapporte que "les Laotiens, dans leur ignorance (sic), attribuent la construction de Wat Phou aux Chams et non aux Cambodgiens". Faut-il rappeler ici que, longtemps avant qu'au VIIème siècle Jayavarman 1er ne commençât à ériger à Wat Phou le temple brahmanique que nous y connaissons, se dressait déja un sanctuaire au flanc du Phou Bassac; le culte y était çivaïte et l'objet en était le linga, forme privilégiée sous laquelle le dieu Çiva aimait à être représenté; placé dans le sanctuaire même du temple, le linga y était l'objet d'un rituel d'adoration. Par la suite, le culte en honneur à Wat Phou s'hindouisa (comme en témoignent la tête en argent de Vishnou trouvée en 1964 dans un bassin du Wat Phou et qui appartient aujourd'hui à la collection de Chao Boun Om, ainsi que la tête en pierre du même dieu qui a été relevée dans un banc de sable du Mékong par M. Pfeiffer en 1971), le vishnouisme étant un culte plus capable que le çivaïsme d'inspirer la bhakti (la dévotion) c'est-à-dire l'effusion mystique de l'âme vers la divinité. (Notons qu'au même moment, plusieurs fondations religieuses de Vikrantavarman 1er dans le cirque de Mi Son témoignent de l'existence , au Champa, d'un culte de Vishnou.) D'ailleurs, la stèle de la houei Sa Houa nous confirme que dans ce sanctuaire dédié à Çiva, on rendait un culte égal à Çri (Çri Lingaparvata = Çiva Linga), à Vishnou et à Brahma qui, peut-on y lire, "tous trois séparément mènent tout cet univers à l'extension, aux mille formes de l'illusion et à la destruction, et qui font passer sur l'autre rive de la condition d'existence toute l'humanité immergée dans l'océan de la naissance"; d'autre part, il existe derrière le sanctuaire de Wat Phou, au pied de la paroi rocheuse, une figure en bas relief de Çiva à cinq visages et à dix bras, entouré de Brahma et de Vishnou qui, assis, lui rendent hommage : suivant le Dr Bosch, cette sculpture serait "une version abrégée de la Lingodbhavamurti", c'est-à-dire du mythe expliquant l'origine du linga; pour K. Bhattacharya, ce serait là Sadaçiva, l'aspect suprême de Çiva. Bien avant les Khmer donc, Wat Phou fut le sanctuaire national du royaume de Çresthapoura; et quand Bhavavarman Ier destituera Çresthapoura de son rang de capitale, le Wat Phou restera néanmoins un centre religieux important du royaume de Tchen La. Les Khmer, en faisant de Wat Phou un haut-lieu du culte du linga royal, ne firent à leur tour que continuer le culte çivaïte instauré là par les Cham , le culte du Lingaparvata. Et c'est pourquoi les Laotiens attribuent en toute connaissance de cause la construction du Wat Phou originel "aux Chams et non aux Cambogiens". Quant à l'instauration définitive du bouddhisme dans le royaume de Champassak, la tradition orale l'attribue au Phra Khrou

Phonesamek, le "Bonze aux excréments parfumés" (fin du XVIIème siècle); mais une inscription khmère trouvée à Oubone et datant du règne d'Indravarman (877-889 AD) prouve que le bouddhisme était déjà introduit dans la région à cette époque; et les inscriptions de la stèle de Say Fong (ville khmère construite sur le site de Vientiane) datée de 1186, attestent que le bouddhisme était pratiqué au Moyen Laos depuis le XIIème siècle, à l'apogée de l'empire khmer, sous l'action de Jayavarman VII, le pieux roi bouddhiste à qui on doit la construction du Bayon d'Angkor. On sait qu'en Indochine - chez les Mon, chez les Cham et chez les Khmer en particulier-l'hindouisme et le bouddhisme prospérèrent côte à côte dans un esprit de large tolérance.

8 - De même que "Çresthapura à été connu de la toponymie angkorienne comme nom d'une province" (Henri MARCHAL, "Le temple de Vat Phou", page 21), au VIIIème siècle le Tchen La de terre porte le nom de Bhavapoura, qui est celui de sa seconde capitale (celle du roi Bhavavarman) après Çresthapoura (Wat Phou). La principauté de Bhavapoura, qui était encore indépendante sous le règne d'Indravarman, fut reçue en héritage par le roi khmer Rajendravarman à son avènement en 944.

9 - Le nom même de Bassac sous lequel on a longtemps désigné le royaume et la ville de Champassak (suivant M. Coedès, Champassak est "plus correct" que Bassac), le nom Bassac est un toponyme khmer, dont la consonne initiale écrite correspond à deux consonnes parlées distinctes (occlusives labiales: l'une sourde, l'autre sonore), d'où bassac en cambodgien (cf.le Tonlé Bassac à Phnom Penh) et passak en laotien (cf. la Nam Passak à Vientiane); mais de ces deux phonèmes, un Vietnamien (donc les interprètes de langue vietnamienne par qui les Français eurent connaissance de l'intérieur de l'Indochine après leur installation en 1858 à Tourane, puis à Saigon) ne peut prononcer que le B : de là, sur les premières cartes et dans les premières relations françaises, la graphie "Bassac". Je pense que pour le distinguer d'autres sites portant le même nom (il y a eu un Bassac en Cochinchine), les Khmer auront appelé le Bassac du nord "Champa Bassac", c'est-à-dire le Bassac de l'ancien royaume de Champa, comme il y a aujourd'hui un Kompong Cham, le port du pays des Cham; "Champa Bassac" sera devenu "Bassac" par réduction syllabique et "Champassak" par haplologie consonantique (comme Clermont - Mont Ferrand est devenu Clermont - Ferrand). L'explication "étymologique" suivant laquelle Champassak signifierait "Bois de Frangipanier" (Dok Cham-

pa Sak) me semble relever de la même fantaisie que celle qui veut faire de Sithandone "Les Quatre Mille Iles" (Si Phan Done) alors qu'il s'agit tout simplement du nom mythologique de la mer au milieu de laquelle s'élève le mont Mérou, dans la cosmogonie brahmanique; c'est sur une pareille base "étymologique" que Gérini (dans ses "Recherches sur la Géographie de Ptolémée . . . ", p. 166) a pu prétendre que le Champassak était primitivement habité par des indigènes Sak qui auraient été ensuite soumis par des Cham ! En fait, l'étymologie populaire se contente de faire dériver Champassak de "pays (muong) laissé (pah) à l'état de cadavre (sak) par les Cham". Pour sa part, M. Archaimbault (dans "L'Histoire de Champassak", page 579) écrit que Champassak vient du siamois " çakdi " et signifierait "la puissance du Champa". Si une explication du mot Champassak est possible, c'est bien à partir de "Champa-Çakdi" qu'elle doit être tentée : on lit en effet dans la notice nécrologique éditée à Bangkok à l'occasion de la mort de Chao Sakpraseut (mort en mai 1965) que le patronyme du prince Sakpraseut na Champassak doit s'écrire en caractères romains comme suit : "Na Champâsakdi" (cf. "Histoire de Chao Sakpraseut na Champassak", page 6). Mais tant qu'à expliquer "Champassak" par "Champa-çakdi", on ne saurait oublier que sakti est aussi un mot khmer (du sanscrit çakti) qui sert à exprimer plus spécifiquement "l'énergie fénimine du dieu Çiva" (Odette MONOD, "Guide du Musée Guimet", p. 21), " l'aspect manifesté et actif de Çiva " (Kamaleswar BHATTACHARYA, "Les religions brahmaniques dans l'ancien Cambodge d'après l'épigraphie et l'iconographie", p. 90). Certes. on ne peut pas parler d'un culte çakta proprement dit à Champassak, encore que "les rites çaktiques attachent une grande importance aux sacrifices humains" (BHATTACHARYA, p. 22), lesquels existaient sur le Phou Bassac au VIème siècle. Mais Dévi, qui est " l'épouse " de Çiva (Dévi est la çakti de Çiva, comme Laksmi est la çakti de Vishnou et Sarasvati la çakti de Brahma), Dévi faisait l'objet d'une dévotion importante dans le temple çivaïte de Wat Phou, comme l'atteste la stèle de Suryavarman II, le culte de la Cakti restant toujours subordonné à celui de Çiva, étant bien entendu que la çakti n'est pas distincte de Çiva , que "Çiva ne fait qu'un avec sa çakti comme le feu avec la flamme" ainsi que le dit l'inscription khmère de Phnom Sangré Kong ; Çiva et sa Çakti ne sont que des entités conceptuelles dont l'identité essentielle est soulignée par la possible forme androgyne du dieu (Ardhanariçvara). Pour moi donc, le toponyme Champassak désignerait très expressément un sanctuaire çivaïte, cham ou tchenla mais de toute façon situé en pays champa, où était vénérée la

Vrah Sakti : Champa-sakti, Champa-sak, Cham-Passak ; par réduction, Passak. "Le nom même de Champa, d'où dérive le nom des Chams, n'apparait dans l'épigraphie qu'au début du VIIème siècle. Il se peut qu'il soit beaucoup plus ancien" (COEDES, "Les Etats hindouisés, p. 87). Je pense que le nom de Champassak aura d'abord désigné la montagne (Phou Champa Sakti) puis le temple (Wat Phou Champa Sakti) avant de désigner la capitale du royaume puis le royaume tout entier (Muong Champa Sakti, devenu en thaï Chambak, en khmer Bassac, en lao Passak).

10 - Les Annales de Champassak sont constituées essentiellement par une relation de l'histoire du royaume composée sur l'ordre de Chao Kham Souk et dont le manuscrit, écrit sur feuilles de latanier, est précieusement conservé par Chao Boun Oum dans sa maison de Paksé. La relation primitive a été rédigée en langue lao par un haut dignitaire de Champassak, Phya Somboune, à l'aide de documents anciens aujourd'hui disparus et à partir de la tradition orale, elle encore très vivace. Elle a été recopiée en langue thaï en plusieurs exemplaires, l'un pour être offert au roi Rama V, un autre au prince Amoravong Vichit. Il existe également une copie en lao de ce document, rédigée par le Phra Khrou Kèo Lak Kham, de Vientiane, et conservée au ministère des Cultes. Ce sont les Annales de Chao Kham Souk qui ont servi de base à l'étude exhaustive de M. Charles Archaimbault, parue sous le titre "L'Histoire de Champassak" dans le "Journal Asiatique" (année 1961, pages 519 à 595), à laquelle je me suis ici maintes fois référé.

11 - Nombre d'auteurs, à la suite de Maha SILA VIRAVONG (cf. "Wanna Khadisan", n° 8 de 1954, pages 40 à 43), ont, par homonymie, identifié ce Pang Kham de la légende avec l'auteur du poème Sin Xay. Telle est également la conviction de Chao Boun Oum.

12 - Au Phra Khrou Phonesamek sont attribuées, entre autres, la restauration du chédi de That Phanom (en 1690), l'édification du stoupa majeur de Phnom Penh (infirmée par les Annales khmères), la construction d'un vihara à Sambaur (la Pagode des Cent Colonnes) et la fonte d'une cloche de deux coudées de diamètre à Khong (conservée à Wat Phouang).

12 bis L'histoire officielle du Laos dit que Tiao Souligna Vongsa condamna à mort son fils unique, Tiao Ratsabout, pour avoir commis l'adultère avec la femme

d'un dignitaire (cf. A. R. MATHIEU, op. cit., p. 730) : châtiment inouï dans les familles régnantes, car générateur de compétitions dynastiques, et dans un pays à la morale si peu contraignante. Dans le royaume de Champassak, l'adultère était simplement passible d'une forte amende, dont moitié pour les juges et moitié pour le mari ; en outre, à la troisième plainte, le mari était lui-même puni d'amende et de bastonnade " comme réputé complaisant et cherchant à tirer profit de l'inconduite de sa femme " (cf. Isabelle MASSIEU, " Comment j'ai parcouru l'Indochine", p. 222). Mais une lettre du Phya Vichayen (alias Constantin Phaulkon) premier ministre du roi de Siam Phra Naraï, au père De La Chaise confesseur du roi de France Louis XIV, datée du 20 novembre 1686 (publiée par E.W. HUTCHINSON dans ses "Adventurers in Siam in the Seventeenth century", Londres, 1940, The Royal Asiatic Society), nous apprend que l'on découvrit, en février de cette année-là, un " commerce secret entre le fils et la fille du Roy de Lahos : le Roy ordonna qu'on (leur) coupât la teste " (cf. la traduction de cet ouvrage par H. BERLAND, Publication de la Société des Etudes indochinoises, Saïgon, 1947, p. 189). Or le droit Siamois ancien prévoyait la mort pour le cas d'inceste (cf. ARCHAIMBAULT, op. cit., p. 530). Quoi qu'il en ait été, l'éxécution du prince héritier devait peser lourdement sur les destinées du royaume de Lan Xang : à la mort de Tiao Souligna Vongsa (en 1694 suivant le P. Le Boulanger, en 1711 suivant S.E. Katay), prise du pouvoir par le Phagna Muong Tiane Thala, gendre du roi défunt ; invasion du Laos par les armées Annamites à l'appel de Tiao Ong Lo (neveu ou petit-fils du roi défunt) pour appuyer ses droits au trône contre l'usurpateur ; prise de Vientiane par Tiao Ong Lo qui s'en proclame roi, érection du royaume de Luang Prabang par Tiao King Kitsarath (petit-fils de Tiao Souligna Vongsa), fuite vers le sud du Phra Khrou Phonesamek avec une princesse de la famille royale fille de Tiao Souligna Vongsa (Chao Nhing Soumangkhala, la mère de Chao Nokasat) et de nombreuses familles de Vientiane, instauration de la dynastie lao de Champassak. En un mot : fin du royaume de Lan Xang.

13 - S.E. Nhouy Abhay, qui fut ministre de l'Education nationale du Gouvernement royal, était intimement allié par ses mariages à la famille de Champassak : il était le beau-frère de Chao Siromé, ayant épousé ses deux sœurs, Nang Boun Sou et Nang Boun Hieng. Il mourut "prématurément, pour avoir peut-être un peu trop intensément vécu" (Pierre KLEIN, dans sa préface à la traduction du Sin Xay par Thao Nhouy Abhay, page III), avant d'avoir pu écrire l'histoire du royaume de Champassak qu'il avait projetée. C'est ce projet avorté que j'ai cru devoir reprendre et dont la réalisation a été rendue possible par la confiance et par l'amitié dont

a bien voulu m'honorer le Prince Boun Oum.

14 - "(Puis) il s'employa à unifier le royaume . . . , fit frapper des pièces d'argent portant l'effigie d'une oie et des pièces de cuivre ayant la forme d'une navette . . . , qui permirent l'établissement d'un impôt judicieusement fixé . . . Il convoqua, deux fois par an à la capitale, les chao muong et les dignitaires pour qu'ils prêtassent serment, institua les rites du premier labour et de l'expulsion des pestilences . . . , envoya un de ses dignitaires au Cambodge pour emprunter un exemplaire du Tripitaka qu'il fit copier et répandre dans tout le pays, etc." (ARCHAIMBAULT, op. cit., pp. 553 et 554).

15 - "La multiplication de petits centres administratifs autour de provinces arrachées au Champassak et rattachées directement à Bangkok permettait au Siam de ravir, parcelle par parcelle, ce qui subsistait de l'ancien royaume du Sud et de diminuer l'importance, déjà toute relative, de son roi... Pour s'opposer à la politique d'annexion de Bangkok qui menaçait leur territoire, Chao Houy et Chao Nak répondirent à la création de muong d'obédience strictement siamoise par la fondation d'autres muong relevant directement de Champassak. Certes ces fondations, trop souvent artificielles, qui leur donnaient l'illusion de régner sur un nombre important de territoires, ne pouvaient recouvrer les étendues perdues; mais, en tant que coupe-feux, elles ralentirent l'œuvre de dévastation entreprise par le Siam" (ARCHAIMBAULT, pp. 569 à 574). Par la suite, " la Cour de Bangkok s'ingéra davantage dans l'administration des muong laotiens, doublement poussée par de folles idées d'extension que semblait sanctionner la longue inertie des gouvernements français, et par l'utopie du panthaïsme" (E. AYMONIER, "Notes sur le Laos", tome I, page 181).

16 - C'est pour compenser, tant bien que mal, la perte du Muong Kham Thong (érection en 1828 par les Siamois du Muong Kham Thong Luang en Muong Kham Thong Nhay, duquel relève le Muong Saphat) que Chao Houy élèvera en 1830 au rang de Muong Kham Thong Noy le village de Keng Noy (sur la Sédone, près d'une chute d'une dizaine de mètres de hauteur). C'est en attirant dans sa clientèle Sieng Ket, le chef du Ban Song Nhay - village situé alors dans le Muong Kham Thong Nhay et relevant directement de Bangkok - que Chao Kham Souk élèvera ce village au rang de Muong Souvanna Khili. En 1870, le Ban Chou Hong - qui, quoique se trouvant sur le territoire du Muong Kham Thong Nhay, dépendait de Champassak (cf. Garnier en 1866) - sera érigé en Muong Wapi,

lequel, par réunion avec le Muong Kham Thong Nhay, donnera naissance en 1961 au Khouèng Wapi - Kham Thong (Khong Sédone).

17 - Outre l'impôt collectif (1/2 tamleung par tête imposable, soit 87 sang et 10 tamleung pour l'ensemble du royaume), outre les impôts des muong vassaux, le roi de Champassak devait payer à Bangkok le tribut - d'abord triennal, puis annuel depuis 1856 . et qui comprenait : 10 bat d'or, 120 kilos d'ivoire, 250 kilos de soie sauvage et 2 kilos 1/2 de cornes de rhinocéros. "En Orient, on a attribué une telle valeur à la poudre de corne de rhinocéros en tant que stimulus sexuel, que certaines espèces de rhinocéros sont presque en voie d'extinction" (Desmond MORRIS, op. cit., p. 234). Ajoutons que le roi de Siam, particulièrement généreux à l'égard de Chao Kham Souk, lui faisait retour d'une pension annuelle de 5 sang et d'une subvention en riz et en bois !

18 - "Kémarat est un important chef-lieu situé sur la rive droite du Mékong, à une assez grande distance dans le nord-ouest" (GARNIER) au confluent de la Sé Bang Hieng (aujourd'hui en territoire Thai). "Smia est une petite province qui dépend de Kémarat... C'est à Smia que prend fin la navigation de la Sédone" (id.).

Entre Keng Noy (Kham Thong Noy) et Saravane, il n'y avait en 1866 qu'un seul village, Ban Tikout, qui servait de frontière à ces deux muong. La limite entre le Muong Kham Thong Nhay et le Muong Bassac se trouvait alors à Ban Keng Kouang, au pied du Phou Kang Nhuong: le Muong Kham Thong Noy était ainsi complètement isolé. La limite entre le Muong Bassac et le Muong Sithandone était marquée par le sud de l'île de Done Say.

19 - Au Cambodge, à la même époque (1850), le gouverneur de Siemréap (la province d'Angkor a été annexée par les Siamois en 1795), "quoiqu'il soit au service du Siam, est toujours un mandarin cambodgien" (R.P. BOUILLEVAUX, "Voyage en Indochine", p. 127).

20 - Après Chao Soysisamout, la succession dynastique s'établit comme suit (selon S.E. Katay pour les dates et Chao Boun Eua pour les filiations): 1737, mort de Chao Soysisamout et avènement de son fils aîné Chao Sayakoumane (suivant certains annalistes, Chao Soysisamout aurait légué le pouvoir à son fils dès 1725) qui règna à Champassak, sous le nom de Phra Phouthicao, de 1737 à 1791 ; à sa mort, avènement de l'usurpateur Fay Na (son frère, Thao Kham Phong, était marié

à Nang Touy, fille de Chao Thammatévo fils de deuxième lit de Chao Soysisamout donc nièce de Chao Sayakoumane) qui régna sous le nom de Phra Vichayrat Khatya Vongsa; 1811, mort de Phra Fay Na et avènement de Chao Nou (petit-fils de Chao Sayakoumane, fils de Chao No Muong qui n'a pas régné) qui mourut trois jours après avoir reçu de Bangkok la plaquette d'or insigne de sa légitimité; 1813, avènement de Chao Phomma Noy (fils de Chao Sourinho, qui était frère de Chao Thammatévo et qui n'a pas régné); 1817, mort de Chao Phomma Noy, vacance du trône juqu'en 1819 (avènement de Tiao Nho). Chao Houy était fils de Chao O, un des fils de Chao Thammatévo.

21 - Ceci suivant le témoignage oculaire des Français GARNIER et CARNE, peu suspects de partialité en cette affaire, contrairement donc aux allégations proférées par Thao Kou Voravong à la neuvième séance plénière de l'Assemblée constituante : "Les familles de Bassac et de Tran Ninh ne gardent dans leur famille aucune tradition de Tiao, n'ont même pas un simulacre de Cour, etc." (cf. BOUAGHACUM, "Le Problème politique laotien", n° de novembre 1948, p. 18). Cf. également ARCHAIMBAULT : Une des premières tâches administratives de Soysisamout fut d'instaurer des cadres administratifs. Se basant sur l'administration de Vientiane, il nomma les dignitaires, les ministres, les généraux, les gardes du palais et les répartit en krom (départements): ministère des affaires du palais, département du trésor, de la justice, des vivres, des corvées royales, etc." (op. cit., p. 551).

22 - A Chao Houy succédèrent : son frère, Chao Nak, qui fut roi de 1840 à sa mort en 1850 (il décéda à Bangkok à 76 ans dans des conditions suspectes) et son petit cousin Chao Boua (fils de chao Nou, petit-fils de Chao No Muong, donc arrière-petit-fils de Chao Sayakoumane) qui, nommé roi en 1852, n'eut pas le temps de régner et mourut avant même d'avoir reçu la plaque d'or royale. "La rivalité qui mit alors aux prises le fils de Chao Nak et le fils de Chao Phomma Noy, tous deux prétendants au trône, laisse supposer qu'ils n'étaient peut-être pas étrangers au décès de Chao Boua" (ARCHAIMBAULT, p. 571). Le trône resta vacant jusqu'en 1856 (avènement de Chao Kham Nhay) probablement en attendant la majorité du nouveau roi (25 ans).

23 - Suivant Chao Boun Oum, qui le tient de son oncle Chao Sakpraseut, Chao Kham Souk avait prévu, le jour où il décida d'émigrer avec toute sa Cour et ses sujets, de s'installer à Moulapamok, tout près de l'île de Khong. C'est, en chemin

(février 1864), une partie de pêche quasi miraculeuse à Ban Pha Pin (le village où l'on débarque du bac) qui décida de l'installation de la nouvelle capitale : "Chacun criait au prodige, personne ne voulait plus démarrer, les devins consultés déclarèrent qu'il fallait établir là le siège du Muong ... A partir de ce moment, les jeux étaient faits. Mon grand-père fut gagné par l'ambiance. Happé par le passé il essaya de réinstaurer le grand Muong de Champassak et il cessa de rêver aux îles. En fait, avec sa partie de pêche, il était bel et bien tombé dans le filet-et ses descendants avec lui" (cf Ch. ARCHAIMBAULT, "The New Year Ceremony at Basak", Cornell University, New York, 1971, p. 102).

Quand Garnier écrit que "Bassac fut fondé en 1712", il s'agit de la capitale du royaume de Champassak (plus exactement: de l'érection en capitale d'une ville déjà existante puisqu'elle est signalée au milieu du XVIIème siècle) et non de l'actuelle ville de Champassak. "Les rois de Bassac ont résidé tout d'abord à Muong Cau, où quelques constructions en brique à demi ruinées témoignent de leur passage", écrit encore Garnier qui précise que ce Muong Cau (en lao : "l'ancien Muong", c'est-à-dire l'ancienne capitale) se trouve au confluent du Mékong et de la Sédone (Muong Cau Pak Sé). Ceci est inexact. Suivant les renseignements qui m'ont été obligeamment communiqués par Chao Boun Eua na Champassak, les premiers rois de Champassak (Chao Soysisamout, Chao Sayakoumane) ont résidé à Ban Sisoumang (Wat Luang Mai) au nord de la rivière Sa Houa qui marque aujourd'hui la limite sud de la ville de Champassak; avant eux, la capitale (celle de Nang Phao, de Nang Pheng, du Phra Khrou Phonesamek) était située à Muong Cau Kang (Wat Luang Cau) un peu au sud de la houei Sa Houa. A la mort de leur père, les fils de Chao Soysisamout (Chao Sayakoumane, Chao Thammatévo, Chao Sourinho) firent fondre une précieuse statue du Bouddha en bronze, conservée à Wat Muang Sen. En 1771, Chao Sayakoumane déplaça son palais de huit kilomètres; on ne sait si ce fut vers le nord ou vers le sud, mais à en juger par la décision de son père (reconstruire la capitale du Royaume de l'autre côté de la houei Sa Houa), par le site (le sud est envahi par la jungle) et aussi par le choix que feront ultérieuremement Chao Houy et Chao Kham Souk, on peut conjecturer que ce fut vers le nord, au delà de la houei Phra Bang, auquel cas le palais de Chao Sayakoumane se trouvait sur l'emplacement de l'actuel village de Pha Pin (et la pêche miraculeuse de Kham Souk ne serait qu'une belle légende); c'est Thao Pravo, le père de Fay Na, qui construisit l'enceinte de ce palais-ce fut là d'ailleurs le prétexte de sa rébellion contre le roi. En 1777, les Siamois, venus selon les annales sia-

moises pour écraser une conspiration ourdie contre la Cour de Siam par Chao Thammatévo (demi-frère de Chao Sayakoumane et vice-roi du Mùong Bassac) et par ses deux fils (Chao O et Chao In, respectivement chaomuong et oupahat d'Attopeu), détruisirent Champassak et ravagèrent ensuite Khong et Attopeu, qui dépendaient du Muong Bassac; ils s'emparèrent des trois dignitaires de Champassak qui s'étaient révoltés et les mirent à mort; chargé de chaînes d'or, ils emmenèrent Chao Sayakoumane en captivité à Thon Bouri, où le roi resta détenu jusqu'en 1782 (avènement de Rama 1er, fondateur de la dynastie des Chakri de Bangkok). Puis, lançant une seconde expédition militaire sur Vientiane pour punir son roi d'avoir attaqué et tué Thao Pravo qui s'était déclaré sujet de la Cour de Siam, les Siamois ravagèrent Nakhon Phanom et Nong Khay (qui dépendaient du Muong Vientiane) et détruisirent Vientiane.

Pour le royaume de Champassak, l'irruption des armées siamoises marquait la fin de l'indépendance, faisant de ses rois " de simples vassaux gérant un Muong menacé" (ARCHAIMBAULT), ravalant le royaume au rang de fief que le suzerain octroie à ses plus fidèles serviteurs : ainsi le Siam donna le trône à Fay Na, prince de Yasothon, fils de Thao Pravo. S'adjoignant la collaboration des petits-fils de Chao Sayakoumane (Chao Set et Chao Nou), Phra Fay Na releva le royaume de ses ruines dès 1792, dans le même temps où des réfugiés de Vientiane fondaient la province d'Oubone (Phimoun sera créé une soixantaine d'années plus tard). Mais pour rompre avec la tradition de ses prédécessseurs, Phra Fay Na résolut d'abandonner ce qui avait été le site de la royauté du Sud pendant plusieurs siècles et installa le siège de son royaume à Muong Cau Khan Keung (plus exactement : Muong Cau tona Khan Keung, puisque Ban Khan Keung se trouve aujourd'hui sur la rive gauche du Mékong, limitrophe de Ban Thahine) en face du confluent du Mékong et de la Sédone (donc le Muong Cau de Garnier), coupant ainsi la capitale de ses lieux saints mais aussi des anciennes voies commerciales : il y fit élever un vihan pour y placer le Bouddha de cristal, palladium du royaume depuis 1724 et gardé traditionnellement par les "Kha Phra Kèo", que les Siamois devaient enlever en 1811 (il est aujourd'hui conservé à Bangkok, au palais du roi). En 1819, la ville fut mise à sac, en même temps qu'Attopeu et Saravane, par les Kha de la rive gauche révoltés sous la conduite d'un bonze se disant inspiré, Naysa (C'est cette révolte qui provoqua l'intervention, dans le Sud Laos, du roi de Vientiane Tiao Anou - c'est lui qui livra au général siamois Phya Vixay venu écraser l'insurrection,

Naysa, lequel avait perdu ses pouvoirs magiques en s'adonnant à l'œuvre de chair avec des phousao Kha - et c'est pour s'en faire remercier de la Cour de Siam que Tiao Anou demanda et obtint pour son fils, Tiao Nho, le trône de Champassak au détriment de l'héritier légitime, Chao Houy.) Tiao Nho entoura la ville fondée par Phra Fay Na d'une enceinte en brique - dont on peut voir encore quelques vestiges (vestiges signalés en 1866 par Garnier et par Carné, ainsi qu'une petite pyramide sculptée). En 1837 suivant les annales siamoises, la ville fut anéantie dans un gigantesque incendie dont le folklore (chansons locales) garde encore le souvenir épouvanté. (Selon Chao Boun Om, c'est Tiao Nho qui aurait brûlé sa capitale en 1827 lorsque les Siamois vinrent se saisir de sa personne pour le punir de sa trahison.) Chao Houy reconstruisit la capitale à Muong Cau Hin Lot (Wat Sei) à six kilomètres au nord de l'actuelle ville de Champassak, donc très près du site choisi par Chao Sayakoumane ; et elle demeura là jusqu'en 1864, jusqu'à ce que Chao Kham Souk se mît à rêver des îles... En fait, la capitale du royaume de Champassak n'étant qu'une suite de "maisons disséminées le long de la rive du Mékong sur une étendue de plusieurs kilomètres", il était facile à cette ville-berge de se déplacer de plusieurs autres kilomètres, soit vers le nord, soit vers le sud ; seul le déplacement de la capitale à Muong Cau Pak Sé (à 25 kms vers le nord, par delà un massif montagneux et par un roi intrus à la famille princière de Champassak) représentait un véritable transfert et c'est cela qui aura pu induire Garnier en erreur.

24 - Et non pas "seize bonzes", comme l'a fort maladroitement écrit, dans sa biographie de Francis Garnier, Roger VERCEL ("A l'assaut des Fleuves", p. 64) qui, trois pages plus loin, parle des "deux pagodes de Bassac" !

25 - Le docteur Clovis Thorel, membre de l'expédition Doudart-Garnier et chargé spécialement des questions anthropologiques, a noté le profil aquilin (nez dit "en bec d'aigle", c'est-à-dire nez proéminent dont le lobule terminal est mince et toujours légèrement pendant) de ces Bouddhas en grès ou en bronze et propose à ce sujet une explication assez différente de celle qui a été formulée par M. Pierre-Marie Gagneux dans une récente conférence sur l'art lao au Centre culturel de Vientiane. "Le type ethnique du Bouddha lao - a dit M. Gagneux - est celui-là même que présentaient les seigneurs Thaï qui, à partir du XIIème siècle, prirent en mains les destinées des petites principautés

indigènes de la vallée du Mékong peuplées alors en majorité de protos-indochinois. On retrouve ce nez aquilin dans la Famille royale qui, assez strictement endogame, règne sans interruption sur le pays depuis la fin du XIIIème siècle. Au départ, l'artiste lao, voulant représenter le plus grand, le plus beau des hommes, a choisi, pour ce faire, le type ethnique de son Souverain. Puis la tradition en a maintenu le type et l'a étendu à tout le pays". A M. Gagneux qui a retrouvé ce type de nez aquilin dans le nord du pays (région de Houei Sai), Thorel semble donner raison en écrivant : " Il est vrai qu'on observe chez un certain nombre d'individus des nez comme celui qu'ils donnent à la statue de leur Bouddha, qui contraste singulièrement avec celui de la plupart des Indochinois et qui ressemblerait, d'après la tradition, à celui de leurs ancêtres" ; mais il ajoute : "Cette conformation du nez coïncide toujours avec des pommettes moins saillantes et un visage se rapprochant de l'ovale, ce qui leur donne quelque ressemblance avec les Européens. Le type de toutes les statues du Bouddha, aussi bien au Laos qu'au Siam et parfois même en Chine et en Cochinchine, est certainement arien ou caucasique. Ce point ne saurait étonner puisque le bouddhisme a pris naissance dans l'Inde au milieu de populations d'origine arienne et que depuis, toutes les statues du Bouddha sont faites d'après des mesures toujours les mêmes, inscrites dans les livres religieux et sur des tables déposées dans certaines pagodes" (THOREL, " Notes anthropologiques sur l'Indo Chine" dans "Voyage d'exploration en Indochine" publié sous la direction de Francis GARNIER, tome 2, p. 296). Et Mlle Odette MONOD, conservateur du Musée Guimet, de préciser : "Des traités canoniques, sadhanas et çilpaçastras, sortes de répertoires iconographiques, décrivent les divinités avec minutie et constituent pour les artistes de véritables codes auxquels ils se réfèrent avec scrupule" (op. cit., p. 41). De là que "les nourrices laotiennes aplatissent l'occiput des enfants à l'imitation de leurs bouddhas, l'idéale beauté" (Isabelle MASSIEU, op. cit., p. 217).

26 - Garnier ajoute : "Là (à Wat That) se trouve le tombeau d'un roi célèbre du pays". Il s'agit du tombeau (plus exactement du that élevé à l'emplacement du mérou d'incinération) du Phra Khrou Phonesamek, Chao Wat et Chao Sivit ; une partie des cendres du saint bonze fut portée au chédi de That Phanom. Le that commémorant la crémation du roi Soysisamout se trouvait à 200 mètres de là, sur la rive du Mékong ; il a disparu dans un effondrement de la berge ; seul subsiste un petit stoupa englouti dans la végétation et que la tradition

orale considère comme le reliquaire des cendres de l'arahat Phonesamek. Quant à Chao Houy, le père de Chao Kham Souk, il fut incinéré à Muong Cau Hin Lot et ses cendres déposées dans un that érigé dans l'enceinte de Wat Sei ; le that a disparu et seul un poteau à demi rongé par les termites indique, dans la cour du wat, l'emplacement de l'ancien tombeau royal.

27 - C'est à Wat Thong (Wat Nhouttithama Thone) que reposent les cendres royales de Chao Kham Souk et celles de son fils Chao Nhouy, le dernier roi de Champassak. Face à l'ancienne résidence de Chao Nhouy et à proximité immédiate du Wat Thong, sur la place de la Sala, est érigée une statue de Chao Kham Souk, avec l'inscription : "Chao Nhouttithama Thone (Kham Souk) roi de Nakhon Champassak".

28 - En 1891, la France installa un poste commercial et un bureau politique dans le royaume de Champassak. Ce bureau était établi à Ban Mouang, en face de la ville de Champassak sur la rive gauche du Mékong (là où l'on prend le bac), village déjà signalé par Garnier en 1866. Il y eut un Résident français (et une Résidence) à Ban Mouang, au début de ce siècle et un "résident supérieur" s'installa à Vientiane devenue capitale administrative. Ainsi le Laos eut-il, jusqu'au 11 mai 1947, un régime politique double et une dualité administrative : d'une part, les provinces relevant du royaume de Luang-Prabang (dont le territoire s'agrandit progressivement jusqu'à englober tout le Nord-Laos et, après 1941, la province même de Vientiane), qui avait un régime monarchique tempéré par le protectorat français (protectorat de fait depuis 1887, protectorat de droit depuis le 29 août 1941) et dans lequel le souverain dirigeait ses états avec l'aide de hauts dignitaires ; et d'autre part, les autres provinces, soumises au système de l'administration directe française, de type colonial. Le résident supérieur de France au Laos, qui à Luang-Prabang n'était que le représentant de la France auprès de la Cour, était "gouverneur" des autres provinces lao. "Le manque d'harmonie du système qui faisait d'une partie du Laos une colonie de fait, de l'autre un royaume protégé, était flagrant" (P. LEBEL de CHATEAUVIEUX, "Commentaires sur la Constitution laotienne", page 13). Quant au royaume de Champassak, "bien qu'aucune loi n'en ait déclaré l'annexion à la France, il fut néanmoins généralement considéré comme une colonie française" (idem).

29 - En 1892, deux planteurs français, Champenois et Esquilat, furent enlevés par les Siamois sur leurs concessions, dans la région d'Outhène, et leurs marchandises vendues. C'est à la suite de cette violence que la France riposta par une

démonstration de ses forces navales devant Pak Nam Chao Phraya (12 juillet 1893) et un ultimatum à la Cour de Bangkok (20 juillet). La convention franco-siamoise fut signée le 3 octobre suivant.

30 - Il ne saurait s'agir de Chao Nhouy (futur Chao Ratsadanay) né le mardi du cinquième mois de l'année 2417 de l'ère bouddhique (soit 1874 de l'ère chré. tienne), ni de ses frères Chao Sakpraseut, né en 1882, et Chao Chouy, né en 1884.

31 - Ces deux frères demeurèrent à Bangkok où ils entrèrent dans l'administration siamoise. L'un deux, Chao Sakpraseut, devint gouverneur-adjoint de Chieng Mai, puis secrétaire au ministère des Affaires étrangères ; membre du Conseil du Roi du Laos, il mourut en mai 1965, âgé de 83 ans. L'autre frère, Chao Sakprasit, devint gouverneur de Lampang (Thaïlande).

32 - Après le roi, la hiérarchie nobiliaire s'établit comme suit dans le code coutumier laotien : 1er rang, maha oupahat ; 2, ratsavong ; 3, ratsabout ; 4, ratsamphan ; 5, ratsaphakhinay ; 6, ratsadanay ; etc. A l'époque de Chao Nhouy, le chao ratsaphakhinay était son oncle paternel (frère de Chao Kham Souk) dont il épousera successivement les trois filles : Chao Nhing Thong Khoun, Chao Nhing Yim et Chao Nhing Sout Samone, la mère de Chao Boun Oum (aîné du troisième lit, né le 2 décembre 1911).

33 - Thao Nhouy Abhay a écrit que ce vice-roi était Chao Boualaphan, et cette information est confirmée par M. Archaimbault (dans "The New Year...", p. 82). Mais le même M. Archaimbault nous dit ailleurs (dans "L'Histoire . . ." p. 573) que Chao Phim Phisan Boualaphan (fils de Chao Nout, petit-fils de Chao Phom. ma Noy), ratsabout puis oupahat de Chao Kham Souk, était mort en 1876 ! Le régent du royaume en 1902 semble plutôt avoir été Chao Nong Nhatho, haut. dignitaire siamois envoyé par Bangkok à Champassak avec le grade de gouverneur général en 1893 (ou son successeur).

34 - Ce n'est pas moi qui souligne : les guillements sont de Thao Nhouy Abhay.

35 - Lorsque la France eut reconnu la Maison de Luang Prabang , Chao Kham Souk fut emmené à Oubone, puis à Bangkok, les Siamois craignant que les Français ne reconnussent également les droits de la Maison de Champassak : "les Siamois ne relâchèrent mon grand-père qu'après avoir constaté que la France ne s'intéressait absolument pas au Sud" (Chao BOUN OUM). La France s'intéres-

sait si peu au Sud que le premier résident supérieur de France au Laos, le colonel Tournier, ayant décidé en 1899 de grouper sous une seule administration toutes les terres comprises entre la chaîne annamitique et la rive gauche du Mékong - "on voulait ainsi opposer le bloc laotien français au bloc siamois" -, le choix de Vientiane comme siège de la résidence supérieure, la construction de l'hôtel même du résident supérieur sur l'emplacement de l'ancien palais des rois de Vientiane, lui avaient paru des mesures "d'une haute portée politique": toutes les populations laotiennes de la rive droite du Mékong soumises à l'autorité du roi de Siam (faut-il rappeler que la capitale du royaume de Champassak se trouve sur la rive droite, ainsi d'ailleurs que la plus grande partie du royaume ?) seraient heureuses, pensait le dit colonel, de la renaissance de Vientiane "dont le souvenir demeurait cher à leurs coeurs" (sic !), elles abandonneraient leurs villages de la rive siamoise pour venir s'installer sur la rive française (cf. P. de la BROSSE, "Le Laos devant le Parlement" dans la "Revue Indochinoise", année 1907, tome I, pages 332 à 339). Sans parler de l'attachement traditionnel des Laotiens aux souvenirs du passé et à la terre des ancêtres, c'était là faire singulièrement fi de toutes les données de l'Histoire. Et de la géographie : les vastes plaines de la rive droite sont autrement plus fertiles que les pentes désolées de la Cordillère annamitique. Mais il y eut mieux : le rapporteur du budget des colonies, Gervais, proposa au parlement français que le Laos soit divisé en trois régions, le Haut Mékong, le Moyen Mékong et le Bas Mékong, et que le Bas Mékong, qui était selon ce parlementaire "tout entier dans la zône d'attraction du Cambodge", soit tout naturellement (!) rattaché au Cambodge - le Moyen Mékong étant rattaché (tout aussi naturellement) à l'Annam et le Haut Mékong au Tonkin. Etant bien entendu que "les mandarins locaux resteront en fonction et ne seront en aucun cas remplacés par des mandarins annamites (ou cambodgiens)", que pourrait-on objecter au rattachement de ces " provinces " laotiennes au Cambodge et à l'Annam, osait encore écrire l'auteur de cet extravagant projet ? L'insurrection qui éclata en 1902 dans la région d'Oubone et gagna la province de Savannakhet (où elle s'éteignit) prouva aux Français que ce n'était pas encore pour demain que "la nouvelle Vientiane triompherait de Bangkok, qui cesserait ainsi d'être la capitale morale du monde thaî" (P. de la BROSSE, id.). Il est permis de penser, écrit à ce sujet P. de la Brosse, que dans l'esprit des agitateurs qui provoquèrent ce mouvement, "le rêve était né de la constitution possible d'un petit Etat laotien autonome s'étendant en longueur des deux rives du Mékong et principalement sur la rive droite" . La Brosse ignorait donc-ou feignait d'ignorer-

que ce "petit Etat laotien s'étendant en longueur des deux rives du Mékong et principalement sur la rive droite", point n'était besoin de le constituer, puisqu'il existait déjà : le royaume lao de Champassak, que la protection de la France pouvait faire passer de la dépendance à l'autonomie. S'il est vrai que Chao Kham Souk avait demandé au commandant Ernest Doudart de Lagrée, en 1866, "d'être placé sous le protectorat de la France dans des conditions analogues à celles que, trois ans plus tôt, l'amiral La Grandière avait consenties au souverain du Cambodge" (cf. Georges TABOULET, "Le Voyage d'exploration du Mékong . . . ", p. 53; cf. également Charles ARCHAIMBAULT, "L'Histoire de Champasak", P. 576), force est de reconnaître que le roi de Champassak fut bien mal récompensé par ces Français qu'il avait appelés en libérateurs. La France officielle pouvait prendre à son compte ce qu'écrivit en 1900 le commerçant A. Raquez ("Pages Laotiennes", p. 528) au sujet du roi de Champassak : "Nous avons laissé tomber cette couronne".

36 - Jusqu'en 1905, il n'est pas question de Paksé. Sur le panorama du Mékong dessiné par Louis Delaporte et pris du sommet du Phou Salao (cf. GARNIER, "Voyage d'exploration en Indochine - Atlas", 2me partie : "Album pittoresque" planche XIV), on ne voit rien de plus que ce que vit, le long de la berge du Mékong en aval de l'embouchure de la Sédone, GARNIER : "des colonnes basaltiques d'un aspect original" (op. cit., p. 196) ou, sur les bords de la Sédone, CARNE : des cases cachées derrière de hautes touffes de bambous, entourées de plantations de coton et de tabac, de champs de courges et de patates dans lesquels viennent picorer des paons sauvages" (op. cit., p. 103). Le premier village sur la Sédone à partir du confluent est alors Ban Song (sur la carte dessinée par MOUHOT en 1861 : Bon Sung, face à Muong Cau) au pied du Phou Khidiat, à une douzaine de kilomètres de l'embouchure. Entre Ban Song - probablement Ban Song Noy, puisque Ban Song Nhay (Souvanna Khili) est situé en amont des chutes - et les chutes de la Sélabam, Garnier n'a rencontré qu'un seul village : Solo Nhay ; en amont, le premier village est Ban Keng Pho (sur la rive droite). Et Carné précise : " Tous ces villages dépendent du roi de Bassac " Entre l'embouchure de la Sédone et Champassak, Garnier a noté les villages suivants : Ban Pak Phéo, Ban Maphou (km 20), Ban Lieng (km 24), Ban Nam Say (km 30) et Ban Mouang (village du bac). Ce n'est qu'en 1905 que le site de Paksé fut choisi par les Français pour la construction d'un poste administratif et c'est en 1907 qu'y fut construite la Résidence (actuel Hôtel Khoueng). Chef-lieu de province dont dépendait le Champassak depuis 1908, Paksé, à l'indépendance du Laos, n'était plus qu'un centre administratif relevant de Champassak. Par la réforme administrative de 1961 (loi n° 61/5 du 21 juillet 1961 promulguée par

ordonnance royale nº 268 du 16 septembre 1961), le territoire de la province de Champassak a été "réparti en trois nouvelles provinces dénommées respectivement Khoueng de Champassak, Khoueng de Sédone (Paksé) et Khoueng de Sithandone (Khong)".

37 - "Le feu pour la crémation des Chao est demandé à Bangkok, ces dignitaires ne pouvant être brûlés qu'avec le feu donné par le roi de Siam. Le feu comprend un briquet, un morceau de silex, un morceau d'amadou, le tout renfermé dans un tube avec une lettre royale d'envoi. Le feu, placé sur un plateau à pied, abrité sous un parasol, est porté en cérémonie au lieu du bûcher" (E. AYMONIER, "Notes sur le Laos", p. 167). On trouvera une reproduction du "char siamois servant au transport des lettres et des présents royaux" dans la traduction française de l'ouvrage de E.W. HUTCHINSON, "Aventuriers au Siam au XVIIème siècle" (page 91). Cf. également ARCHAIMBAULT : "Le rituel de crémation soulignait les liens de dépendance entre les vassaux des muang lau et Bangkok"(op. cit. p. 590).

38 - Cette situation dramatique (la tête de Chao Boun Oum avait été mise à prix par le gouvernement thai) n'était pas particulière à la famille de Champassak. "L'exemple le plus frappant est celui du Tiao Maha Oupahat (de Luang Prabang) Phetsarath (président du gouvernement provisoire qui a proclamé l'indépendance nationale, le 15 Septembre 1945), qui est suivi par deux de ses frères, les princes Souvanna Phouma et Souphannouvong, alors que les deux autres, les princes Souvannarath et Kindavong ont pris le maquis et luttent contre le gouvernement Lao Issara de Vientiane. Il en est de même au sein de l'influente famille Sananikone, dont le chef, Phoui, futur président du conseil, et son frère Ngon, futur ministre, sont favorables à l'action des Sudistes, tandis que leur frère Oun est un des principaux chefs du mouvement Lao Issara. On retrouve encore ces contradictions dans l'une des principales familles de l'extrême sud du Laos : le chef de cette famille, Kou Abhay, se rangeant résolument aux côtés du prince Boun Oum na Champassak et son frère cadet Nhouy faisant partie du gouvernement Lao Issara" (F. GALLIENI, op.cit., p. 19). La reprise de Vientiane par les troupes françaises (12 avril 1946) aboutit à la formation d'un nouveau gouvernement dont le principal ministre fut le prince Kindavong (frère du prince Phetsarath) auquel Tiao Savang Vatthana alors prince héritier, accorda son appui; et c'est sous ce gouvernement Kindavong que fut consacrée la réunification du Laos, le prince Boun Oum renonçant à tous ses droits sur le Sud du pays (27 août 1946).

39 - En 1947, au moment de l'élaboration de la constitution du Laos par l'assemblée nationale constituante, le Prince Boun Oum se vit accusé d'avoir "intrigué" en vue de reconstituer à son profit une vice-royauté du Sud "depuis Thakhek jusqu'à Paksé (...) avec l'aide de certains Français anti-unité lao soi-disant grands connaisseurs du Laos mais qui connaissent peu ou mal le Laos et surtout son histoire (et prennent) Chao Boun Oum pour le représentant d'une famille régnante, victime de l'injustice de l'ancienne France, etc." (Thao Kou Voravong cf. BOUAGHACUM, op.cit., pp. 14 et 15).

Il est exact qu'à plusieurs reprises (ainsi, lorsqu'en 1943 il fut affecté à la Direction des Affaires politiques ou encore, après la défaite japonaise-2 septembre 1945-et avant le retour des Français à Luang Prabang-13 mai 1946), Chao Boun Oum conçut l'idée d'un "regroupement des provinces du Sud dans le cadre de l'ancien royaume de Champassak" et qu'il oeuvra pour que soient sauvegardés "les droits et le particularisme du Sud". Il est exact que le Prince envisagea de réédifier la Principauté, de "restaurer le patrimoine ancestral", et qu'il rêva pour elle d'une "certaine autonomie". Mais c'est que, pour lui, l'unité du Laos ne pouvait pas être acceptée comme une annexion pure et simple du royaume de Champassak au royaume de Luang Prabang - pas plus que ses pères n'avaient accepté, même s'ils l'avaient subie, l'annexion de leur royaume par le Siam : pour lui, l'unité du Laos pouvait se faire, devait se faire par la réunion des deux royaumes en un Etat fédéré. Il n'y avait pas là matière à un chef d'accusation. Ce faisant, Chao Boun Oum ne faisait que tenir l'engagement pris au chevet de son père mourant -lequel l'avait reçu de la bouche expirante de son propre père : maintenir l'héritage séculaire de la Maison de Champassak. "J'espérais, confessera-t-il beaucoup plus tard, forcer la main du Destin. Mon grand-père, disait-on, pensait qu'un sort pesait sur notre Maison. Comment ai-je pu penser un jour pouvoir mener à bien la tâche que Chao Kham Souk avait été contraint d'abandonner ?... Avec une reine fille mère (la Nang Phao), tout avait si mal commencé que la partie était perdue d'avance".

40 - Le protocole annexe (modus vivendi) du 27 août 1946 fut signé entre M. de Raymond, Commissaire de la République française, au nom de la France; le Prince héritier Tiao Savang Vatthana, au nom du roi de Luang Prabang; et le Prince de Champassak, Chao Boun Oum, alors gravement malade (des suites de ses blessures de guerre) et couché sur une civière, en voie d'hospitalisation vers la France "Je fus, dira-t-il plus tard, abattu par la maladie... Une fois de plus, le destin

avait été contraire à la Maison de Champassak". Gardé secret, ce protocole ne fut rendu public qu'en août 1948 ; ratifié alors par Chao Boun Oum (rentré au Laos au début de 1947), il sera transformé en loi constitutionnelle le 20 janvier 1950 (loi n° 24). Mais en 1947, l'unité retrouvée du pays lao avait été marquée par un évènement symbolique : c'est le prince Boun Oum que le roi du Laos avait choisi pour former et présider le premier Conseil du Royaume; par la suite (mars 1949), le prince Boun Oum devint premier ministre, président du conseil du Gouvernement royal chargé de l'établissement de la convention par laquelle la France accordait l'indépendance au Laos (19 juillet 1949). Chao Boun Oum devait, si besoin est, donner une nouvelle preuve de son patriotisme intransigeant et ombrageux quand, sortant de sa longue retraite politique, une fois encore "homme de l'épreuve", il accepta en septembre 1960 de présider le Comité révolutionnaire de Savannakhet (dit encore " Groupe de Paksé ") et de mettre fin, par la force des armes, aux entreprises subversives du capitaine Cong Lé; puis, le 14 décembre 1960, de diriger le conseil des ministres du gouvernement royal: c'est à ce titre qu'il négocia et signa, le 12 juin 1962, la déclaration tripartite sur la neutralité du Laos (connue sous le nom d'accords de la Plaine des Jarres) d'où est né le gouvernement provisoire d'unité nationale présidé par Tiao Souvanna Phouma et dans lequel le représentant légal du Groupe de Paksé est vice-président du conseil (en 1962, le général Phoumi Nosavan, remplacé après 1964 par Thao Nhouy Abhay, puis aujourd'hui par Phagna Leuam Insixiengmay).

41 - De là qu'il est inexact de dire, comme l'a fait la "Revue française de l'Elite européenne" déjà citée pour erreurs (cf. n° 203, p. 20, légende de la photo illustrant la page 21) que le roi Sisavang Vong était, avant 1946, roi du Lan Xang. Avant le 27 août 1946, Tiao Sisavang Vong était, depuis mars 1905, roi de Luang Prabang : Tiao Sivit Muong Luang Prabang. Par la renonciation de Chao Boun Oum à ses droits sur le Muong Bassac (le Muong Vientiane ayant cessé d'exister après 1828) Sa Majesté Sisavang Vong est devenue roi du Laos : Tiao Sivit Muong Lao. Le dernier roi du Lan Xang a été Tiao Souligna Vongsa (1637-1694 ou 1711), S.M. Sisavang Vong est le premier roi du Laos unifié (1946-1959).

42 - "A l'âge d'homme, j'acceptai de sacrifier mes droits, ma force, ma santé, pour la grandeur et le bien de mon pays" (Chao BOUN OUM, lettre à ses fils pensionnaires à l'Ecole des Roches). Aujourd'hui, le prince Boun Oum, tel un nou-

veau Vannoula, s'est retiré définitivemcnt de l'arène politique. "Maintenant que j'ai dépassé la cinquantaine, je pense à me faire construire un grand bateau où j'empilerai les manuscrits de toutes nos légendes, avec deux ou trois bonzes pour les traduire en langue simple. Puis je descendrai le fleuve, m'arrêtant de village en village ... Mon aïeul, Chao Kham Souk, rêvait de terres fertiles, des îles du Sud, là-bas, à quatre vingt kilomètres ... Mon bateau, au fond, c'est ma façon à moi de rêver des îles" (Chao BOUN OUM, entretien avec Charles Archaimbault, Septembre 1965).

BIOGRAPHIE
de S.A.R. le Prince BOUN OUM de CHAMPASSAK

Né à Champassak le 2 décembre 1911, de Somdet Chao Ratsadanay Nhouy et de Chao Heuan Nhing Soutsamone.

Elève du lycée Chasseloup-Laubat à Saïgon, de 1925 à 1934.

Fonctionnaire de l'Administration laotienne : détaché à la Résidence de France à Vientiane, de 1935 à 1937; affecté dans la province de Thakhek, de 1938 à 1941 (en 1940, adjoint au chaomuong de Thakhek); affecté à la direction de l'Intérieur du Ho Sa Nam Luang à Luang Prabang, de 1941 à 1942; affecté à la Direction des Affaires politiques et administratives à la Résidence supérieure de Vientiane, de 1943 à 1944; chaomuong de Champhone (Savannakhet) de 1944 à 1945.

Epouse Nang Bouaphanh en 1944 : neuf enfants.

Adjoint à l'Inspecteur des Affaires politiques et administratives du Moyen et Bas Laos (Paksé) de 1945 à 1946.

Président de la délégation laotienne chargée de l'établissement du modus vivendi franco-lao de 1946.

Abdique ses droits héréditaires sur le trône de Champassak en faveur de l'Unité lao, le 27 août 1946.

Hospitalisé en France, hiver 1946-1947.

Président du premier Conseil du Roi du Laos, le 10 juillet 1947 (gouvernement de Tiao Souvannarath).

Premier ministre, président du conseil du 4ème gouvernement royal et ministre de la Défense nationale, du 21 mars 1949 au 28 février 1950.

Gentleman farmer, de 1950 à 1954.

Délégué de S. M. le Roi du Laos à l'Inspection générale du royaume, par ordonnance royale n° 237 bis du 29 juin 1954.

Président du Comité révolutionnaire et de la Ligue anticommuniste de Savannakhet, le 10 septembre 1960.

Premier ministre, président du conseil du 19ème gouvernement royal et ministre des Affaires étrangères, du 14 décembre 1960 au 23 juin 1962 (remaniement du Cabinet le 5 janvier 1961).

Inspecteur général permanent du Royaume lao.

Distinctions honorifiques : Grand Croix du Million d'Eléphants et du Parasol blanc, Grand Croix de l'Ordre de l'Eléphant blanc de Thaïlande, Grand Officier de l'Ordre royal du Cambodge, Commandeur du Mérite civique lao, etc ...
Décorations françaises : Commandeur de la Légion d'Honneur, Croix de guerre avec palme, Médaille de la Résistance, Médaille de la Reconnaissance française.

LA FAMILLE ROYALE LAO

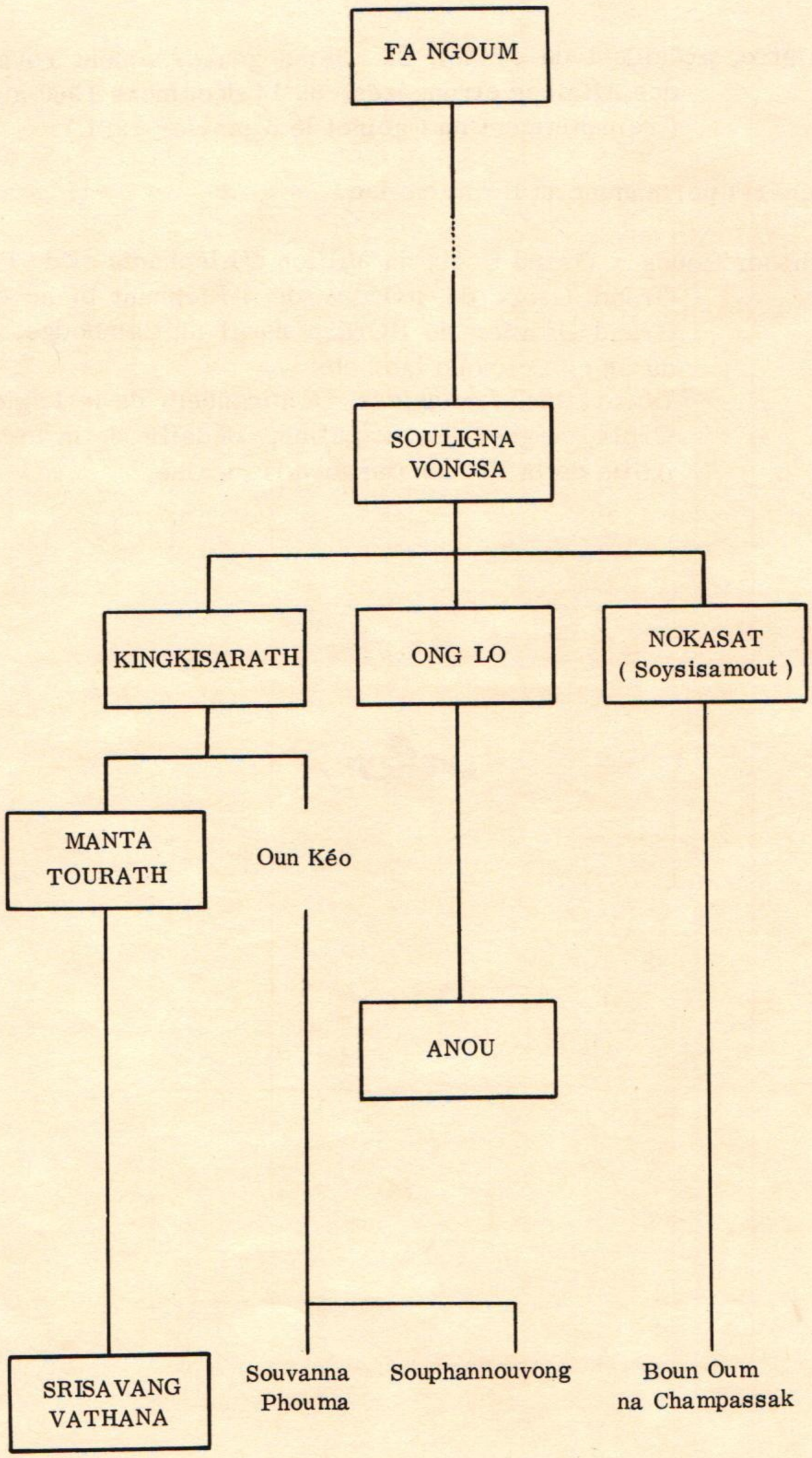

LA DYNASTIE DE CHAMPASSAK

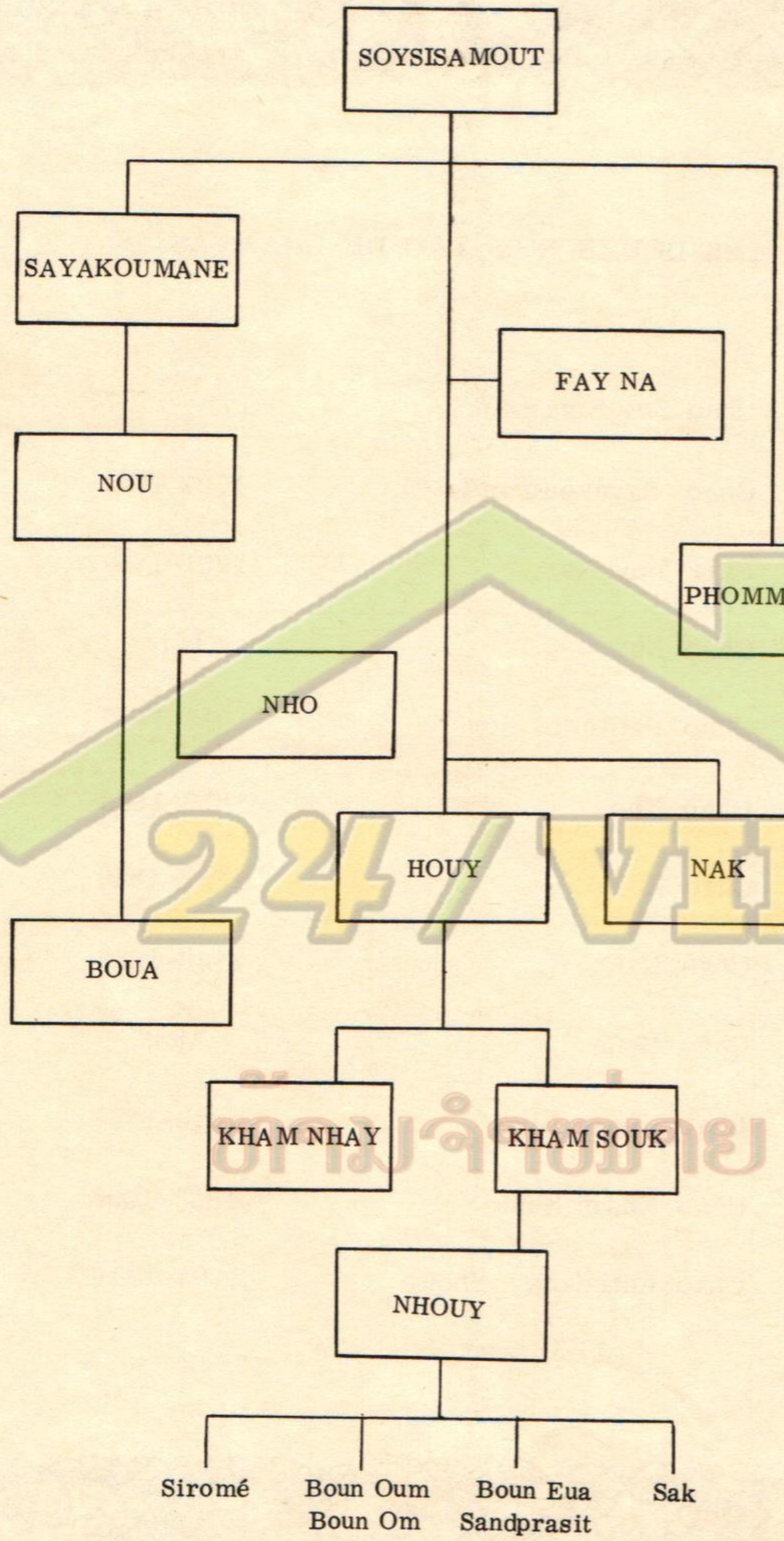

LES DOUZE ROIS LAO DE CHAMPASSAK

Chao Soy Sisamout	1713-1737
Chao Sayakoumane	1737_1791
Phra Fay Na	1791-1811
Chao Nou	1811
Chao Phomma Noy	1813-1817
Chao Nho	1819-1826
Chao Houy	1829-1840
Chao Nak	1840-1850
Chao Boua	1852
Chao Kham Nhay	1856-1858
Chao Kham Souk	1863-1900
Chao Ratsdanay Nhouy	1905-1946

1. Le Phou Bassac.

2. Le site de Çresthapoura.

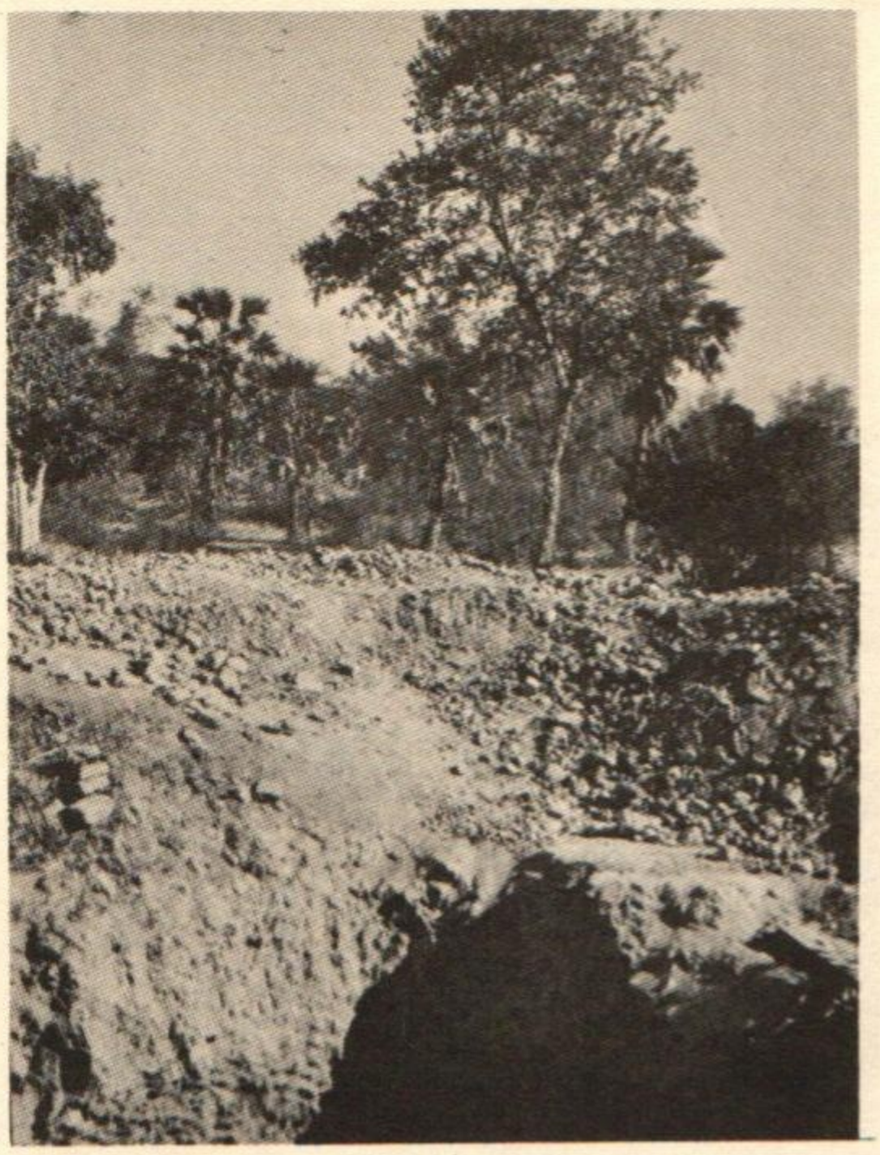

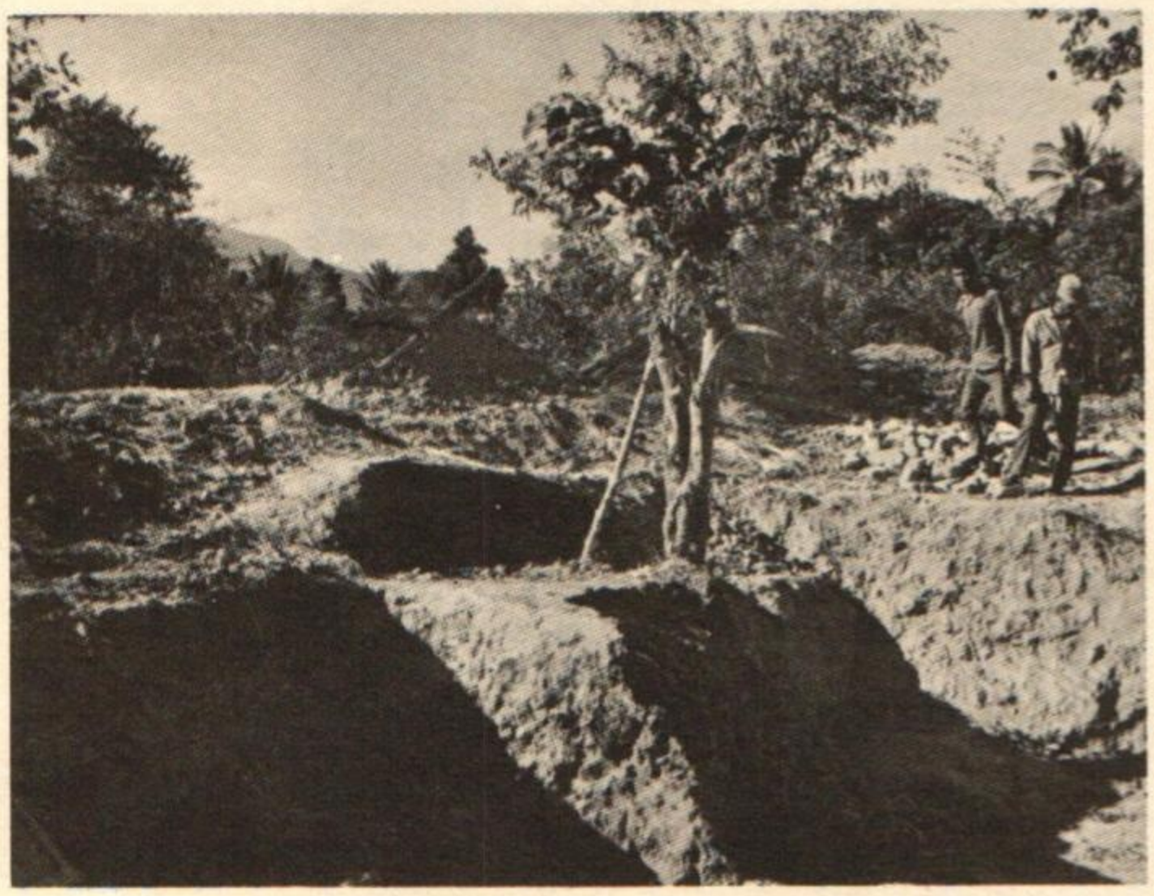

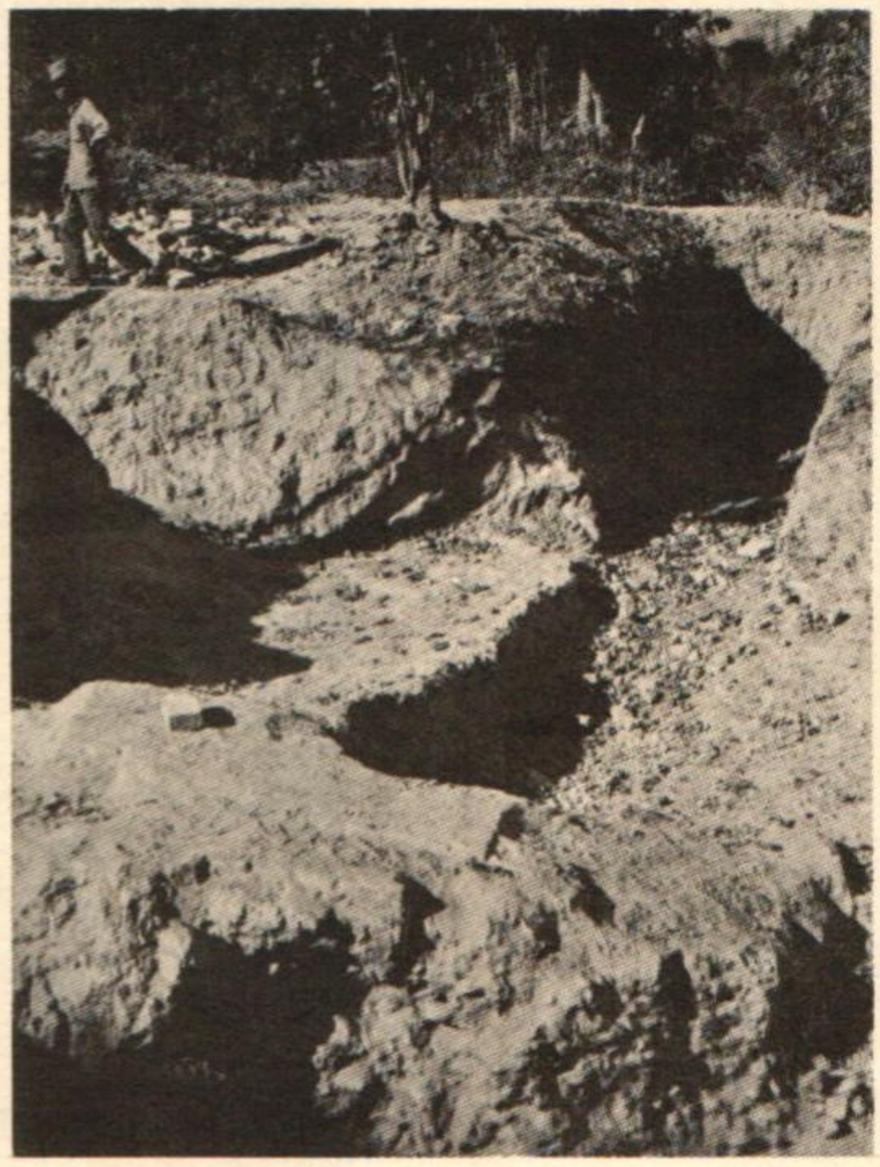

3. Sondage archéologique
à Çresthapoura.

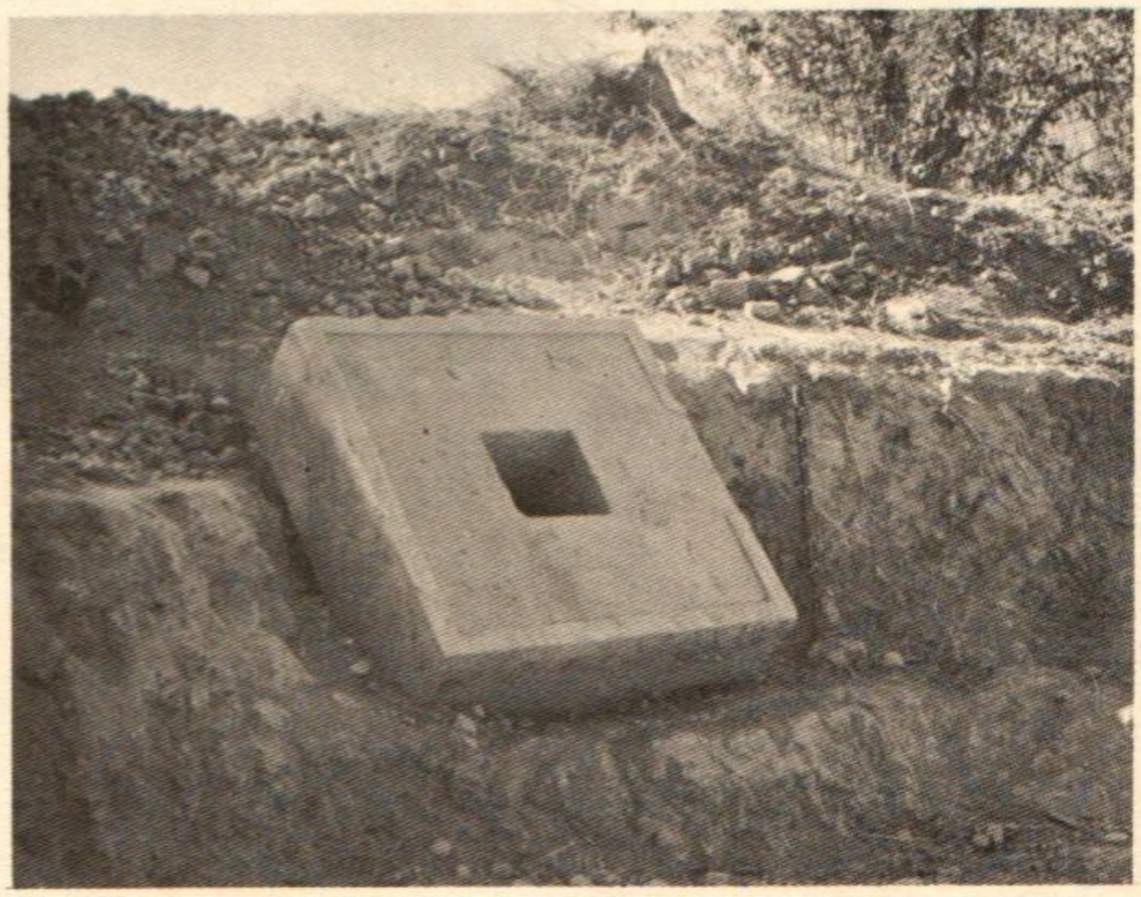

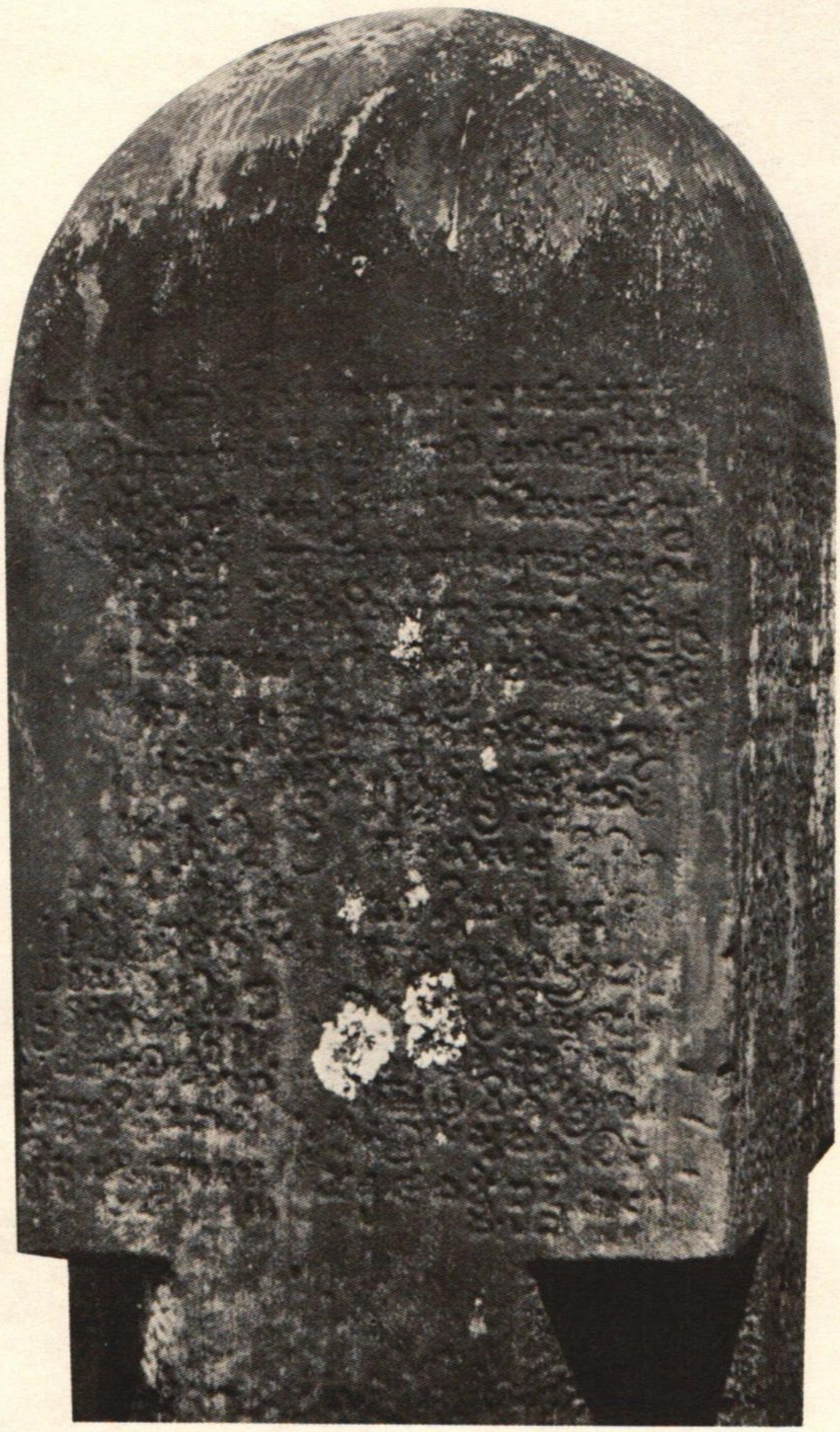

4. L'inscription du roi Dévanika.

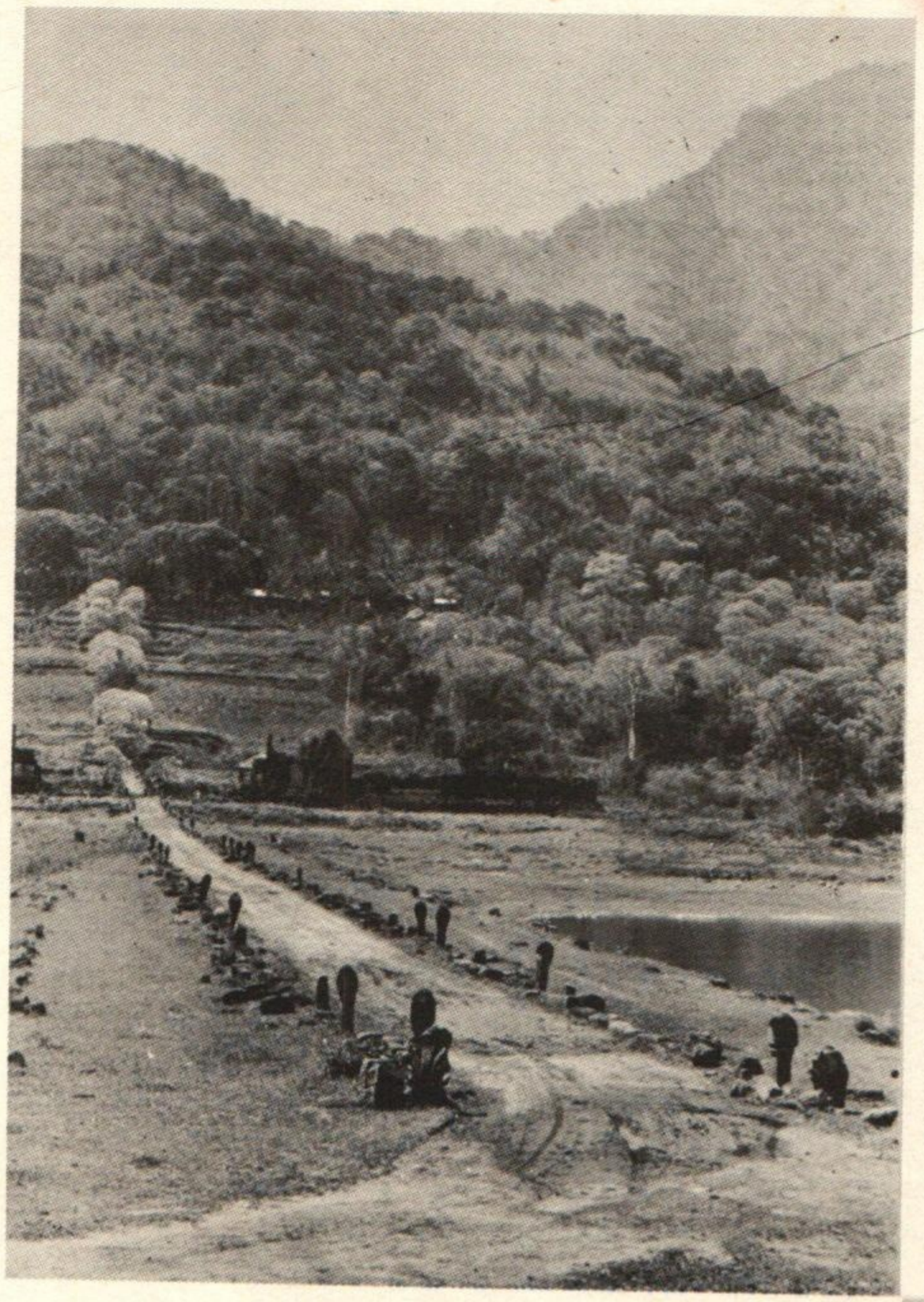

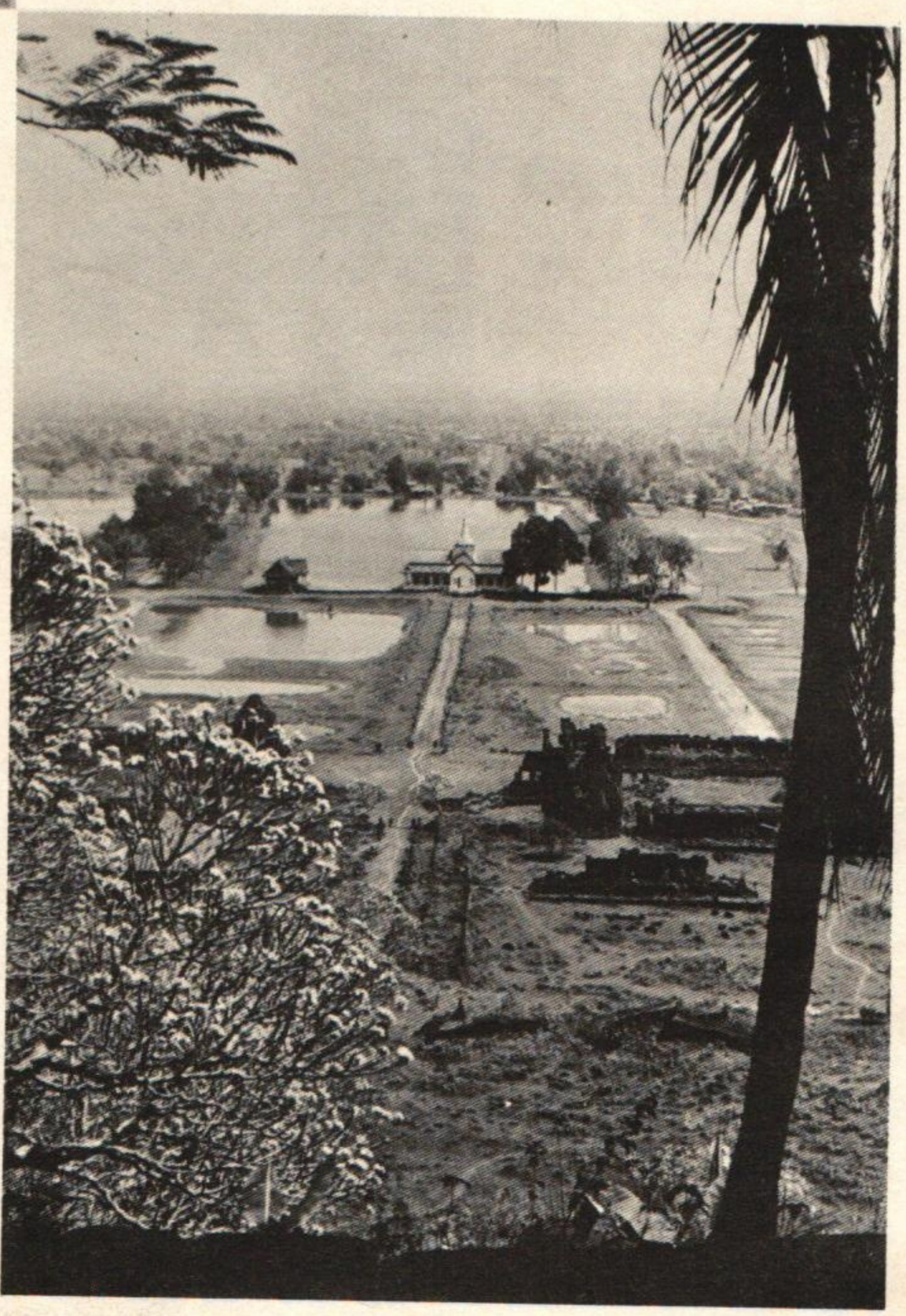

5. Wat Phou.

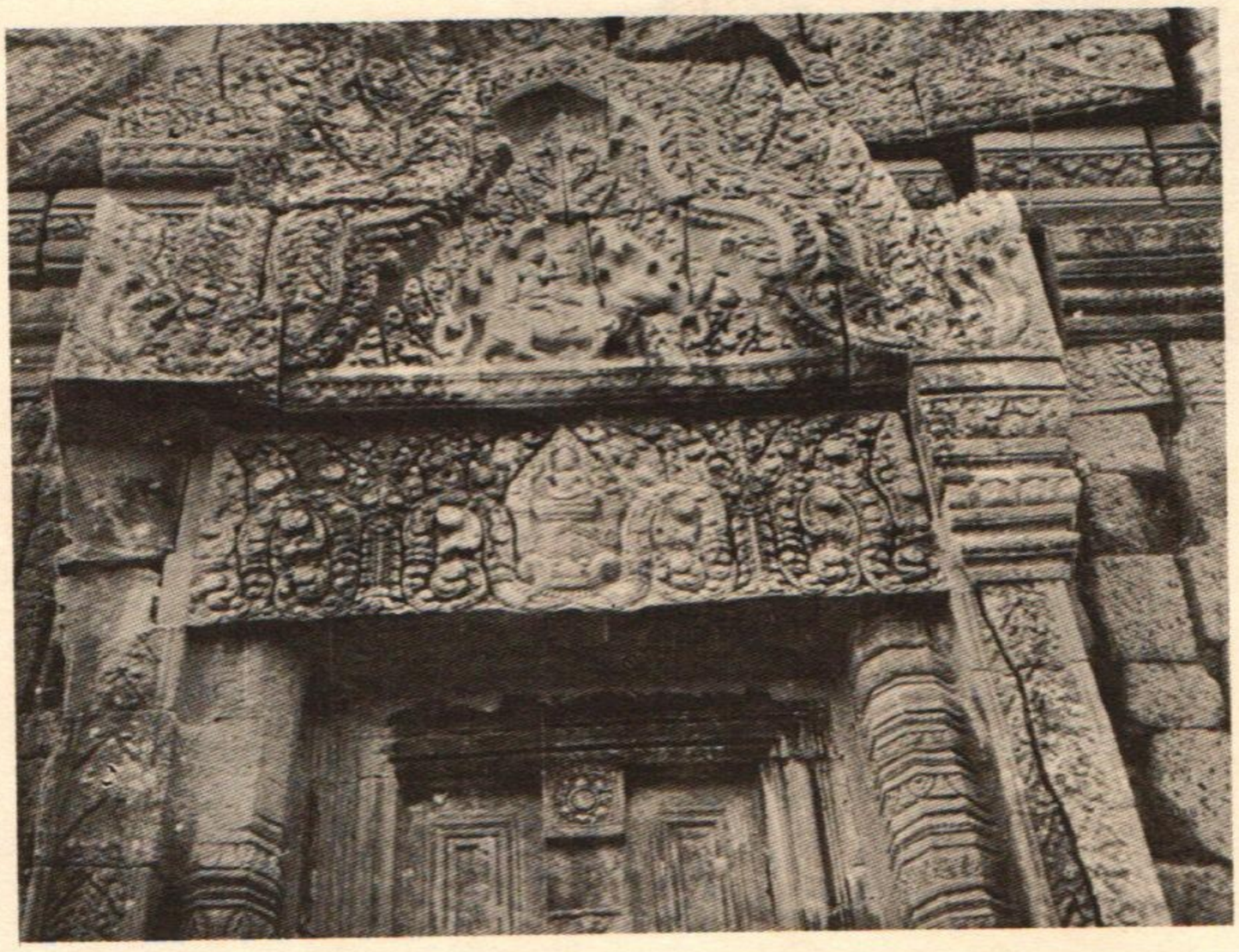

6. "En visitant ces temples délabrés..."

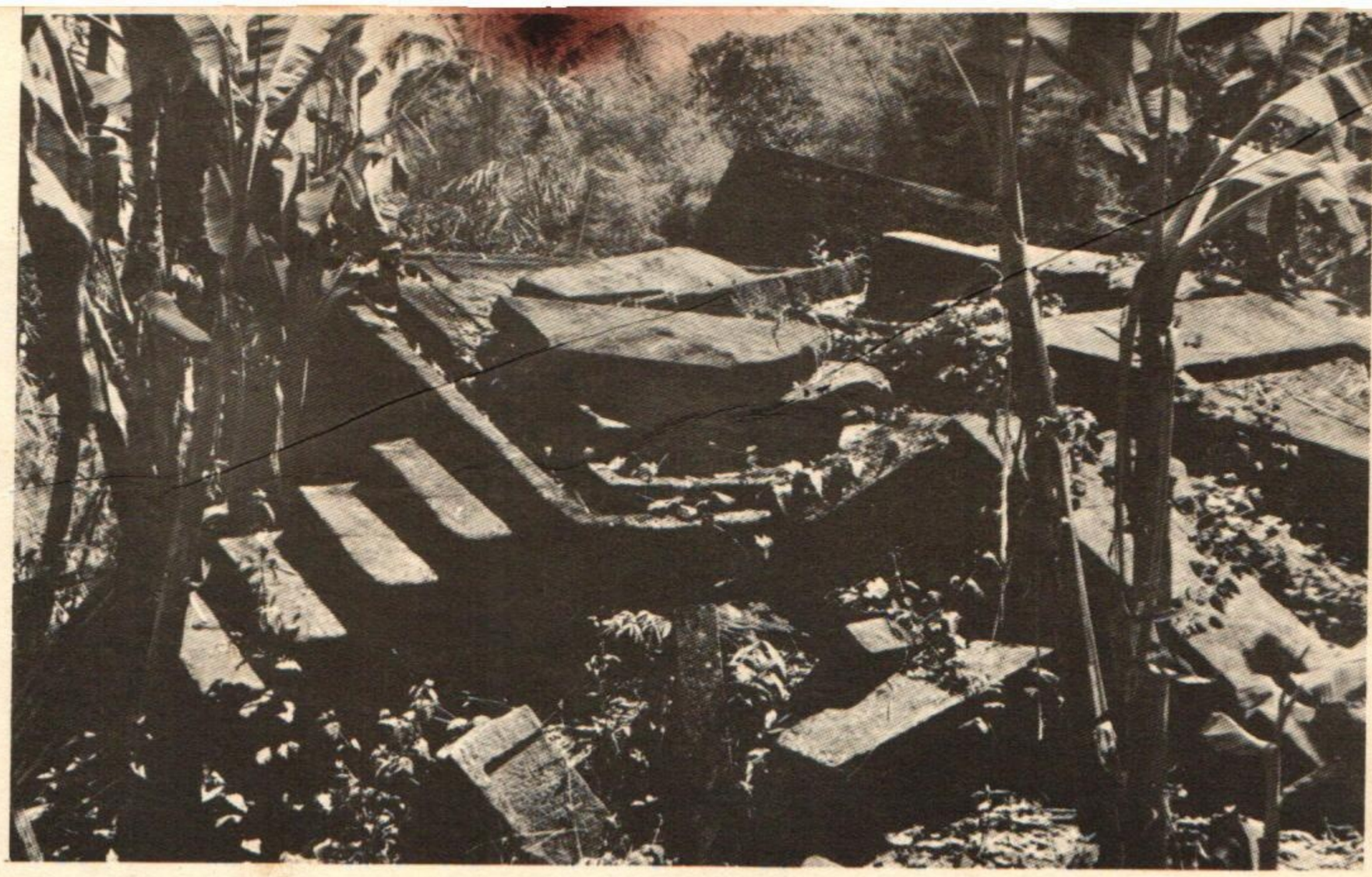

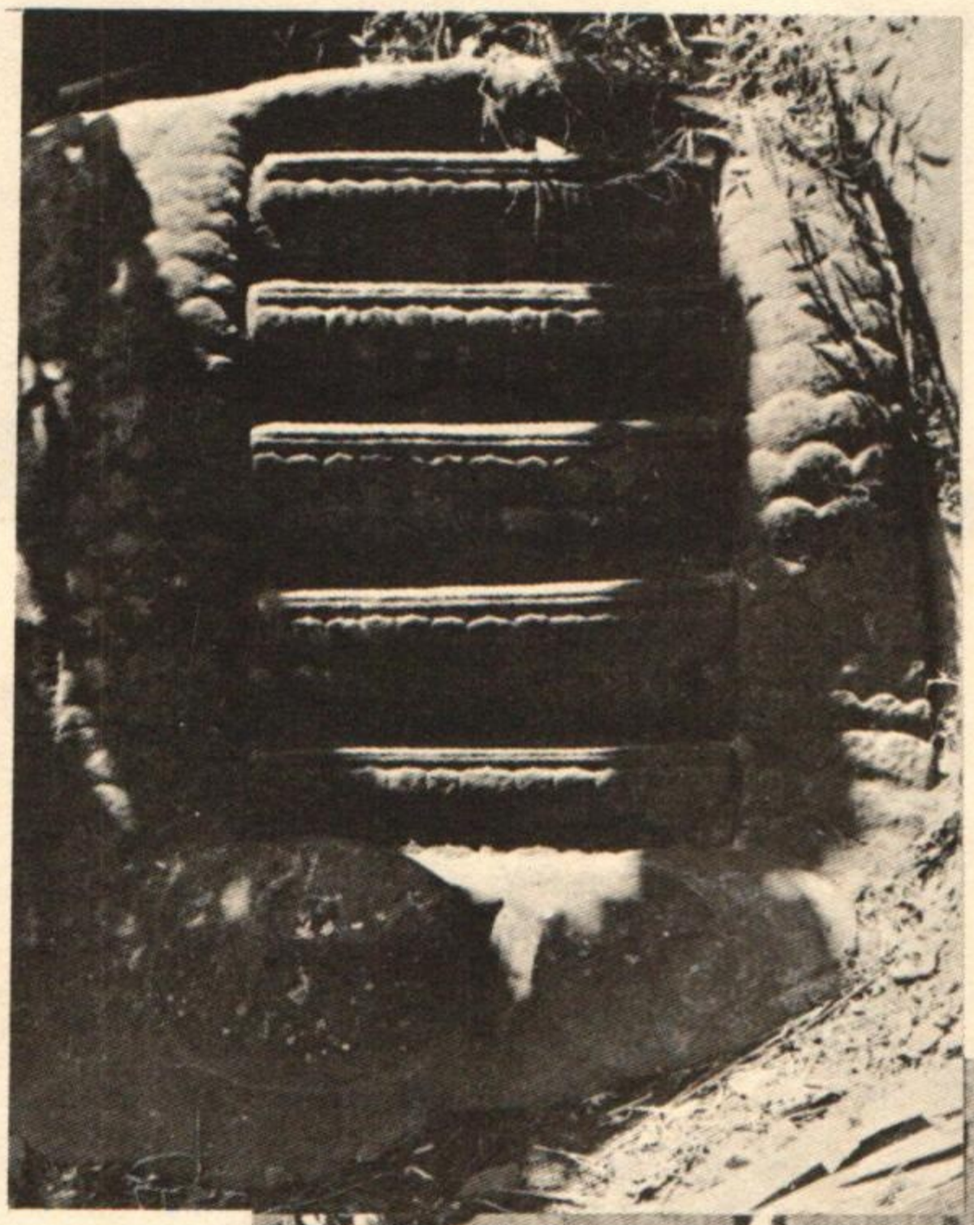

7. "Chaque année, le roi va dans ce temple faire lui-même un sacrifice humain ..."

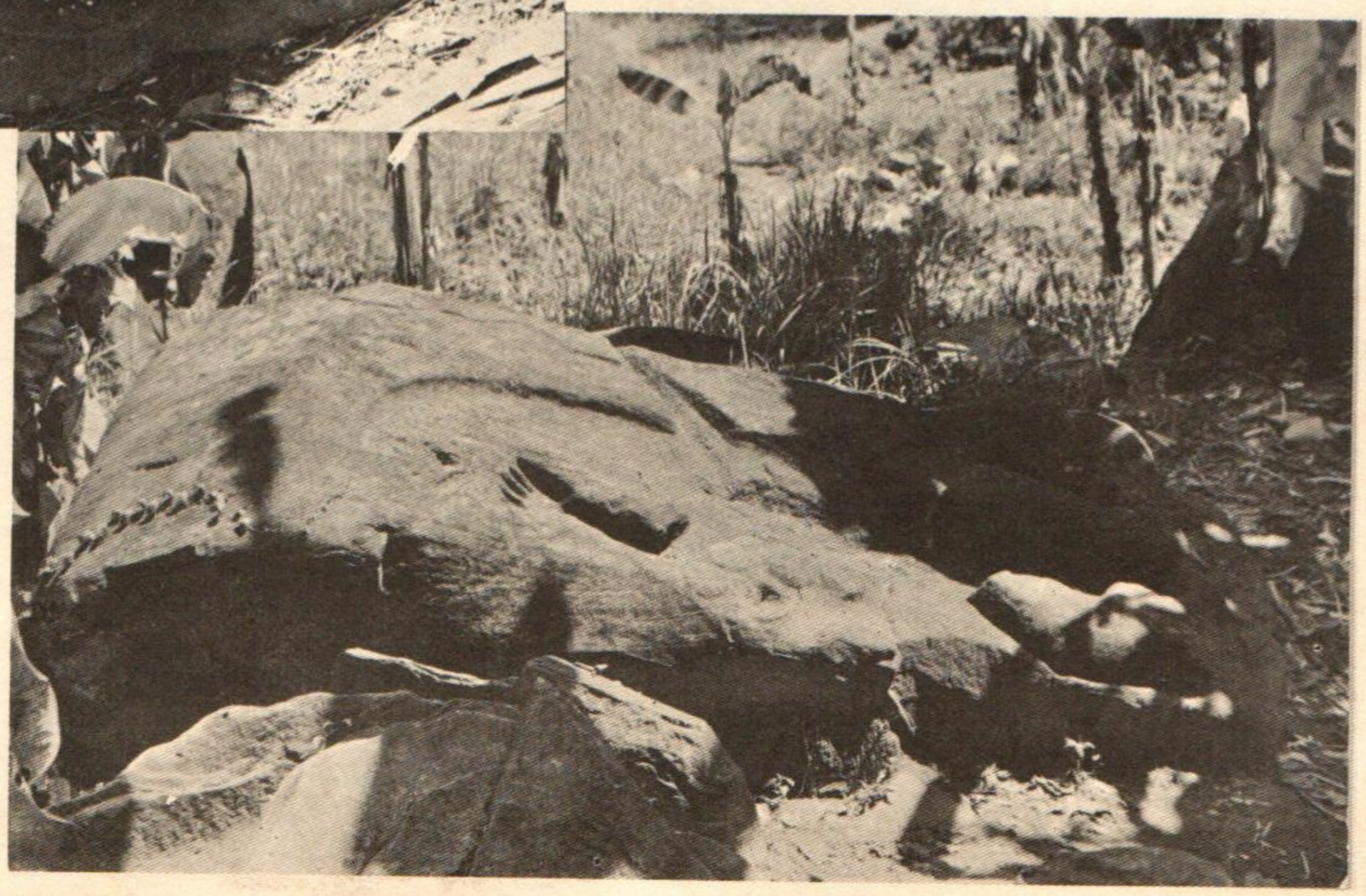

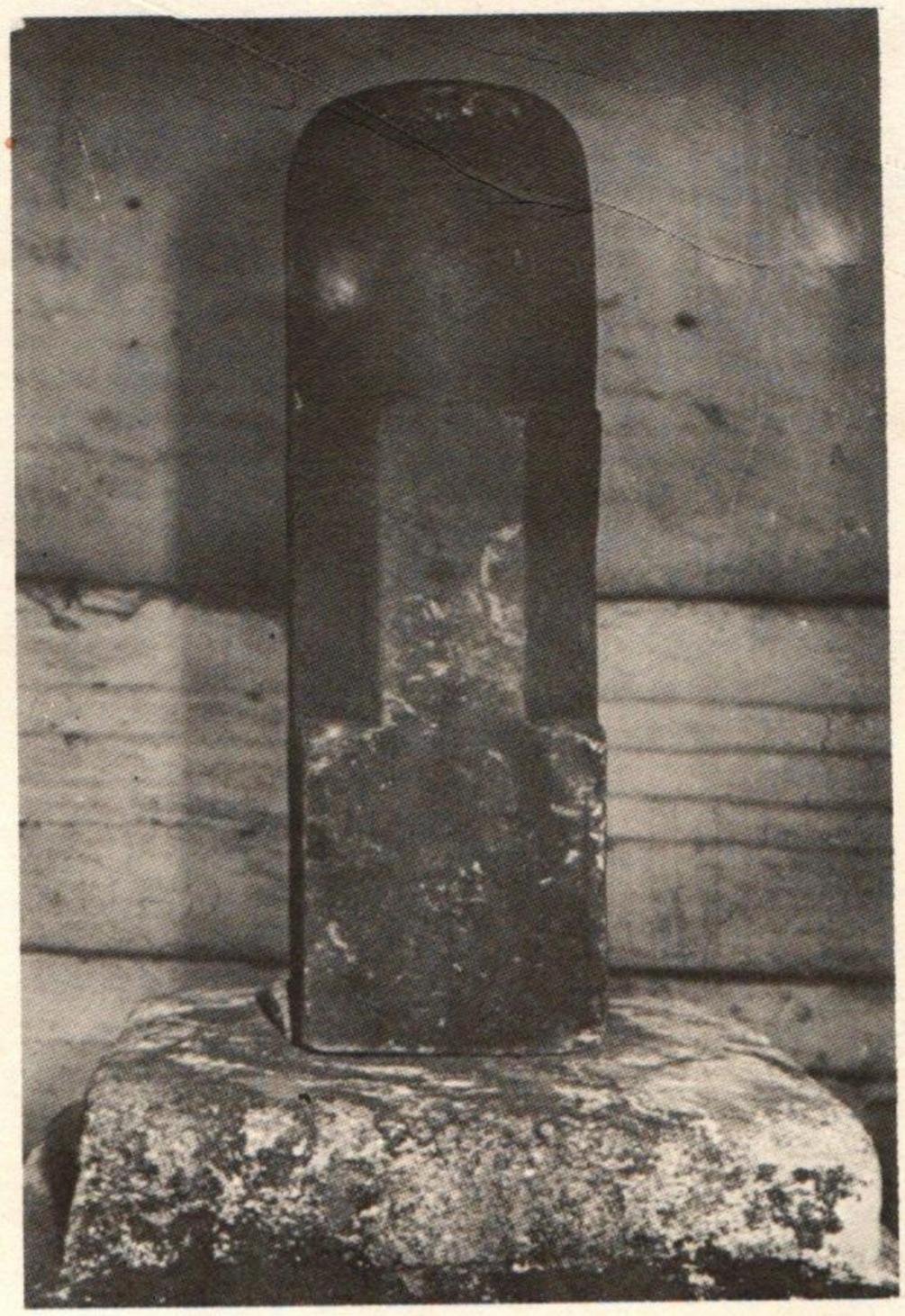

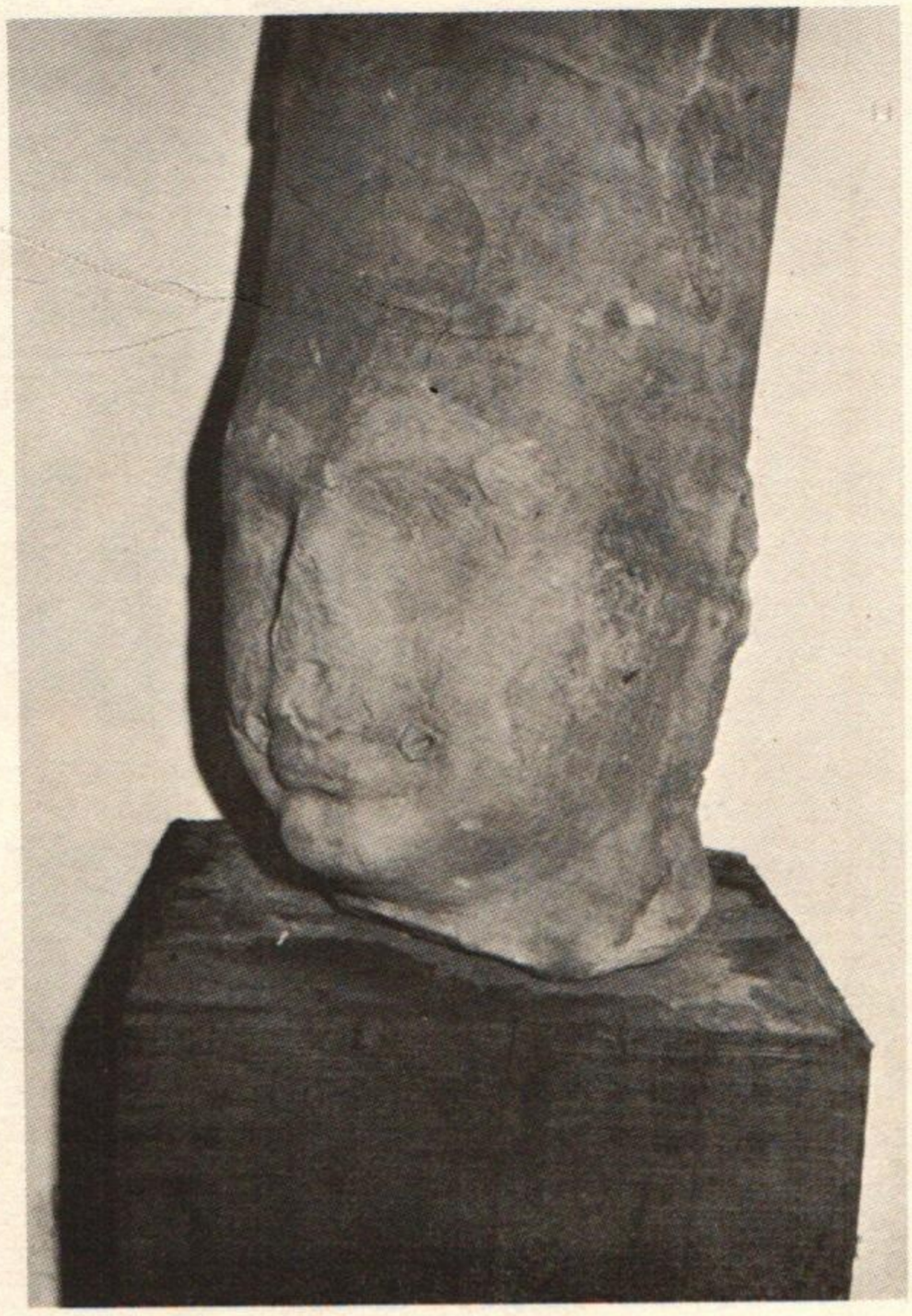

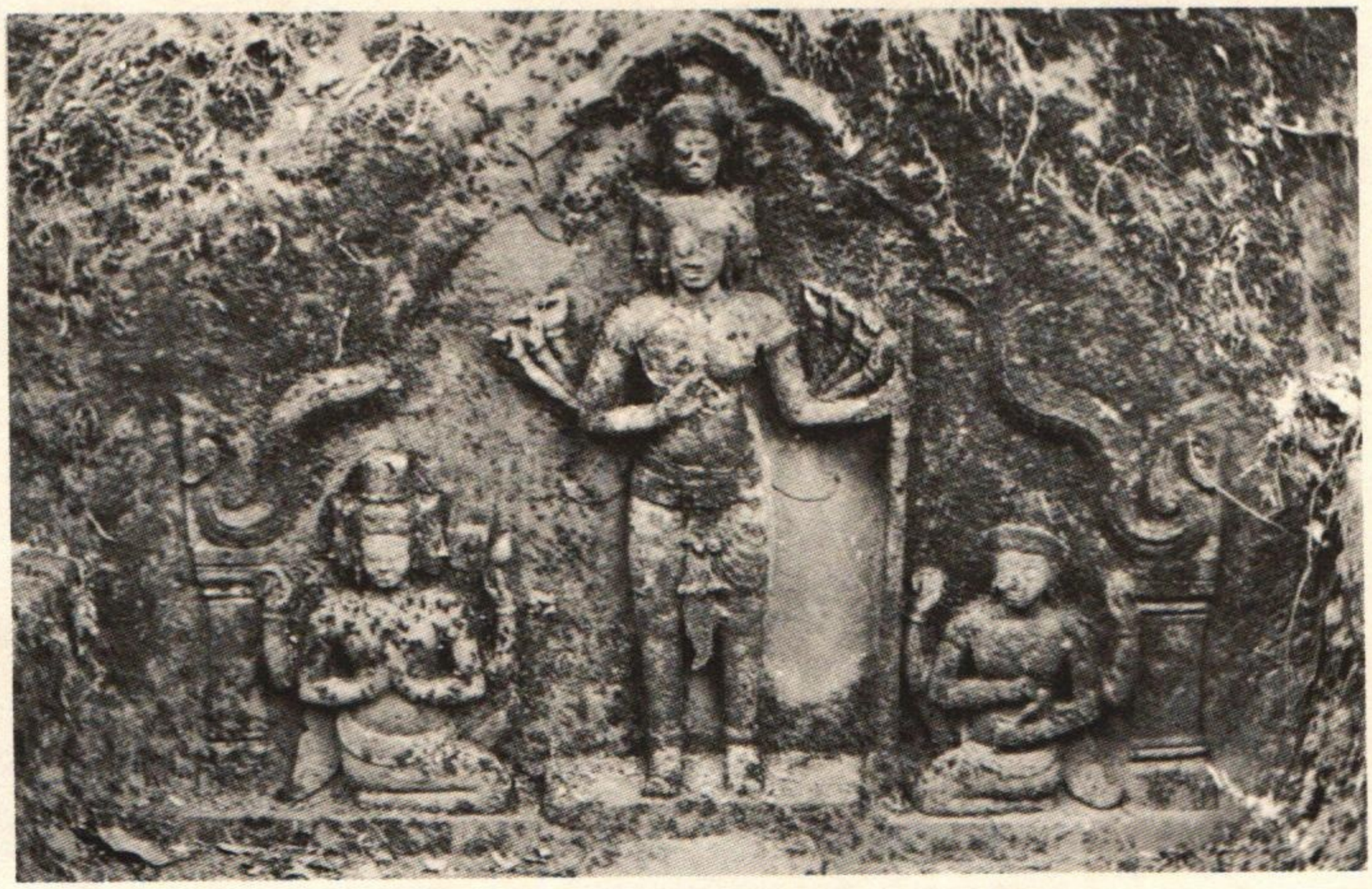

8. Dieux de l'Inde et du Champassak.

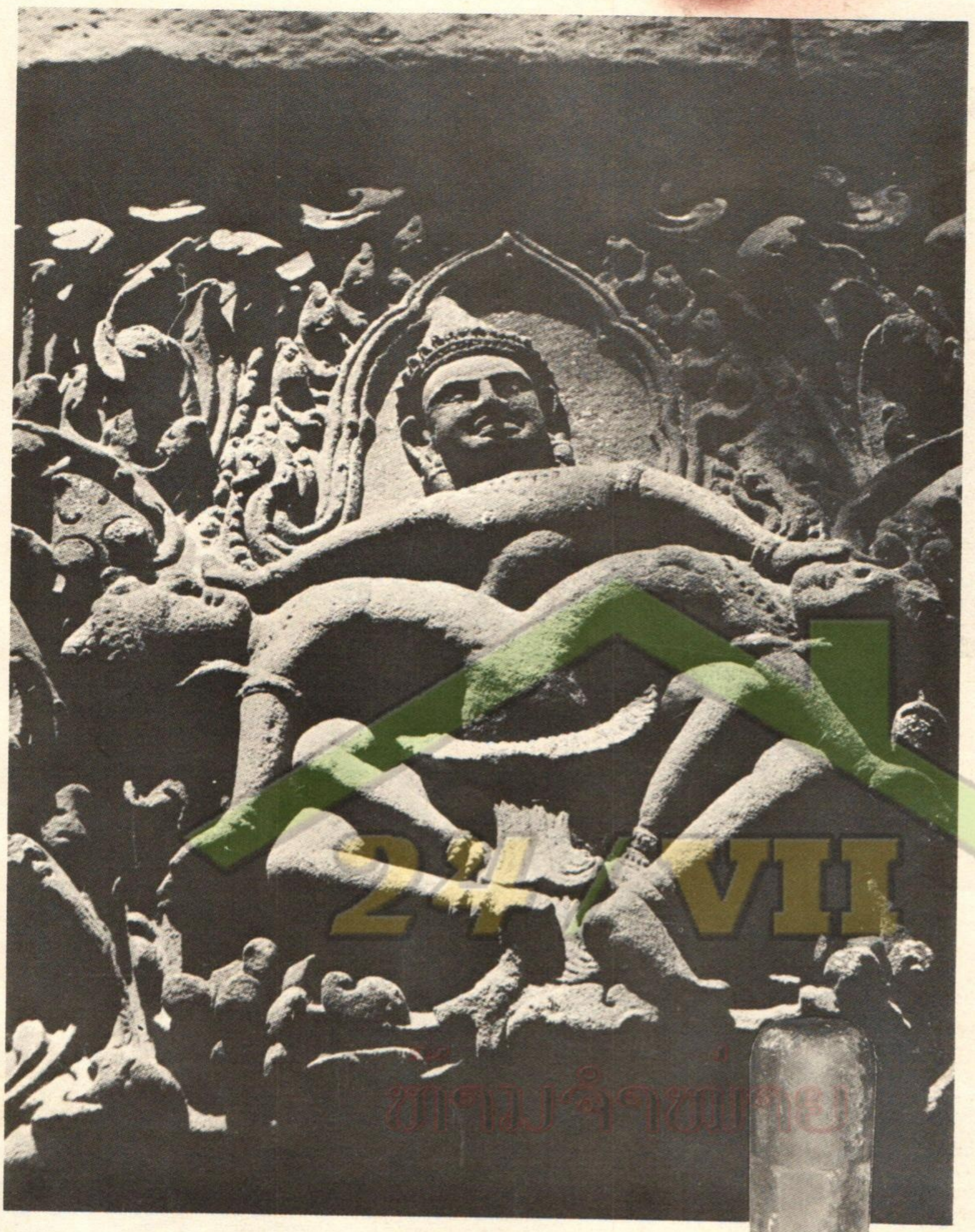

9. Dans le sanctuaire
du Wat Phou.

10. Rois (?) de Champassak.

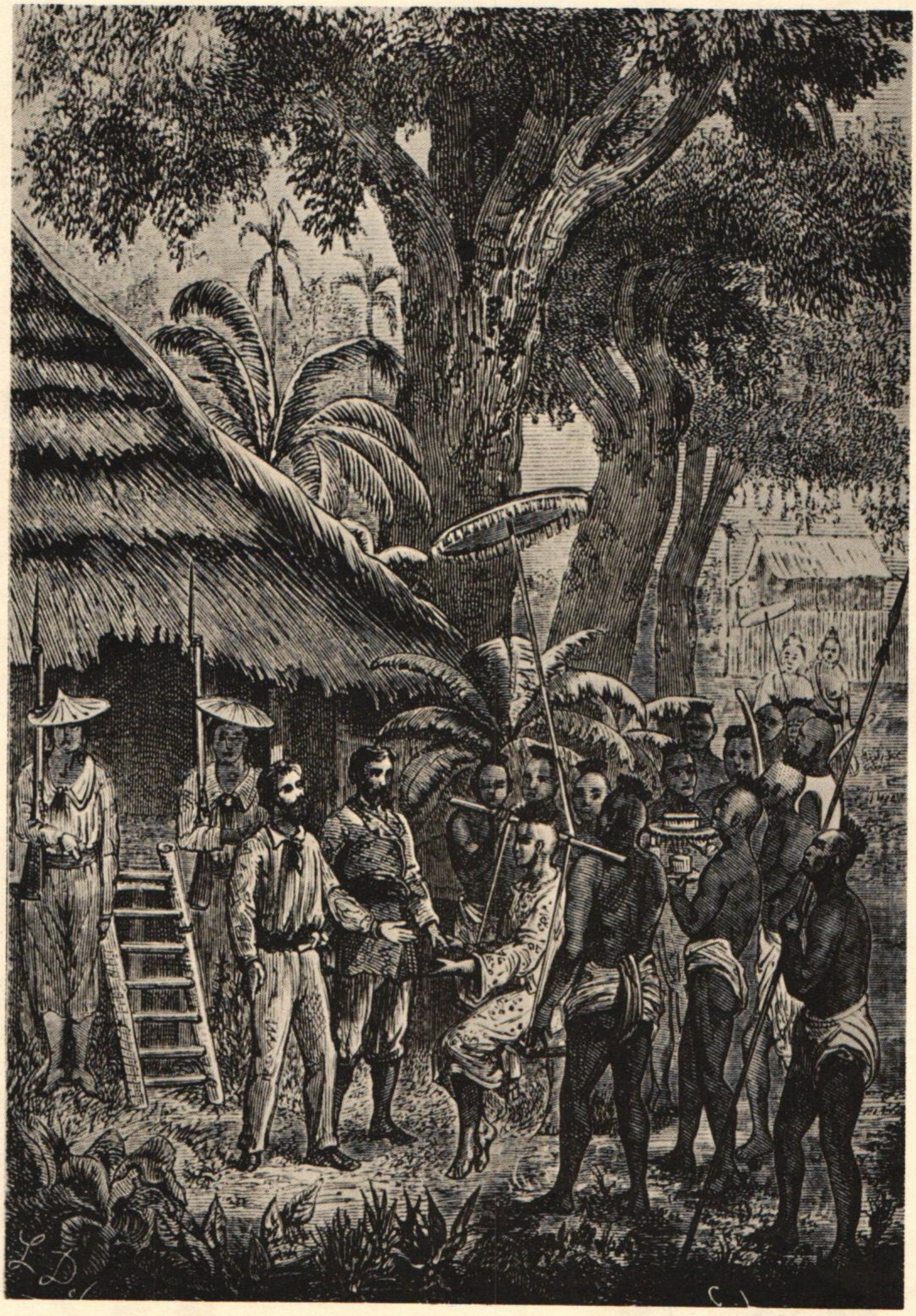

11. A la Cour de Champassak en 1866.

12. Vassal du Siam.

13. Kham Souk le Juste
roi de Champassak.

En feuilletant l'album du Prince Boun Oum ...

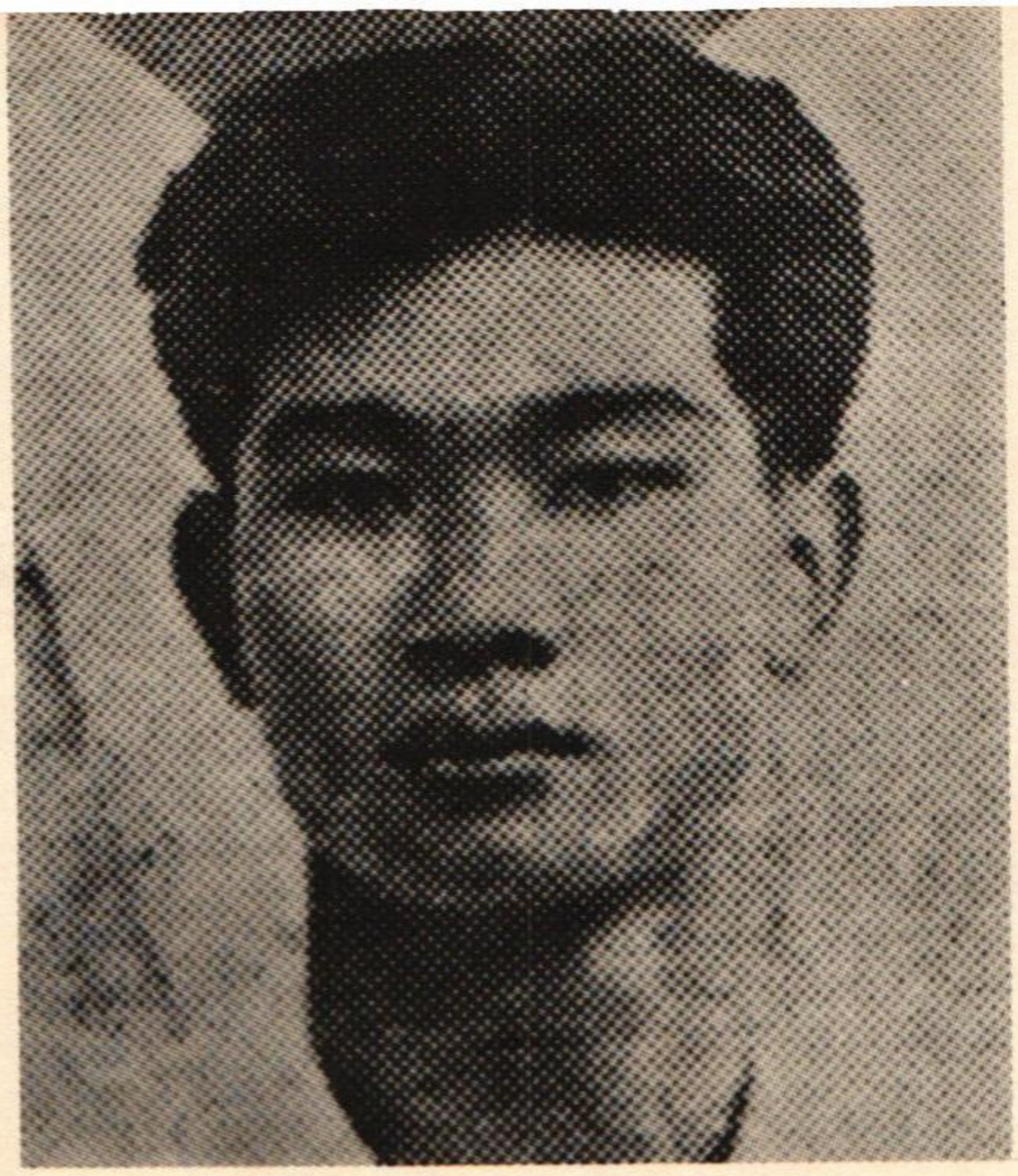

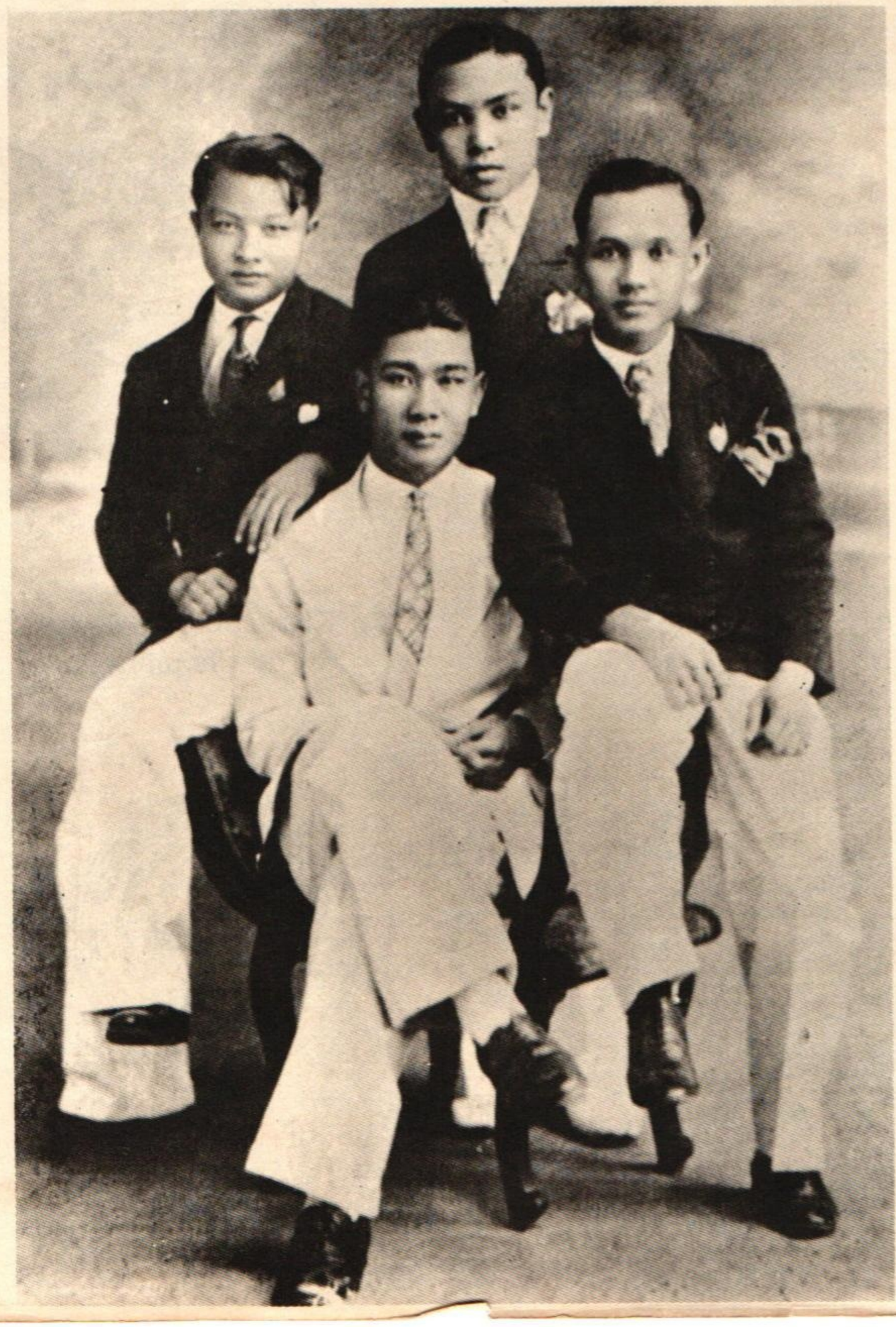

14. Lycéen.

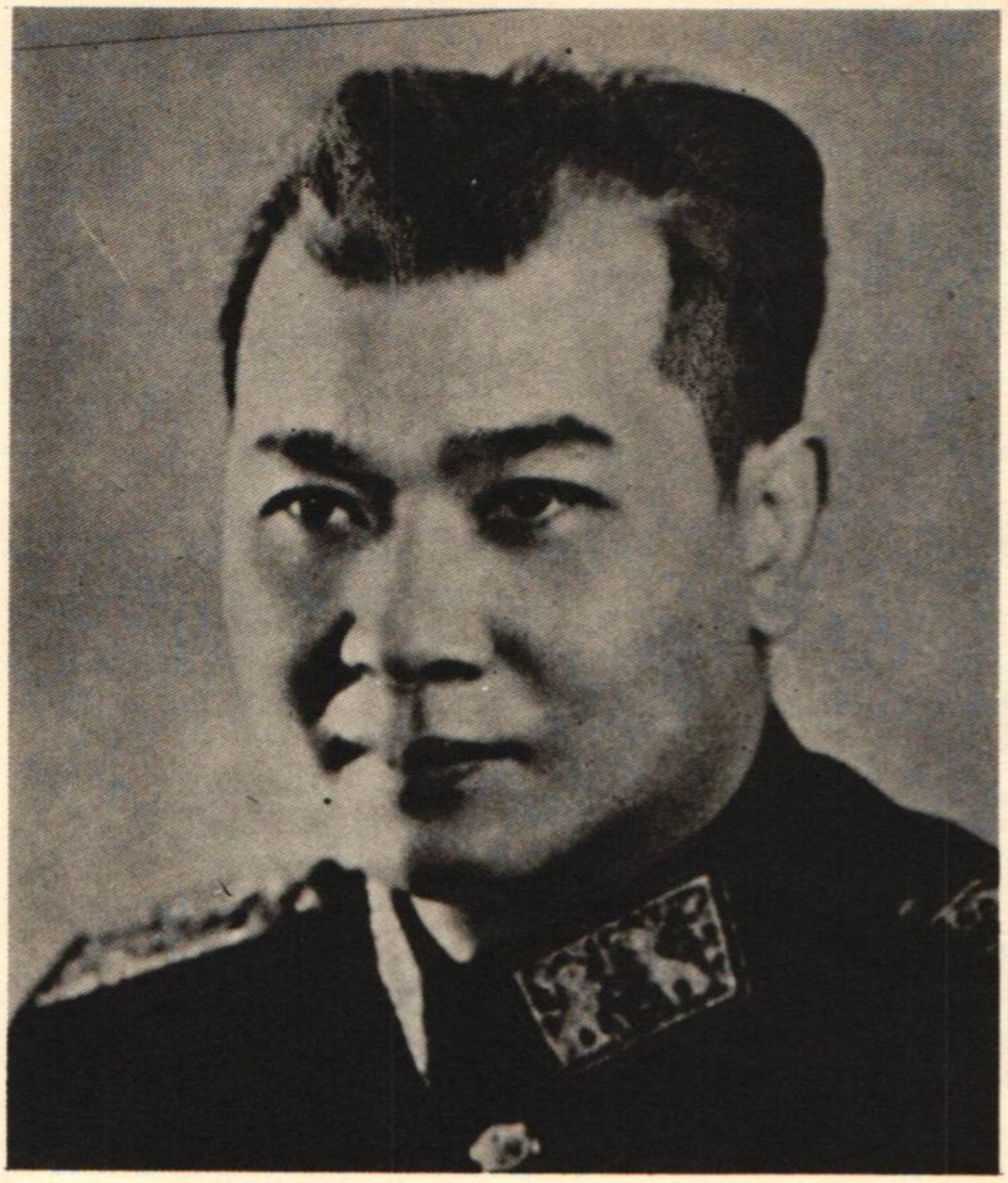

15. Fonctionnaire.

16. Diplomate.

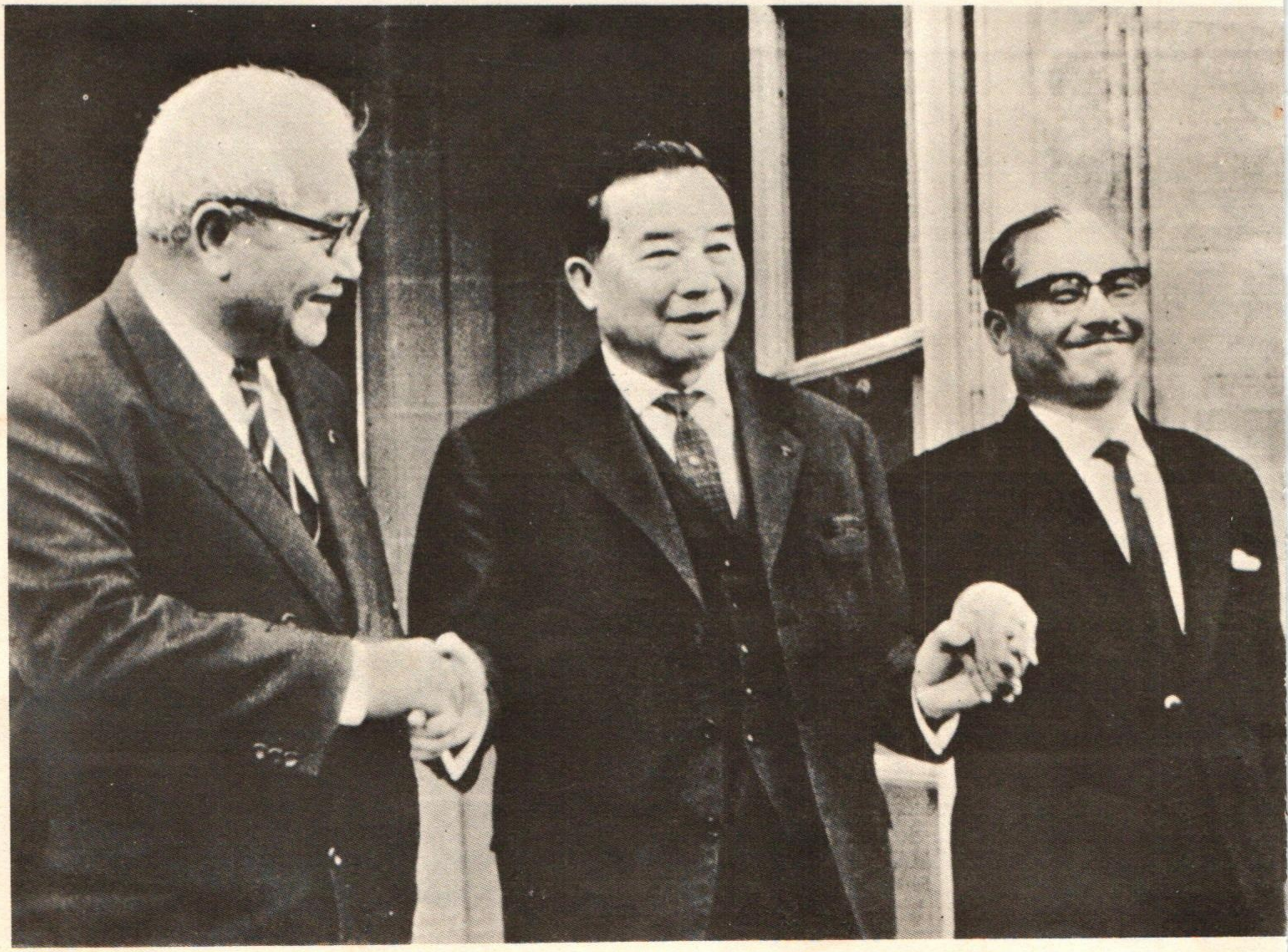

17. Père de famille.

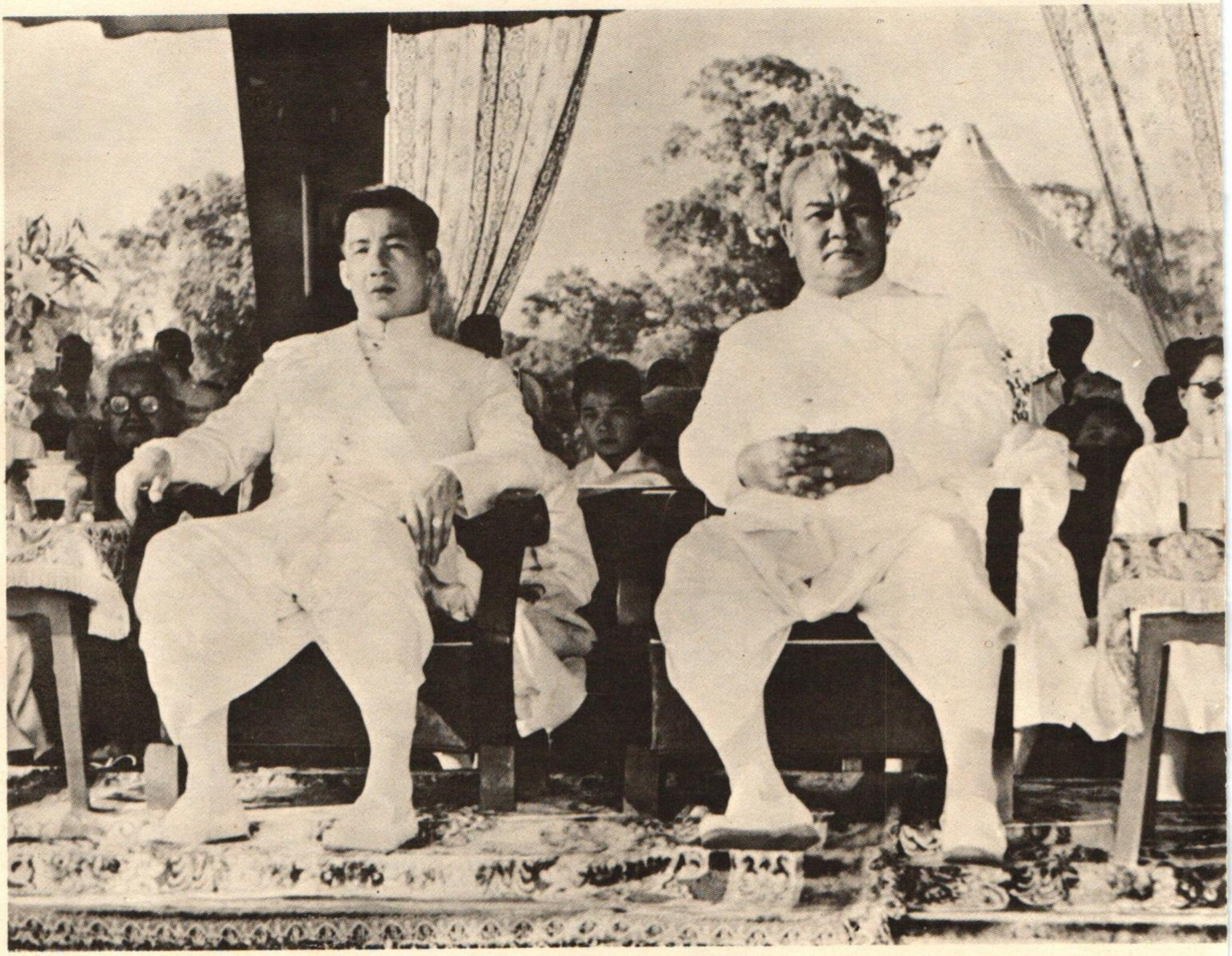

18. "Roi" de Champassak.

19. Inspecteur général du royaume.

20. " Le khène harmonieux frémissant dans la brousse
Chantait le regret d'être seul ... "
(P.S. Nginn)

LEGENDES DES ILLUSTRATIONS

Couverture : Indra sur l'éléphant Airavana, linteau de l'entrée principale du sanctuaire de Wat Phou (photo de P. Lintingre).

Les portraits des Princes de Champassak proviennent de la collection de Chao Boun Eua na Champassak, à Paksé.

Planche 1. Vue verticale du versant oriental du phou Bassac; en bas de la photo, le Mékong et l'île de Done Deng (cliché du Service Géographique National, à Vientiane).

Planche 2. En haut : vue verticale du site de l'ancienne capitale du royaume de Champassak; au centre de la photo, la houei Sa Houa (cliché du Service Géographique National). En bas, vue panoramique du même site; au premier plan, l'église de Phra None; au fond et à droite, le Phou Bassac (photo de Michel Sibi, avion de l'Usaid à Paksé).

Planche 3. Le champ de fouilles ouvert en décembre 1971 à Ban Phra None par M. Georges Pfeiffer : emplacement probable d'un temple brahmanique; en bas, support de linga ou yoni.

Planche 4. Stèle en langue sanscrite dite de la Houei Sa Houa ou du Wat Luang Cau, érigée au Vème siècle à Wat Phou par le roi Dévanika (photo P. L.).

Planche 5. En haut : vue générale vers le Phou Bassac. En bas : vue générale depuis le Phou Bassac (photos P. L.).

Planche 6. En haut : le "palais" nord de Wat Phou. Au milieu : le porche oriental de ce palais. En bas : le sanctuaire de Wat Phou (photos P. L.).

Planche 7. Groupe de pierres sculptées d'origine inconnue, non répertoriées, sur la terrasse supérieure du Wat Phou; entre autres : un autel dont le baldaquin s'est effondré, un escalier entouré d'un serpent, une table (à sacrifice humain?) portant un crocodile gravé (photos de Thao Viengxay).

Planche 8. En haut à gauche : Çiva (un des lingas du Wat Amadtaram, à Champassak). En haut à droite : Vishnou (tête relevée sur le site de Çresthapoura par M. Pfeiffer). En bas : la Trinité brahmanique : Brahma, Çiva et Vishnou, derrière le sanctuaire de Wat Phou (photos P. L.).

Planche 9. En haut : Narasimha, un des avatars de Vishnou, intérieur du porche sud du mandapa de Wat Phou. En bas : linga sur yoni, telle devait être la divinité adorée aux temps anciens dans le sanctuaire du Wat Phou (photos et montage de P. Lintingre).

Planche 10. En haut : le Phagna Kammatha, fondateur légendaire du royaume de Champassak, à Wat Phou. Au centre : trois têtes de personnages à chignon (divinités ou rois ?), linteau central du mandapa de Wat Phou (derrière l'actuelle statue du Bouddha). En bas : portrait présumé d'un roi indigène antérieur à la dynastie lao de Champassak (collection de Chao Boun Oum, photo de Roy Dupuy).

Planche 11. Le roi Kham Souk rendant visite aux explorateurs français Ernest Doudart de Lagrée et Francis Garnier, dessin de Louis Delaporte extrait de la relation du "Voyage en Indochine" de Francis Garnier, page 202 (cliché de la Bibliothèque nationale de Paris).

Planche 12. La cérémonie de prestation du Grand Serment à Champassak, le 25 octobre 1866, lors du boun Souang Heua : "le gouvernement de Bangkok a su habilement faire tourner au profit de sa politique ces réjouissances populaires et c'est au milieu de la fête, en présence du concours de peuple qu'elle attire, que le roi de Bassac et tous les gouverneurs des provinces doivent renouveler solennellement dans une pagode leur serment d'obéissance au roi de Siam ... un bonze remplit le rôle du roi de Siam et c'est à lui que le roi de Bassac jure obéissance et fidélité ... le commandant de Lagrée y fut, en grand uniforme de la Marine" (Garnier), dessin du lieutenant Louis Delaporte extrait du "Voyage en Indochine" de Francis Garnier, page 205 (cliché de King's Photo, Paksé). En médaillon : le roi de Siam Rama V Chulalongkorn, suzerain du roi de Champassak (1868 - 1910). En bas : statue équestre du roi Rama V, à Bangkok.

Planche 13. En haut : les grands feudataires du Siam entourant le portrait de leur suzerain; le roi de Champassak est assis à la gauche du portrait, donc le premier dans l'ordre hiérarchique après le prince Damrong, premier ministre et cousin du roi Rama V (Bangkok, 1898). En bas : la statue du roi Kham Souk sur une place de la ville de Champassak. En médaillon : le Grand Sceau de Justice du royaume de Champassak.

Planche 14. Le prince Boun Oum de Champassak élève du lycée Chasseloup-Laubat à Saïgon : en haut, en 1925, âgé de 14 ans (document aimablement communiqué par Thao Leuane, de Muong Cau); en bas, en 1932, âgé de 21 ans. Assis à la gauche du prince : Chao Boun Eua.

Planche 15. Deux portraits du prince Boun Oum dans l'exercice de ses hautes fonctions, non datés (documents du ministère de l'Information).

Planche 16. Le Laos à la recherche de sa difficile unité : le prince Boun Oum participant avec les princes Souvanna Phouma et Souphannouvong aux conversations de paix; en haut : entretiens tripartites de Khang Khay dans la Plaine des Jarres, en juin 1962 (document provenant d'une collection privée); en bas : conférence au château de La Celle - Saint Cloud en 1964 (cliché de l'agence Keystone).

Planche 17. En haut, de droite à gauche : les princes Boun Oum, Champonsak, Saysanasak, Halusak, Monphonsak, Vanasak et Vongdasak. En bas, de gauche à droite : les princesses Bouaphanh, Nindasak, Darasak et Kèomanisak na Champassak (Vientiane, septembre 1968).

Planche 18. Le prince Boun Oum présidant, aux côtés du prince héritier du Laos Tiao Vong Savang, à la cérémonie d'incinération de la dépouille funèbre de sa mère, la princesse Soutsamone, à Paksé en 1959 (cliché de Paksé Photo Phanith).

Planche 19. Portrait officiel de Chao Boun Oum na Champassak, délégué permanent de Sa Majesté le Roi du Laos à l'inspection générale du royaume (cliché du ministère de l'Information, direction de la Propagande).

Planche 20. Chao Boun Oum jouant du khène lors des fêtes du Wat Phou de janvier 1972 (photo de Bernard Glasser).

Cul-de-lampe de couverture : le lion Ratsasy, emblême héraldique des rois de Champassak.

Digitized by Google